

LES DOSSIERS HACHETTE

**Le XX<sup>e</sup> siècle  
et notre époque**  
cycle 3

**Guide pédagogique**

**Aliette de Buffières**

PROFESSEUR DES ÉCOLES

**Christophe Sâisse**

PROFESSEUR D'HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE



**hachette**  
ÉDUCATION

# AVANT-PROPOS

Les huit séquences proposées dans ce guide correspondent aux huit chapitres qui composent le Dossier Hachette **LE XX<sup>e</sup> SIÈCLE ET NOTRE ÉPOQUE**. Chaque chapitre regroupe :

- une double page traitant un thème ou une figure historique à l'aide de sources écrites et iconographiques, de repères chronologiques et de cartes ;
- une double page **SUR LES TRACES DE...** précisant la biographie du personnage ou approfondissant le thème précédemment abordé ;
- une double page **L'HÉRITAGE DE...** permettant à l'élève de repérer des traces du passé – l'Histoire reste, comme l'écrivait Marc Bloch, « une connaissance par traces » – et de comprendre le présent de la société à l'aune du passé.

Les huit séquences du guide se référant aux doubles pages du dossier ont une composition identique :

- un rappel des Instructions officielles, ce qui permet d'inscrire la séquence dans une problématique du programme d'histoire ;
- des objectifs qui portent à la fois sur les connaissances factuelles à transmettre aux élèves, mais aussi sur des compétences de savoir-faire qu'il appartient à l'enseignant de fixer et d'évaluer selon une progression ;
- l'organisation de la séquence présentée sous forme d'activités en classe. Ces activités sont précédées d'une rubrique « Le contexte historique », qui est une mise au point pour l'enseignant. La rubrique « Pour aller plus loin » prolonge la mise au point. Toutes les activités (lecture, description, comparaison, mise en relation, confrontation...) se fondent sur les documents sélectionnés dans le dossier et sur les questions qui s'y rapportent. Le guide fournit aussi des indications de correction. Attention ! Les documents, quelle que soit leur nature, ne sont pas destinés à simplement illustrer le programme pour rendre le passé plus présent ou les territoires plus concrets. Souvent, le texte ou l'image, dont on tire une ou deux informations en classe, sont utilisés comme des preuves *a posteriori* qui valident la parole de l'enseignant, parfois tendent à se substituer à elle. Ces pratiques pédagogiques, peu scientifiques, ne sont pas conformes à l'épistémologie de l'Histoire : les documents doivent être étudiés en eux-mêmes. Les textes seront lus par les élèves, les images décrites et expliquées avec soin. Ainsi, les documents entrent dans la mémoire des élèves et contribuent à leur donner une culture commune par la reconnaissance de « traces » que les générations précédentes ont déjà distinguées au point d'en faire des références ;
- des notions (**POUR CONSTRUIRE LE RÉSUMÉ**) sont proposées à l'enseignant pour faire écrire le résumé de la leçon. Les élèves retrouvent ces notions de l'école élémentaire à l'enseignement supérieur, leur intelligibilité relevant de degrés de compréhension et d'expression différents ;
- enfin, une bibliographie (non exhaustive) est fournie à l'enseignant.

Toutes les trois séquences, une double page **À LA MANIÈRE DE...** permet aux élèves de :

- découvrir et vivre des situations du XX<sup>e</sup> siècle ;
- pratiquer des activités interdisciplinaires.

*Les auteurs*

---

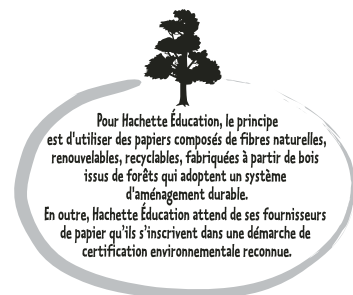
ISBN : 978-2-01-117456-7

© Hachette Livre, 2009, 43 quai de Grenelle, 75905 Paris Cedex 15.

*Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays.*

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes des articles L. 122-4 et L. 122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective », et, d'autre part, que « les analyses et les courtes citations » dans un but d'exemple ou d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite ».

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français de l'exploitation du droit de copie (20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris), constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.



# SOMMAIRE GÉNÉRAL

**1. La Première Guerre mondiale** 5

**2. La Seconde Guerre mondiale** 10

**3. Le bilan de la Seconde Guerre mondiale** 15

**Décrire la vie d'un enfant déporté à la manière de... un témoin** 19

**4. Le général de Gaulle** 21

**5. La V<sup>e</sup> République** 26

**6. La révolution scientifique et industrielle** 31

**Créer un « story-board » à la manière de... Charlie Chaplin** 35

**7. La société de consommation** 37

**8. La construction européenne** 41

**Créer une affiche à la manière de... un publicitaire** 46

**Photofiches pour les élèves** 48



# LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

Pages 6 à 11 du dossier

## Référence aux Instructions officielles

D'emblée, la Grande Guerre étonne par le consentement général qui l'accueille en août 1914 : chaque Européen l'a vue venir de loin, l'a laissée venir, et se résout à y partir. Pourtant, quelques mois vont suffire pour que les peuples soient projetés dans un piège épouvantable : la guerre dure, s'étend et, surtout, s'intensifie, faisant éclater tous les seuils de violence connus jusque-là ; les historiens la qualifieront de « guerre totale ».

## Compétences

- Mémoriser deux repères chronologiques : le début de la Première Guerre mondiale en août 1914 ; l'armistice le 11 novembre 1918.
- Savoir expliquer le système des alliances et leur rôle dans l'extension du conflit, ainsi que le passage de la guerre de mouvement à la guerre de position.
- Comprendre ce qu'est la « guerre totale ».

## Photofiche

Voir la photofiche p. 48.

## COMMENT LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE A-T-ELLE COMMENCÉ ?

### Le contexte historique

L'assassinat de l'archiduc héritier François-Ferdinand à Sarajevo le 28 juin 1914 aurait pu ne provoquer qu'une nouvelle crise en Europe centrale. Mais, à la différence de ce qui s'était passé au Maroc en 1905 et en 1911 ou dans les Balkans en 1908 et en 1912-1913, les puissances européennes sont incapables de gérer cette crise, comme le montre la **chronologie p. 6**. La question, spontanément posée par les élèves, des responsabilités dans le déclenchement de la guerre trouve deux réponses :

– la thèse de la responsabilité de l'Allemagne est aussi ancienne que la guerre elle-même : elle est affirmée dans le traité de Versailles (28 juin 1919) et justifie les réparations exigées par les vainqueurs. En effet, les buts de guerre allemands seraient l'expression de revendications présentes dans la société allemande avant 1914, qu'il s'agisse de la création d'une Europe soumise au Reich (*Mitteuropa*) ou de l'établissement d'un empire colonial en Afrique (*Mittelafrika*). L'Allemagne aurait donc saisi la première occasion – l'attentat de Sarajevo – pour passer à l'acte et tenter d'imposer une hégémonie européenne ;

– mais l'Allemagne n'est pas la seule puissance à trouver des intérêts dans la guerre. La France veut récupérer l'Alsace-Lorraine. Le Royaume-Uni, pour protéger son industrie et sa liberté de mouvement dans l'Empire, est prêt à éliminer la flotte allemande. La Russie veut contrôler les Détroits et renforcer son allié serbe, ce qui la met en conflit direct avec l'Autriche-Hongrie, soucieuse de conserver son influence dans les Balkans. La Russie, affaiblie par sa défaite face au Japon en 1905 mais qui reconstitue rapidement ses forces, inquiète aussi l'Allemagne.

### L'exploitation pédagogique des documents en classe

#### ► Activité 1 : document 1 p. 6

La marche à la guerre.

Faire observer le **document 1 p. 6** et faire répondre aux **questions 1, 2 et 3**. Dire aux élèves que deux systèmes d'alliances s'opposent en Europe, dont la configuration a fait naître en Allemagne une psychose d'encerclement : la France s'est alliée au Royaume-Uni en 1904 et à la Russie en 1907 (**question 1**), tandis que l'Allemagne fait bloc avec l'Autriche-Hongrie depuis 1879. Pour faire pièce à la Russie, le Reich s'est rapproché de la Turquie, qui, occupe une place essentielle : elle peut bloquer les Détroits, route principale des exportations russes, et contraindre la Russie à maintenir un grand nombre de soldats dans le Caucase, c'est-à-dire à diviser ses forces (**question 2**). Mais, lorsque la Ligue balkanique – Serbie, Bulgarie, Grèce, Monténégro –, soutenue par la Russie, défait la Turquie en 1912, ce dispositif est anéanti. Pour le chef d'état-major Helmut von Moltke, l'Allemagne est placée dans une position défensive qui ne peut que se dégrader, et seule une guerre préventive pourrait empêcher la situation d'empirer. C'est pourquoi, en août 1914, il fait appliquer le « plan Schlieffen », qui fait le pari que la mobilisation russe sera longue et que l'Allemagne exploitera ce délai pour lancer à l'Ouest, en violant la neutralité belge, une guerre éclair d'anéantissement des armées françaises. Mais l'offensive allemande est stoppée sur la Marne en septembre : c'est la fin de l'illusion d'une guerre courte et facile. La Grande Guerre se déroulera sur quatre fronts (**question 3**) :

- le front français de la mer du Nord à la frontière suisse sur 800 km ;
- le front russe, en Prusse orientale et en Pologne ;
- le front des Balkans ;

– le front italien sur la frontière entre l'Italie et l'Autriche-Hongrie.

### ► **Activité 2 : document 2 p. 7**

La guerre commence à Sarajevo.

Faire observer le **document 2 p. 7** et faire répondre aux **questions 4 et 5**. Le 28 juin 1914, l'archiduc François-Ferdinand et son épouse sont assassinés par un nationaliste serbe membre de la société secrète « L'Union ou la Mort » dite aussi « La Main noire » (**question 4**). Cet attentat exprime la virulence du nationalisme « yougoslave » dirigé contre l'Autriche-Hongrie, coupable d'avoir annexé la Bosnie-Herzégovine – et donc Sarajevo – en 1908 (**question 5**). L'option d'une guerre préventive contre la Serbie, défendue par le général Conrad von Hötzendorf, chef d'état-major de l'armée autrichienne, et par le comte d'Aehrenthal, Premier ministre, est adoptée. Mais tout dépend du soutien de Berlin. Guillaume II, sûr de la supériorité des forces allemandes et persuadé de la neutralité anglaise, se range du côté des va-t-en-guerre. Il donne carte blanche à Vienne, où les diplomates s'affairent pour rédiger un ultimatum inacceptable pour les Serbes. Le gouvernement autrichien attend le 23 juillet pour remettre son ultimatum à Belgrade. Ce jour-là, le président Poincaré part en visite officielle à Saint-Pétersbourg. En huit jours, la guerre déborde le cadre balkanique et, par le jeu automatique des alliances, devient un conflit européen.

### ► **Activité 3 : documents 3 et 4 p. 7**

L'entrée en guerre.

Faire lire le **document 3 p. 7** et faire répondre aux **questions 6, 7 et 8**. En France, l'heure est au rassemblement derrière le président de la République, Raymond Poincaré (**question 6**). La défense des intérêts supérieurs de la nation impose l'union sacrée à l'intérieur du pays et le respect des alliances avec le Royaume-Uni et la Russie (**question 7**). Le socle de l'union sacrée repose sur deux idées fortes (**question 8**) :

– la défense de la patrie, c'est-à-dire du sol, de la famille et de la République ;

– la défense de la civilisation (« la liberté, la justice et la raison ») face à la barbarie incarnée par l'autre camp.

Faire observer le **document 4 p. 7** et faire répondre aux **questions 9 et 10**. L'Allemagne ne peut pas se battre sur deux fronts à la fois : telle est la logique du plan Schlieffen. Priorité est donnée aux armées allemandes de se tourner d'abord contre la France. L'état-major impérial impose alors une guerre de mouvement à laquelle les armées françaises, commandées par le général Joffre, ne s'attendent pas. En moins de trois semaines, les divisions allemandes occupent la Belgique et le Luxembourg, puis pénètrent en France. Mais Joffre parvient à replier ses troupes. Il les regroupe sur deux places : Verdun et Paris. Le transport des soldats par chemin de fer et par les célèbres taxis de la Marne lui permettent de contre-attaquer. Il faut reconnaître que l'offensive déclenchée par la Russie – batailles de Tannenberg et des lacs de Mazurie – dès le quatorzième jour du conflit facilite la victoire de la Marne.

Les deux armées tentent de se déborder en fonçant vers la mer (**questions 9 et 10**). À l'automne, la guerre de mouvement laisse la place à la guerre de position (ou guerre des tranchées). Le plan Schlieffen a échoué : l'Allemagne doit se battre simultanément sur deux fronts.

## SUR LES TRACES DES FRANÇAIS DANS LA GUERRE

### L'exploitation pédagogique des documents en classe

#### ► **Activité 1 : documents 1, 2 et 3 p. 8**

La Grande Guerre est acceptée par les Français.

La « culture de guerre » repose sur le consentement, c'est-à-dire l'acceptation de la guerre et de sa conséquence ultime : le sacrifice de sa vie. Mais les ressorts et l'intensité de cette acceptation évoluent pendant le conflit. On peut identifier deux acceptations successives :

– la première acceptation d'août 1914, au moment de la mobilisation générale, qui se fait la plupart du temps avec plus de gravité que d'enthousiasme : il s'agit de défendre le sol de la patrie ;

– la seconde acceptation du début de l'année 1915, lorsqu'on comprend que la guerre sera longue et coûteuse en vies : il s'agit alors de défendre la civilisation contre le caractère barbare de l'ennemi. L'infériorité culturelle de l'Allemagne est dénoncée dès le début de la guerre ; pour les Français, la barbarie allemande se manifeste dans les viols, les massacres d'otages (5 500 civils belges exécutés lors des deux premiers mois du conflit), les destructions de villes (notamment Reims et sa cathédrale, dont on s'est demandé après la guerre s'il fallait la reconstruire ou la laisser telle quelle pour témoigner de la sauvagerie allemande), les déportations de femmes des régions occupées du nord et de l'est vers le centre de l'Allemagne... La barbarie allemande est présentée comme un « atavisme de race ». La guerre devient alors la lutte à mort entre deux races opposées, identifiées aux nations, dont la survie exige le sacrifice de leurs « enfants ».

Si cette acceptation de la guerre dure jusqu'en 1918, elle connaît cependant des fluctuations.

Des signes d'usure apparaissent en 1916, pendant la bataille de Verdun, qui marque l'apogée de la guerre de position. Faire observer le **document 1 p. 8** et faire répondre aux **questions 1 et 2**. Deux réalités ressortent sur la guerre de position :

– des millions de soldats se font face, les armées s'enterrent, seuls quelques mètres séparent les tranchées. On en revient à la guerre d'autrefois : une guerre de siège interminable, d'usure physique et morale (**questions 1 et 2**). L'artillerie devient l'élément essentiel (pendant la bataille de Verdun, les canons allemands tirent 20 millions d'obus et les canons français 10 millions !), ce qui explique l'effroyable mortalité et le changement de nature des blessures provoquées par les obus à fragmentation ;

– la guerre de position fait reculer les seuils de la violence ; le code de l'honneur n'est plus respecté, comme en



témoignent le difficile ramassage des blessés sur un terrain troué de cratères d'obus (parmi les 20 000 morts du 1<sup>er</sup> juillet 1916 sur la Somme, un sur trois aurait pu être sauvé s'il avait été secouru à temps) et l'utilisation des gaz asphyxiants (le général allemand chargé de l'expérience raconte avoir été « dégoûté » par la mission « d'empoisonner l'ennemi comme on empoisonne les rats »).

Les *Mémoires de guerre* témoignent de cette violence. Faire lire le **document 2 p. 8** et faire répondre aux **questions 3, 4 et 5**. Trois pistes sont possibles pour rendre compte de la déshumanisation des soldats :

- les misères quotidiennes des soldats : le ravitaillement est leur première préoccupation, surtout en première ligne, où la nourriture chaude n'arrive pas ; le manque d'hygiène est l'autre grande misère, qui transforme les soldats en « poilus » transis, trempés, tourmentés par les poux et qui doivent disputer leur nourriture aux rats (**question 3**) ;
- la violence infligée par les combattants ennemis, qui s'exerce de plusieurs façons : tireurs d'élite, groupes d'assaut pendant la nuit, corps à corps dans les tranchées avec tout ce qui tombe sous la main, mais aussi tirs sur les blessés, sur les brancardiers, ou achèvement des prisonniers (**question 4**) ;
- la violence subie : la prière figure parmi les stratégies d'évitement (**question 5**).

Dire aux élèves que la bataille de Verdun symbolise la guerre de position. Faire observer le **document 3 p. 8** et faire répondre aux **questions 6 et 7**. En 1916, Falkenhayn, le général en chef allemand, veut provoquer la bataille destinée à user les énergies françaises. Il choisit d'attaquer la place forte de Verdun, saillant enfoncé au cœur de ses lignes (**question 6**). L'objectif est d'infliger à la France des pertes doubles ou triples des siennes. Le 21 février, après une préparation d'artillerie d'une violence inégalée, les Allemands attaquent : pendant quatre mois, les forts de Vaux et de Douaumont, les collines du Mort-Homme et la côte 304 sont plusieurs fois pris et repris. Les forces françaises résistent, sous le commandement du général Pétain. La stratégie d'usure de Falkenhayn est un échec ; les pertes sont presque équilibrées : 143 000 Allemands et 163 000 Français sont tués (**question 7**).

Une autre crise se produit en 1917, tant sur le front, avec les mutineries du printemps après l'offensive ratée du Chemin des Dames, qu'à l'arrière, avec les grèves ouvrières. Mais il s'agit d'une crise sans rupture : les mutineries ne donnent lieu à aucune fraternisation, ni à aucun abandon de poste en première ligne ; ce sont surtout des refus de monter à l'attaque. Elles n'impliquent que 40 000 soldats sur 2 millions, ce qui explique qu'elles passent inaperçues des Allemands. Le moteur de ces mutineries est le refus d'obéir à de mauvais chefs, pour signifier que le contrat civique est rompu. Quant aux grèves, elles ont d'abord un caractère salarial, très loin des revendications pacifistes, et elles n'aboutissent pas...

### ► **Activité 2 : document 4 p. 9**

La guerre totale.

Le front mobilise des masses de civils qui sont arrachés à leur famille, à leur vie quotidienne, à leur campagne, à

leur ville, à leur vie professionnelle : 8,5 millions d'hommes sont mobilisés en France et 14,5 millions en Allemagne. Faire observer le **document 4 p. 9** et faire répondre aux **questions 8 et 9**. À l'arrière, l'heure est donc à la mobilisation exceptionnelle de toute la population en âge de travailler : il s'agit de tendre au maximum la fabrication des armes. L'affrontement s'étalant désormais dans la durée, le sort de la guerre sera déterminé par les capacités nationales de travail (**question 9**). En France et en Allemagne, deux civils, A. Thomas et W. Rathenau, jettent chacun les bases d'une nouvelle organisation de la production, militarisée et contrôlée par l'État : l'économie de guerre est une énorme machine d'économie mixte ! On demande beaucoup aux femmes :

- courage des femmes de paysans qui, dans une France encore à dominante rurale et agricole, assument à partir de l'été 1914 les durs travaux des champs ;
- dévouement des infirmières, qui soignent les soldats blessés dans les hôpitaux de guerre et les maisons de convalescence ;
- compassion des « mairaines de guerre », qui écrivent et envoient des colis aux soldats du front, rendent visite aux blessés dans les hôpitaux ;
- courage aussi des ouvrières dans les secteurs industriels, jusqu'alors réservés aux hommes, comme l'industrie chimique ou mécanique... Faire décrire la photographie. Ce qui est nouveau et frappe les esprits, c'est l'embauche des femmes dans les usines d'armement, dont les ouvrières sont bientôt désignées sous le sobriquet de « munitionnettes » (**question 8**). Elles sont 400 000 en 1918, à l'apogée de la mobilisation féminine ; l'ensemble du personnel féminin du commerce et de l'industrie dépasse alors de 20 % son niveau d'avant-guerre.

### ► **Activité 3 : documents 5 et 6 p. 9**

La guerre accouche d'hommes providentiels.

Partout, l'union sacrée s'impose, avec comme corollaire la mise en sommeil des assemblées et la personnalisation du pouvoir : le peuple s'identifie à un chef. Faire lire les **documents 5 et 6 p. 9** et faire répondre aux **questions 10, 11 et 12**. Woodrow Wilson, premier président américain en exercice à se rendre en Europe, est « l'arbitre de la paix » ; David Lloyd George est un « nouveau César » ; Georges Clemenceau (1841-1929) est « le Père La Victoire ». Clemenceau entre dans la carrière politique au lendemain de la proclamation de la République le 4 septembre 1870 en devenant maire de Montmartre. Député radical en 1876, il siège à l'extrême gauche de l'Assemblée où, après s'être opposé au président MacMahon, il provoque la chute de nombreux ministères (Gambetta en 1882 ; Ferry en 1885). Il acquiert ainsi son surnom de « Tigre » pour sa férocité contre ses adversaires politiques (**question 11**). Éclaboussé par le scandale de Panamá (1892), il est battu aux législatives de 1893. Ses prises de position en faveur de Dreyfus le ramènent à la politique. Élu au Sénat en 1902, il devient président du Conseil et ministre de l'Intérieur de 1906 à 1909. Il poursuit la politique de séparation des Églises et de l'État, mais se heurte à des mouvements sociaux, réprimant la grève

des mineurs du Pas-de-Calais et la jacquerie des vigneron du Languedoc. Clemenceau est rappelé à la tête du gouvernement en novembre 1917. Plus intransigeant que jamais, il conduit une véritable politique de salut public : répression des mutineries et des grèves ouvrières, lutte contre le défaitisme et le pacifisme, propagande pour soutenir le moral du front et de l'arrière (**question 11**). « *Politique intérieure ? Je fais la guerre. Politique extérieure ? Je fais la guerre* », déclare-t-il le 8 mars 1918 à la tribune de l'Assemblée, pour résumer son jusqu'au-boutisme (**question 12**).

## L'HÉRITAGE DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

### Une saignée humaine

Que devient la culture de guerre une fois le conflit terminé ? Après l'armistice, les sociétés européennes connaissent une démobilisation culturelle plus ou moins profonde. Ainsi, en France, la représentation des Allemands s'humanise, en particulier dans les manuels scolaires. Mais démobilisation culturelle ne signifie pas abandon de la culture de guerre. On pense évidemment à l'Allemagne, où la défaite est niée (le « coup de poignard dans le dos ») dans un climat de militarisme frustré doublé de nationalisme antisémite. Ailleurs, cette culture de guerre survit selon un processus complexe fait à la fois de prolongations et de ruptures.

La culture de guerre se prolonge dans le deuil collectif, qui est un deuil officiel et universel (sauf pour l'Allemagne et pour la Russie communiste). Toute commémoration de la Grande Guerre respecte les trois unités :

- le temps : 11<sup>e</sup> heure du 11<sup>e</sup> jour du 11<sup>e</sup> mois de l'année (le 11 novembre à 11 heures) ;
- le lieu : monument aux morts, cimetière militaire ou ossuaire. Le monument aux morts est rarement pacifiste : il ne montre pas la mort mais plutôt le soldat au combat ; il dit presque toujours l'ambiguïté de l'après-guerre : d'un côté l'exaltation du courage des survivants, de l'autre la douleur de la perte ;
- l'action : la cérémonie. Toutes les cérémonies unanimes constituent une sorte de religion civile. Une telle ferveur commémorative du sacrifice aboutit à faire de chaque soldat tombé au champ d'honneur un héros.

La rupture se construit sur la découverte de la « saignée humaine ». En France, quatre années de guerre annulent quarante ans de croissance naturelle : en 1921, le pays se retrouve avec des effectifs identiques à ceux du recensement de 1876 ! Aux morts au combat – essentiellement des paysans – et au déficit des naissances – les « classes creuses » – s'ajoutent les millions de « gueules cassées », frères et sœurs en deuil, orphelins et autres pupilles de la nation. Un nouveau ministère apparaît, celui des Anciens Combattants, une loi de 1919 engageant la responsabilité de l'État sitôt qu'une infirmité est constatée sur l'appelé à

la fin de son service militaire. En 1930, on dénombre ainsi 800 000 pensionnés pour blessure et 300 000 pour maladie. Ces dépenses représentent presque 10 % du budget entre 1920 et 1939 !

La douleur de la perte est intensément éprouvée par les familles pendant et après la guerre pour plusieurs raisons :

- l'ignorance des conditions de la mort et l'absence de corps, qui sont un obstacle au deuil ;
- la multiplicité des deuils dans une même famille (par exemple, le futur président de la République Paul Doumer a perdu ses quatre fils) ;
- l'inversion de l'ordre normal des générations, d'autant que le recul de la mortalité au XIX<sup>e</sup> siècle avait rendu plus rare le décès des jeunes avant leurs ascendants. On constate aussi une surmortalité des personnes âgées pendant la guerre, qui s'explique peut-être par le chagrin causé par la mort de leurs enfants ou petits-enfants ;
- la multiplicité des cercles de deuil : les camarades survivants du front, la famille restreinte, la famille élargie, les amis.

### Le pacifisme et la dénonciation de la guerre / Une paix fragile

La rupture se construit aussi sur une autre désillusion : la paix impossible. Le traité de Versailles (28 juin 1919) propose une lecture de la guerre dans laquelle l'Allemagne et elle seule est coupable de tout. Et donc il faut qu'elle répare. Mais les réparations ne peuvent pas se situer à la hauteur des drames vécus depuis 1914. Ainsi la paix déçoit-elle les vainqueurs comme les vaincus, installant partout le doute sur l'utilité du sacrifice. C'est l'amorce du pacifisme bâti sur la dénonciation de la « boucherie monstrueuse et stupide »<sup>1</sup>. La radicalisation du pacifisme au début des années 1930 aboutit à la relecture du conflit : la guerre de 1914-1918 devient une guerre refusée, une guerre imposée à des soldats victimes, une guerre dans laquelle le vrai courage réside dans le refus de combattre (d'où les campagnes de réhabilitation des fusillés de la Grande Guerre). Le consentement serait donc forcé sur tous les fronts :

- sur le front combattant, les soldats conduits à la mort sont dissuadés de se révolter par une répression exemplaire et implacable ;
- à l'arrière, la mobilisation des esprits est obtenue par la propagande de guerre appuyée par la censure d'État. Cette mobilisation touche aussi les enfants : l'école installe la guerre au cœur de l'enseignement, l'Église organise la croisade des enfants (« armée d'enfants combattant par la prière ») et la littérature enfantine fabrique l'enfant héros. Cette mobilisation de la jeunesse est avant tout intellectuelle et morale : seuls quelques dizaines d'enfants et d'adolescents demandent l'autorisation de faire la guerre.

### De nouveaux États en Europe, après les traités de paix

Les transformations territoriales sont enregistrées par les traités de paix :

- traité de Versailles avec l'Allemagne (28 juin 1919) ;

1. Henri Barbusse (1873-1935), *Le Feu*, 1916 (Prix Goncourt 1916).





- traité de Saint-Germain-en-Laye avec l'Autriche (10 septembre 1919) ;
- traité de Neuilly avec la Bulgarie (27 novembre 1919) ;
- traité du Trianon avec la Hongrie (4 juin 1920) ;
- traité de Sèvres avec la Turquie (10 août 1920).

Ces transformations affectent l'Europe centrale, balkanique et orientale. Neuf États apparaissent ou réapparaissent : du nord au sud, la Finlande, les pays Baltes (Estonie, Lettonie, Lituanie), la Pologne, la Tchécoslovaquie, l'Autriche, la Hongrie et la Yougoslavie. D'autres sont amputés : la Bulgarie perd son accès à la mer Méditerranée, la Turquie est limitée à Constantinople et à l'Asie Mineure et abandonne toutes ses possessions arabes, l'Allemagne est coupée en deux par le corridor de Dantzig et perd 15 % de son territoire et 10 % de sa population. Le nouvel ordre européen témoigne du triomphe de la démocratie : des trois grandes familles régnaient en Europe centrale et orientale, pas une ne survit à la Grande Guerre. Après les Romanov, qui régnaient sur la Russie depuis 1613 et qui sont balayés par la révolution libérale de février 1917, c'est au tour des Habsbourg d'Autriche (1278-1918), puis des Hohenzollern en Allemagne (1227-1918) d'être emportés dans la défaite. Les grands empires continentaux laissent la place à de petits États-nations comprenant de fortes minorités étrangères, comme en Tchécoslovaquie (29 % de la population totale), en Roumanie (33 %) ou en Yougoslavie (10 %)<sup>2</sup>.

## POUR CONSTRUIRE LE RÉSUMÉ

Solliciter les élèves pour qu'ils trouvent les mots-clés de la leçon. Par exemple, « Alliés », « empires centraux », « union sacrée », « guerre des tranchées / guerre de position », « armistice », « paix de Versailles ». Mettre en commun les réponses et écrire ensemble le résumé de cette séquence.

## BIBLIOGRAPHIE ET SITES INTERNET

- S. Audouin-Rouzeau, A. Becker, *14-18 : retrouver la guerre*, Gallimard, 2000.
- S. Audouin-Rouzeau, A. Becker, *La Grande Guerre : 1914-1918*, coll. « Découvertes », Gallimard, 1998.
- S. Audouin-Rouzeau, *La Guerre au XX<sup>e</sup> siècle. 1 – L'expérience combattante*, « Documentation photographique » n° 8041, La Documentation française, 2004.
- J.-J. Becker, *L'Europe dans la Grande Guerre*, Belin, 1996.
- Quelques sites Internet : <http://tdm.vo.qc.ca/affiches/1418/> ; <http://www.crdp.ac-reims.fr/memoire/bac/1GM/menu.htm> ; <http://www.art-ww1.com/fr/visite.html> ; <http://www.culture.fr/culture/inventai/itiinv/1418/index.html>.

2. Selon F. Furet, ces petits États « reproduisent les défauts de l'Empire d'Autriche-Hongrie. Tout aussi divisés à l'intérieur de leurs frontières nouvelles que dans les anciennes, et séparés les uns des autres par des sentiments encore plus hostiles que ceux qu'ils avaient portés à la domination hongroise ou germanique. Les Alliés ont miniaturisé les haines nationales au nom du principe des nationalités » (*Le Passé d'une illusion*, Robert Laffont/Calmann-Lévy, 1995).



## Référence aux Instructions officielles

Contrairement à la Grande Guerre, la Seconde Guerre mondiale (1939-1945) est moins un choc entre des États animés par une volonté de puissance plus ou moins impérialiste que la lutte à mort entre deux systèmes antinomiques et irréductibles : d'un côté, les démocraties occidentales (France, Royaume-Uni, États-Unis), rejointes après juin 1941 par l'Union soviétique – peu démocratique... – ; de l'autre, les régimes totalitaires de l'Axe (Allemagne, Italie, Japon) à la recherche d'« espace vital » pour leur « communauté raciale ».

## Compétences

- Appréhender le temps en situant les moments importants de la guerre. Par exemple : la guerre devient mondiale en 1941 avec l'offensive allemande contre l'URSS de Staline et l'attaque japonaise contre les États-Unis ; ou encore : les capitulations allemande et japonaise de 1945.
- Connaître les choix qui s'offrent aux Français après la débâcle de l'été 1940.
- Confronter deux documents de nature différente. Par exemple, une carte de la France occupée et une affiche de propagande du régime de Vichy.

## Photofiche

Voir la photofiche p. 50.

## COMMENT LA SECONDE GUERRE MONDIALE A-T-ELLE COMMENCÉ ?

### Le contexte historique

L'aveuglement des démocraties occidentales face aux dangers qui les menacent pendant l'entre-deux-guerres apparaît aujourd'hui suicidaire. *Mein Kampf*, écrit par Adolf Hitler en 1924 et vendu à des millions d'exemplaires après 1933, dévoile les buts de guerre d'une Allemagne revancharde<sup>1</sup>. De leur côté, les fascistes italiens et les militaires japonais ne cachent pas leurs appétits de conquête (l'Italie en Éthiopie, le Japon en Chine). Malgré cela, les opinions publiques et les gouvernements démocratiques refusent d'admettre la réalité des crises. La guerre civile espagnole est un exemple dramatique de l'inaction des démocraties. La République espagnole, née légalement en 1931 après l'échec de la dictature de Primo de Rivera, a une existence éphémère. Même si le *Frente popular*<sup>2</sup> gagne les élections législatives de février 1936, la jeune République doit affronter en juillet le soulèvement de plusieurs garnisons. Le général putschiste Franco obtient l'aide des régimes totalitaires italien et allemand, tandis que les démocraties anglaise et française laissent faire. Ainsi, la victoire finale des franquistes en 1939 doit beaucoup à Mussolini et à Hitler.

La **chronologie p. 12** montre comment, commencée sous la forme de deux conflits séparés, l'un mené par le Japon en Chine depuis 1937, l'autre commencé en Europe après l'agression de la Pologne par l'Allemagne le 1<sup>er</sup> septembre

1939, la guerre devient mondiale en 1941 avec l'attaque-surprise allemande contre l'Union soviétique (22 juin) et l'attaque japonaise contre les États-Unis (7 décembre), tout aussi inattendue. À partir de 1943, les Soviétiques repoussent les Allemands. En 1944, les débarquements des Alliés en Normandie (juin) et en Provence (août) permettent d'ouvrir de nouveaux fronts à l'Ouest et de libérer la France. Envahie par les Alliés en 1945, l'Allemagne capitule le 8 mai. Les bombes atomiques jetées sur Hiroshima et Nagasaki (6 et 9 août) obligent le Japon à capituler à son tour le 2 septembre.

### L'exploitation pédagogique des documents en classe

#### ► Activité 1 : document 1 p. 12

Une guerre mondiale.

Faire observer le **document 1 p. 12** et faire répondre aux **questions 1 et 2**. Jusqu'en 1942-1943, l'Axe contrôle l'Europe, l'Afrique du Nord et l'Asie pacifique (**question 1**). Insister sur « l'Europe allemande » : le « Reich grand-allemand » annexe un ensemble de territoires qui va de l'Alsace-Lorraine à la Posnanie, du Schleswig aux Sudètes et à l'Autriche ; il faut y ajouter les protectorats : Bohême-Moravie, gouvernement général de Pologne, gouvernement général des territoires de l'Est, anciennes possessions soviétiques ; auxquels il faut joindre les territoires occupés : Norvège, Danemark, Pays-Bas, Belgique, France, Yougoslavie et Grèce ; et auxquels s'ajoutent encore les pays alliés, dont certains ne sont que de simples satellites (Slovaquie, Hongrie, Roumanie, Croatie –

1. Se reporter au livre de l'élève, chapitre « La Première Guerre mondiale », « L'héritage de la Première Guerre mondiale », « De nouveaux États en Europe, après les traités de paix », p. 11.

2. « Front populaire » est le nom porté par plusieurs rassemblements de partis de gauche (socialistes et communistes) en Europe pendant les années 1930. Ces coalitions se forment pour combattre les progrès des régimes totalitaires, à la suite de la crise américaine de 1929.

constituée après le démantèlement de la Yougoslavie). Quant à l'Italie, sa position dépend de ses victoires. Alliée à part entière en 1940, elle est, dès avant sa défection de 1943, traitée en inférieure (**question 2**).

À partir de 1943, c'est au tour des Alliés de battre les armées allemande et japonaise :

– les Anglo-Américains libèrent l'Afrique du Nord en novembre 1942 ;

– les Anglo-Américains et les Soviétiques libèrent ensemble l'Europe (débarquements en Normandie et en Provence pendant l'été 1944, prise de Berlin en avril 1945) ;

– les Japonais et les Américains s'affrontent pendant quatre ans pour le contrôle des mers bordières et des péninsules périphériques de l'Eurasie, jusqu'aux bombardements atomiques d'Hiroshima et de Nagasaki en août 1945.

Les capitulations allemande et japonaise marquent la défaite de ces deux impérialismes. Le continent américain a été le seul continent épargné par la guerre (**question 2**).

### ► **Activité 2 : documents 2, 3 et 4 p. 13**

Une France en miettes.

Contrairement à ce qui a été longtemps dit, l'Allemagne entre en guerre avec une force équivalente à celle des Français et des Britanniques réunis. Le seul domaine où l'Allemagne montre une nette supériorité est l'aviation. En revanche, la France et le Royaume-Uni sont des puissances coloniales, ce qui n'est pas le cas de l'Allemagne. Faire observer le **document 2 p. 13** et faire répondre à la **question 3**. L'apogée du fait colonial se situe dans les années 1930. L'Empire britannique couvre 30 millions de km<sup>2</sup> et englobe 400 millions de personnes ; l'Empire français s'étend sur 11 millions de km<sup>2</sup> et regroupe 50 millions de personnes (**question 3**). Côté britannique, les formes de l'occupation sont multiples, passant des dominions (Canada, Australie, Nouvelle-Zélande, Union sud-africaine, quasi indépendants) à l'Inde, gouvernée par un vice-roi. Côté français, l'administration directe s'impose partout, même si les protectorats de Tunisie et du Maroc sont théoriquement des États souverains.

Dire aux élèves que la différence essentielle entre l'Allemagne et la France réside dans l'utilisation des armées :

– le plan français fixe comme objectif la défense du territoire, rendu inviolable par la ligne Maginot édifiée de 1930 à 1935 le long de la frontière de l'est, depuis la Suisse jusqu'à la Belgique. L'état-major compte aussi sur les difficultés de franchissement du massif ardennais. Cette doctrine défensive, élaborée par le maréchal Pétain et reprise par les généraux Weygand et Gamelin, veut empêcher l'hécatombe de la Grande Guerre et correspond aux attentes de la classe politique et de l'opinion publique ;

– l'état-major allemand privilégie au contraire le mouvement, notamment l'utilisation des blindés comme béliers. Faire observer les **documents 3 et 4 p. 13** et faire répon-

dre aux **questions 4, 5, 6, 7 et 8**. Aussi constitue-t-il une dizaine de divisions cuirassées (*Panzerdivisionen*) groupant 300 chars et une forte artillerie tractée soutenue par l'infanterie portée ; il utilise ces *Panzerdivisionen* pour percer le front ennemi en utilisant à fond les possibilités que lui offrent leur vitesse et leur puissance de feu (**questions 4 et 5**). Le 10 mai 1940, les Allemands déclenchent la « guerre éclair » (*Blitzkrieg*), dirigée simultanément contre les Pays-Bas, la Belgique et la France. Pendant que l'aile droite allemande écrase les armées hollandaise et belge au nord et que l'aile gauche fixe les Français sur la ligne Maginot au sud, 2 000 chars percent au centre dans les Ardennes et foncent vers la mer, coupant du gros de l'armée française le corps franco-britannique engagé en Belgique. Ces troupes, qui sont l'élite des armées alliées, sont forcées d'évacuer le continent à Dunkerque. Le 5 juin, l'armée allemande attaque à nouveau dans trois directions : vers la Normandie, vers Paris et vers la frontière suisse à travers la Champagne. Les lignes de défense cèdent à nouveau. Les Allemands entrent à Paris le 14 juin, à Rennes et Nantes le 19, à Brest et Lyon le 20 (**question 6**). À la veille de l'armistice – rappeler aux élèves que l'armistice est l'arrêt des combats (**question 7**) –, les Allemands ont atteint la Charente, le Bourbonnais et la vallée du Rhône. L'armée française est défaite en cinq semaines, perdant 100 000 hommes et abandonnant à l'ennemi 1 500 000 prisonniers (**question 8**). C'est la catastrophe militaire la plus brutale et la plus complète de l'histoire de France<sup>3</sup>. À la débâcle militaire s'ajoute la panique civile : dès le début de l'offensive, des milliers de frontaliers des régions du Nord, effrayés par les Allemands, dont l'occupation de 1914-1918 avait laissé un cruel souvenir, s'enfuient. Après la percée du front, l'exode s'amplifie : 8 millions de personnes essaient de gagner le sud de la Loire, sous la mitraille de la *Luftwaffe*.

### ► **Activité 3 : document 5 p. 13**

Le Royaume-Uni, dernier rempart de la démocratie en Europe.

Mais la guerre n'est pas finie pour l'Allemagne : il faut abattre le Royaume-Uni. Faire lire le **document 5 p. 13** et faire répondre aux **questions 9 et 10**. Hitler propose d'abord la paix, mais le Royaume-Uni la rejette et, sous la direction énergique de son Premier ministre Winston Churchill (1874-1965), s'engage dans la guerre totale (**question 9**). Plusieurs fois ministre, premier lord de l'Amirauté pendant la Grande Guerre, Churchill a critiqué sans relâche la politique britannique d'*appeasement* de la fin des années 1930. Churchill symbolise le refus obstiné de la moindre compromission avec le III<sup>e</sup> Reich, une détermination sans faille ni faiblesse, pour conduire les armées à la victoire. « *Même si nous sommes seuls, puisqu'une grande partie de l'Europe est tombée sous les coups de l'ordre nazi, nous irons jusqu'au bout*, affirme-t-il le 4 juin 1940, en pleine bataille de France. *Nous ne nous rendrons jamais !* » (**question 10**).

3. M. Bloch, *L'Étrange Défaite*, 1946, coll. « Folio Histoire », Gallimard, 1990 (rééd.). Beaucoup plus qu'une description de la campagne de France, c'est une réflexion sur les causes de l'effondrement de la France en ce début de l'été 1940.

## SUR LES TRACES DE LA GUERRE ENTRE 1940 ET 1945

### Le contexte historique

Les débuts de la guerre sont dramatiques pour les démocraties d'Europe de l'Ouest. Ainsi, la République française meurt de sa défaite. En effet, les pays qui perdent une guerre changent généralement de régime politique : après Waterloo, c'en est fini du régime impérial de Napoléon Bonaparte ; après Sedan, Napoléon III est contraint à l'exil et la République est proclamée. En 1939-1940, il n'existe pas d'union sacrée comme en 1914. Le gouvernement d'Édouard Daladier se divise en partisans de la conciliation avec Hitler et en tenants de la fermeté. De plus, aucun thème mobilisateur comme celui des provinces perdues (Alsace-Lorraine) ne vient ranimer le sentiment patriotique. Enfin, l'attaque allemande de septembre 1939 vise la Pologne et non la France : l'urgence née du danger n'est pas ressentie comme vitale...

### L'exploitation pédagogique des documents en classe

#### ► Activité 1 : documents 1, 2 et 3 p. 14

L'abîme : Vichy, l'Occupation, la collaboration.

Après la chute de Paris le 14 juin 1940, le président Lebrun charge le maréchal Philippe Pétain de constituer le nouveau gouvernement. Le 17 juin, Pétain annonce aux Français qu'il faut « cesser le combat », ce qui accélère la débandade militaire, puis il fait transmettre aux Allemands une demande d'armistice. La seule protestation vient du Royaume-Uni le 18 juin. Le général de Gaulle, qui a quitté la France la veille, lance depuis Londres un appel à poursuivre la lutte. Le 22 juin, l'armistice est signé dans la clairière de Rethondes, là même où Foch avait reçu la reddition des Allemands en 1918. La France doit démobiliser ses troupes et livrer son matériel de guerre : pièces d'artillerie, chars, avions, ses forteresses et ses aérodromes. Les prisonniers de guerre ne seront libérés qu'à la conclusion de la paix. Faire observer le **document 3 p. 14** et faire répondre aux **questions 5 et 6**. De plus, entre juin 1940 et novembre 1942, les Allemands occupent toute la moitié nord de la France et toute la façade atlantique, de Dunkerque à Saint-Jean-de-Luz (**question 6**). Paris et la plus grande partie des industries nationales passent sous la domination directe de l'occupant ; les régions littorales doivent servir de marchepied pour la lutte contre le Royaume-Uni et assurer le passage vers l'Espagne franquiste. Ainsi, les dispositions de l'armistice ne laissent libre d'occupation que moins de la moitié du territoire métropolitain, dans le sud du pays. Le gouvernement de Pétain et les parlementaires s'y replient et s'installent le 1<sup>er</sup> juillet dans la station thermale de Vichy (**question 5**). Entre la zone

libre, sur laquelle le gouvernement de Vichy exerce seul son autorité, et la zone occupée par les Allemands est établie une ligne de démarcation, allant de la frontière suisse à hauteur de Genève par Dôle, Moulins, Bourges, Tours, Angoulême et Mont-de-Marsan, jusqu'à Saint-Jean-Pied-de-Port<sup>4</sup>. Elle fonctionne comme une frontière intérieure : la circulation des personnes, des marchandises et du courrier est réduite au minimum. L'économie est étranglée, notamment celle de la zone libre, très dépendante de celle du nord, où se trouve l'essentiel de la production.

Faire observer le **document 2 p. 14** et faire répondre aux **questions 3 et 4**. Le 10 juillet, les sénateurs et députés réunis en Assemblée nationale adoptent le projet de réforme de l'État qui donne les pleins pouvoirs à Pétain<sup>5</sup>. La III<sup>e</sup> République est morte. Le 13 août 1940, dans un message radiodiffusé, Pétain annonce la « révolution nationale » ; c'est une politique réactionnaire, nourrie de la vulgate développée dans les milieux antirépublicains des années 1930 et dans les cercles antilibéraux et antidémocratiques du XIX<sup>e</sup> siècle. Faire décrire l'affiche (**question 3**) : il s'agit de restaurer la France d'avant l'individualisme sécrété par l'idée fautive de l'égalité des droits, d'avant la République et le suffrage universel, d'avant les lois sur la séparation des Églises et de l'État, d'avant l'exode rural et la dislocation des solidarités villageoises, d'avant la venue des étrangers, en particulier des juifs. Jamais dans l'histoire de France un homme ne cumula autant de pouvoirs, exercés dans les régimes démocratiques par des institutions séparées :

- Pétain a la plénitude du pouvoir gouvernemental : il nomme et révoque les ministres, qui ne sont responsables que devant lui, et dispose du pouvoir réglementaire en matière administrative. En 1941, les ministres doivent prêter serment de fidélité à Pétain ; cette obligation sera étendue par la suite aux magistrats, aux militaires, puis à tous les fonctionnaires civils ;
- il exerce le pouvoir législatif en Conseil des ministres ;
- il coiffe aussi la justice puisqu'il peut prononcer des condamnations.

Insister sur la disparition de la trinité républicaine, qui est remplacée par la devise « Travail, Famille, Patrie » (**question 4**). Faire comparer cette devise avec « Liberté, Égalité, Fraternité ». La hiérarchie devient le principe de la révolution nationale : le modèle du père remplace la référence au frère, à l'égal ; à cette époque, le travail, c'est la sujétion au patron, la famille la sujétion au père, et la patrie la sujétion à l'État. L'individu doit toujours être soumis à plus fort que lui...

La mise en œuvre de la révolution nationale dépend de la liberté d'action accordée par l'occupant. Faire observer le **document 1 p. 14** et faire répondre aux **questions 1 et 2**. C'est ce qui conduit Pétain à rencontrer Hitler à Montoire, dans le Loir-et-Cher, le 24 octobre 1940. Le maréchal,

4. En violation de l'armistice, les Allemands imposent d'autres lignes intérieures : une « zone interdite » (au nord de la Somme et de l'Aisne) à l'intérieur de laquelle une partie est rattachée au commandement militaire de Bruxelles avec les départements du Nord et du Pas-de-Calais ; une « zone annexée » et germanisée de force (l'Alsace-Lorraine) directement rattachée au Reich ; une « zone réservée » qui s'étend à l'ouest d'une ligne Dôle-Chaumont-Saint-Dizier-Mézières, prévue pour une future colonisation allemande. Les Italiens obtiennent aussi une zone d'occupation, qui s'étend de Nice jusqu'à la rive sud du lac Léman. De novembre 1942 à septembre 1943, l'occupation italienne est avancée jusqu'au Rhône et étendue à la Corse.

5. Le projet est approuvé par 569 parlementaires ; 20 d'entre eux s'abstiennent ; seuls 80 refusent la mise à mort de la République.



sans être précis, évoque le principe d'une collaboration ; la propagande nazie ne retiendra que la poignée de main échangée entre les deux chefs (**question 1**). Six jours plus tard à la radio, Pétain annonce l'entrée de la France « *dans la voie de la collaboration dans le cadre du nouvel ordre européen* ». La collaboration d'État est d'autant plus facile à mettre en place que les Allemands occupent la moitié nord de la France (**question 2** – Se reporter au **document 3 p. 14**). Elle repose, au moins jusqu'en 1942, sur deux postulats :

- la certitude de la victoire allemande ;
- la croyance en la possibilité pour la France de se concilier le vainqueur en prévenant ses exigences, dans le double but d'obtenir le retour des prisonniers, l'allègement des prélèvements et l'assouplissement de la ligne de démarcation, et, à long terme, la place la plus honorable possible dans l'Europe allemande.

### ► **Activité 2 : documents 4, 5 et 6 p. 15**

Le sursaut national : la France libre, la Résistance intérieure et la Libération.

Faire lire le **document 4 p. 15** et faire répondre aux **questions 7 et 8**. La Résistance est présente à l'extérieur et à l'intérieur du territoire :

– à l'extérieur, l'appel du général de Gaulle lancé le 18 juin 1940 marque la naissance de la Résistance. De Gaulle propose une analyse prospective pour relativiser la défaite qui, selon lui, n'est qu'une bataille : la « bataille de France » dans une « guerre mondiale ». Pour se faire entendre, le Général dispose de sa seule force de conviction : très peu parmi les hommes qui l'ont rejoint jouissent de quelque notoriété, à l'exception du professeur de droit René Cassin ou du général Catroux, ex-gouverneur de l'Indochine. Le gouvernement britannique, après avoir reconnu de Gaulle comme « chef des Français libres », accepte l'existence d'une force française autonome distincte de l'armée britannique : les Forces françaises libres (FFL) ;

– à l'intérieur, une série d'actions simultanées mais isolées attestent, dès la fin du mois de juin 1940, la volonté de résister. Les premiers résistants sont sans moyens matériels, sans liaison avec l'extérieur, et agissent dans une situation de totale disproportion des forces. Les actions militaires – sabotages, attentats, mise en place de filières d'évasion pour les prisonniers de guerre évadés ou les aviateurs alliés abattus – se doublent d'un autre type d'activité, de nature politique. Il faut contrer la propagande de Vichy ou de l'occupant grâce à des journaux clandestins : en zone occupée, *Pantagruel*, puis *Libération* et *Résistance*, créé par le groupe du musée de l'Homme ; en zone interdite, *L'Homme libre*, *La Voix du Nord* ; en zone libre, *Combat*, *Franc-Tireur*, *Témoignage chrétien*. Des regroupements finissent par s'opérer. Dans la zone libre, Henri Frenay et Henri de Menthon unissent leurs réseaux dans le mouvement *Combat* ; Emmanuel d'Astier de La Vigerie crée le mouvement *Libération-Sud*. Début

1942, le mouvement *Franc-Tireur* s'organise à Lyon. Dans la zone occupée, on compte cinq grands mouvements comme l'Organisation civile et militaire (OCM), *Libération-Nord*, fondée par Christian Pineau avec d'autres socialistes et des militants de la CGT, ou encore le *Front national*, créé par les communistes en mai 1941.

Les persécutions antisémites, l'instauration du Service du travail obligatoire (STO), les crimes de la Milice et l'enchaînement des défaites pour la Wehrmacht ébranlent l'opinion, qui commence à comprendre que le général de Gaulle avait vu juste en 1940. Le STO en particulier sera à l'origine des maquis, où seront accueillis de nombreux réfractaires. En 1942, de Gaulle envoie Jean Moulin en France, avec la mission d'unifier la résistance intérieure. À la suite du travail de Moulin, le Général se fait reconnaître, y compris par les communistes, comme chef unique de la Résistance (**question 7**). Cependant, les Alliés nient toute légalité à la France combattante, non issue d'élections régulières. Aussi de Gaulle affirme-t-il la légitimité de son mouvement, en provoquant le 27 mai 1943, au milieu d'un Paris occupé, la formation du Conseil national de la Résistance (CNR), véritable contre-pouvoir à l'État français de Pétain. Présidé par Jean Moulin, le CNR regroupe les chefs des principaux mouvements résistants, les délégués des centrales syndicales et les représentants des partis politiques d'avant-guerre, y compris ceux qui ne participent pas à la Résistance (**question 8**). Parallèlement, de Gaulle réunit à Alger, auprès du Comité français de libération nationale constitué en juin 1943, une assemblée consultative composée de résistants et d'anciens parlementaires. Au même moment, Roosevelt et Churchill décident du débarquement en Normandie. L'intensification des bombardements entre janvier et avril 1944 prépare l'assaut<sup>6</sup>. Faire observer le **document 5 p. 15** et faire répondre à la **question 9**. La Résistance intérieure est associée au plan allié : sabotage des installations électriques et téléphoniques, actions de guérilla destinées à retarder l'arrivée des renforts nazis, paralysie du réseau ferroviaire (**question 9**).

Le 6 juin 1944 à l'aube, la Manche est couverte d'une formidable armada. L'opération amphibie réunit 1 200 bâtiments de guerre, 5 700 bateaux de transport et péniches de débarquement avec 300 000 hommes à leur bord. Les Alliés parviennent à établir une tête de pont du 6 au 11 juin ; Bayeux est la première ville française libérée. Mais les Allemands résistent : si Cherbourg tombe le 26 juin, il faut attendre le 10 juillet pour que Caen soit libéré par les Britanniques, à l'est du dispositif allié. À l'ouest, du 25 au 30 juillet, les Américains parviennent à percer le front vers Avranches. Le 31, la 3<sup>e</sup> armée américaine, dans laquelle combattent les Français de la 2<sup>e</sup> division blindée, commandée par Leclerc, s'engouffrent dans la brèche en direction de la Bretagne, la Loire et Le Mans. Paris est libéré le 25 août. Du 15 au 17 août, la 7<sup>e</sup> armée américaine et la 1<sup>re</sup> armée française, commandée par de

6. À partir de janvier 1944, les bombardiers pilonnent systématiquement les centres industriels, puis, en avril, les gares de triage, les ponts, les terrains d'aviation et les routes, sur une aire très vaste allant des Flandres à la Bretagne, le secret du lieu de débarquement étant un facteur essentiel de la réussite de l'opération. La technique des « tapis de bombes » provoque la mort de 650 personnes à Paris les 20 et 21 avril et de 2 000 personnes à Marseille le 27 mai.



Lattre de Tassigny, débarquent en Provence, dans le secteur de Fréjus-Saint-Raphaël ; la 1<sup>re</sup> armée libère Toulon le 23 août et Marseille le 28, puis fait route vers le nord, à la suite de la 7<sup>e</sup> armée américaine. Les Alliés contrôlent alors un vaste quadrilatère compris entre Nantes, Brest, Le Havre et l'Île-de-France, et un triangle délimité par Montpellier, Grenoble et Nice. La Résistance libère l'Aquitaine, le Massif central, le Jura et la Savoie. Les Allemands n'occupent plus que les départements vosgiens, lorrains et alsaciens. Faire observer le **document 6 p. 15** et faire répondre aux **questions 10 et 11**. Au début de l'hiver, les départements de l'Est, qui doivent servir de marche-pied pour l'invasion de l'Allemagne, sont libérés (**question 11**). Leclerc entre à Strasbourg le 23 novembre (**question 10**). La dernière contre-offensive allemande lancée dans les Ardennes retarde l'assaut final. La 1<sup>re</sup> armée participera à l'invasion de l'Allemagne et, le 8 mai 1945, le général de Lattre de Tassigny recevra, avec les autres commandants en chef alliés, la capitulation allemande.

## L'HÉRITAGE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

### D'importants progrès techniques / La fusée V2, ancêtre direct de la fusée américaine *Saturne*

Se reporter au texte du livre p. 16.

### Le souvenir d'une immense joie à la Libération... mais aussi l'épuration

Période trouble, l'été 1944 voit se multiplier les exécutions sommaires. Il faut retenir le chiffre de 9 000 exécutions, concernant pour les trois quarts des miliciens dans les zones où les combats font rage. Les cours de justice institués en septembre 1944 instruisent 163 000 dossiers à partir de cette date : elles rendent un non-lieu dans la

moitié des cas et prononcent 26 000 peines de prison, 13 000 peines de travaux forcés et 7 000 condamnations à mort, dont 767 sont exécutées. L'épuration frappe durement la collaboration militaire, un peu moins la collaboration politique, assez peu la collaboration économique. Les grands procès de l'automne 1945 se terminent par les condamnations à mort de Pétain (peine commuée), Laval et Darnand, précédées de celle de l'écrivain Robert Brasillach.

### De nombreux films

Se reporter au texte du livre p. 17.

## POUR CONSTRUIRE LE RÉSUMÉ

Solliciter les élèves pour qu'ils trouvent les mots-clés de la leçon. Par exemple, « Axe/Alliés », « maréchal Pétain », « collaboration », « général de Gaulle », « Résistance », « débarquement de Normandie », « capitulation allemande ». Mettre en commun les réponses et écrire ensemble le résumé de cette séquence.

## BIBLIOGRAPHIE ET SITES INTERNET

- C. d'Abzac-Epezy, *La Seconde Guerre mondiale*, coll. « Synthèse », Armand Colin, 1999.
- Sous la direction de J.-P. Azéma et F. Bédarida, *1938-1948 : les années de tourmente, de Munich à Prague*, Flammarion, 1995.
- Ph. Burrin, *La France à l'heure allemande, 1940-1944*, Le Seuil, 1995.
- Quelques sites Internet : <http://www.invalides.org> (musée de l'Armée) ; <http://www.memorial.fr> ; <http://www.musee-resistance.com> (musée de la Résistance nationale) ; <http://www.normandie1944.fr> (musée du Débarquement).

# LE BILAN DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Pages 18 à 23 du dossier

## Référence aux Instructions officielles

Après une guerre totale qui a fait découvrir l'horreur des camps nazis et qui a obligé les États-Unis à atomiser le Japon, la Grande Alliance (Royaume-Uni, Union soviétique, États-Unis) fête sa victoire et prépare la reconstruction. Contrairement à ce qui s'est passé en 1919, des plans d'organisation du monde d'après-guerre sont arrêtés de concert. Mais l'alliance, déjà agitée en temps de guerre, ne survit pas longtemps au péril qui l'a suscitée.

## Compétences

- Caractériser une période : la rupture de la Grande Alliance.
- Étudier un document patrimonial : la *Déclaration universelle des droits de l'homme*.

## Photofiche

Voir la photofiche p. 52.

## QUEL EST LE BILAN DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE ?

### Le contexte historique

La **chronologie p. 18** montre que les Allemands et les Japonais sont vaincus en 1945. L'Europe est dans un état de faiblesse bien explicable du fait de l'ampleur des destructions matérielles et des misères sociales. L'Union soviétique (URSS) et les États-Unis se retrouvent face à face. Les Soviétiques et les Américains font cause commune contre le nazisme depuis 1941. Mais la fraternité des armes, les sympathies affichées et l'indispensable solidarité n'empêchent pas les arrière-pensées, les reproches, les peurs. Côté soviétique, par exemple, on réclame à l'Amérique l'ouverture d'un second front ; l'Amérique tarde à le faire, assure qu'elle le fera en 1943 puis en 1944, laissant les troupes russes supporter le poids des offensives allemandes. Côté américain, on se demande si Staline, qui a signé un pacte de non-agression avec Hitler en 1939 et qui a annexé les pays Baltes et une partie de la Pologne en 1940, ne cherche pas à étendre l'Empire soviétique et à exporter le communisme en Europe. Après les capitulations de l'Allemagne et du Japon, les deux « supergrands » n'ont plus aucune raison de maintenir un semblant d'union. Ce qui ne veut pas dire qu'ils veulent la guerre. Au terme d'un conflit qui a fait 50 millions de morts, les Soviétiques et les Américains n'ont pas envie de s'affronter. Ils sont condamnés à coexister. Sous quelle forme ? Voilà l'enjeu des années 1945-1947.

### L'exploitation pédagogique des documents en classe

#### ► Activité 1 : document 1 p. 18

La bipolarisation.

Faire observer le **document 1 p. 18** et faire répondre aux **questions 1, 2 et 3**. Jusqu'en 1939, le Royaume-Uni, la

France, l'Allemagne, l'Italie et le Japon dominent le concert des nations. Ce système multipolaire devient bipolaire en 1945 : la France et l'Italie s'effacent ; le Royaume-Uni est épuisé par sa victoire ; l'Allemagne et le Japon sont en miettes. Restent deux supergrands :

– l'URSS, qui domine l'Europe de l'Est : entre 1945 et 1949, la Pologne, la Tchécoslovaquie, la Hongrie, la Yougoslavie, la Roumanie, la Bulgarie et la République démocratique allemande (RDA) sont satellisées (**question 2**). Staline atteint le sommet de sa gloire. Le modèle soviétique suscite l'espoir de millions de personnes. C'est, croit-on, la société de demain, celle qui réalisera l'égalité, la justice, et le bien-être matériel. Oubliée la collaboration avec le Reich entre 1939 et 1941 : l'URSS incarne désormais la lutte contre le fascisme ;

– les États-Unis, grands vainqueurs de la guerre : ils ont livré bataille en dehors de leur territoire, ont limité leurs pertes humaines et se sont enrichis<sup>1</sup>. Leur victoire redonne à la démocratie libérale un lustre qui s'était beaucoup terni dans la vieille Europe. Enfin, un consensus minimal règle la diplomatie américaine. Une fois pour toutes, l'isolationnisme est enterré. L'*appeasement* de l'avant-guerre, cette volonté de conciliation à l'égard du nazisme, a été une faute qu'il ne faut pas renouveler à l'égard du communisme... À partir de là, les États-Unis organisent leur camp, qui recouvre toute l'Europe de l'Ouest (**question 1**).

Dire aux élèves que, par sa situation géographique et sa position de vaincue, l'Allemagne est le pays le plus exposé dans le conflit entre l'URSS et les États-Unis :

– depuis la capitulation, il n'y a plus d'État allemand ; le Reich est divisé en quatre zones et Berlin en quatre secteurs, dans lesquels le pouvoir est exercé par les Alliés, chacun étant libre d'agir à peu près à sa guise dans sa zone ;

– les résolutions adoptées à la conférence interalliée de Potsdam (du 17 juillet au 2 août 1945) comportent notamment le transfert de la ville de Königsberg et de la partie

1. Le PNB américain, qui s'élevait à 716,6 milliards de dollars en 1939, s'élève à 1 354,8 milliards en 1945.

nord de la Prusse orientale à l'URSS, et le transfert des territoires allemands situés à l'est de la ligne Oder-Neisse à la Pologne. Ainsi, les populations allemandes peuplant ces zones devront être renvoyées en Allemagne : près de 10 millions de personnes germanophones seront expulsées par l'URSS et la Pologne pendant l'hiver 1945-1946 (**question 3**).

### ► **Activité 2 : documents 2 et 3 p. 19**

L'Europe ruinée, meurtrie, déchirée.

Comme lors de la Grande Guerre, l'Europe est la principale victime du conflit. Faire observer le **document 2 p. 19** et faire répondre à la **question 4**. Les estimations des dégâts matériels soulignent une amputation du produit brut de 1939 de 25 % en URSS, de 13 % en Allemagne, de 8 % en France, de 7 % en Italie et de 3 % au Royaume-Uni<sup>2</sup>. Les réseaux ferroviaires et routiers sont détruits aux deux tiers. On s'est battu pendant des jours à Varsovie, Berlin ou Budapest ; les bombardiers anglo-américains ont rasé Dresde, Hambourg, Cologne et Francfort (**question 4**). Faire observer le **document 3 p. 19** et faire répondre aux **questions 5 et 6**. La guerre a fait trois sortes de victimes : celles des combats, celles des bombardements et celles des génocides (juif et tzigane). Mais les différences sont grandes entre les pays : en Pologne, les pertes représentent 15 % de la population de 1939, 10 % en Allemagne et en URSS, 1,5 % en France, 1 % au Royaume-Uni et 0,2 % aux États-Unis. Contrairement à 1914-1918, les populations civiles sont les plus touchées et les pertes militaires sont moins lourdes (six fois moindres en France, trois fois moindres au Royaume-Uni), sauf pour l'URSS et l'Allemagne, prises dans une guerre d'anéantissement. Si la France est relativement épargnée, c'est parce qu'elle a peu participé au conflit<sup>3</sup> (**question 5**). Les pertes civiles sont nulles en Amérique car c'est le seul continent épargné par la guerre (**question 6**).

Faire lire le **document 4 p. 19** et faire répondre aux **questions 7 et 8**. Du point de vue de la mémoire nationale et de l'Histoire, la question de la politique antisémite de l'État français est essentielle. Avant même que les nazis demandent quoi que ce soit à Vichy, le gouvernement de Pétain a « fait délibérément des juifs un groupe à part, leur a voué un mépris particulier et a pris à leur encontre des mesures discriminatoires »<sup>4</sup>. Les 3 et 4 octobre 1940 sont publiés les premiers règlements antisémites. En juin 1942, le gouvernement de Pierre Laval doit faire face à la demande de Berlin portant sur la déportation de 100 000 juifs. Au cours des négociations menées entre le SS Dannecker et le chef de la police René Bousquet, il est décidé que les gendarmes et les policiers français participeront en zone

occupée aux rafles de juifs étrangers (**question 7**). Les 16 et 17 juillet, 13 000 juifs de la région parisienne sont rassemblés (dont 4 000 enfants) au Vélodrome d'Hiver, puis transférés à Drancy, d'où partent les trains de déportation vers la Pologne ; les juifs étrangers de la zone libre, déjà détenus dans des camps d'internement ou raflés par la police française, seront livrés aux nazis en août. L'État français, en participant à la politique de déportation du régime nazi, devient le complice du processus de destruction des juifs d'Europe qui a fait 5 à 6 millions de morts (**question 8**).

## SUR LES TRACES D'UN MONDE À RECONSTRUIRE

### **Le contexte historique**

Du 4 au 11 février 1945, Roosevelt, Staline et Churchill se réunissent à Yalta pour préparer l'après-guerre. Ils discutent du sort de l'Allemagne, délimitent les zones d'occupation, décident des derniers détails concernant l'Organisation des Nations unies (ONU), et remettent à plus tard toute décision sur le montant des réparations. Roosevelt obtient de Staline l'adoption d'une déclaration sur l'Europe libérée, qui fait référence aux principes démocratiques de la *Déclaration des Nations unies*<sup>5</sup>.

### **L'exploitation pédagogique des documents en classe**

#### ► **Activité 1 : document 1 p. 20**

Dire l'indicible.

Faire observer le **document 1 p. 20** et faire répondre à la **question 1**. Les camps d'extermination dépassent en horreur tout ce qu'on avait pu connaître jusqu'alors ; leurs libérateurs parlent de « camps de la mort ». Primo Levi<sup>6</sup> utilise l'expression « démolition d'un homme », dont l'idée est reprise par l'historien américain Raul Hilberg dans son livre *La Destruction des juifs d'Europe*. Le terme « génocide », inventé en 1944 par le juriste polonais Lemkin, signifie littéralement « extermination d'un groupe ethnique » ; il est repris par l'ONU (convention de 1948 sur le génocide). Le mot « shoah » signifie en hébreu « catastrophe » et, pour cette raison, doit être réservé à la destruction des juifs. Dans les pays anglo-saxons et en Israël, on utilise souvent le terme « holocauste », qui désigne dans la Bible des sacrifices offerts à Dieu. En raison de son registre religieux, le mot ne fait pas l'unanimité. Finalement, le terme « extermination » a l'avantage d'être clair et englobe toutes les victimes des nazis (**question 1**).

2. Selon l'économiste américain A. Maddison, cité dans : J.-C. Asselain, *Histoire économique du XX<sup>e</sup> siècle : la réouverture des économies nationales (1939 aux années 1980)*, Presses de Sciences Po et Dalloz, 1995.

3. Se reporter au livre de l'élève, chapitre « La Seconde Guerre mondiale », « Comment la Seconde Guerre mondiale a-t-elle commencé ? », documents 3 et 4 p. 13.

4. R.O. Paxton, *La France de Vichy (1940-1944)*, Le Seuil, 1973.

5. La *Déclaration des Nations unies* est signée à Washington le 1<sup>er</sup> janvier 1942 par 26 nations, dont l'URSS ; elle reprend les principes de la Charte de l'Atlantique : interdiction des annexions territoriales qui ne seraient pas approuvées par suffrage populaire et rappel du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

6. Primo Levi, *Si c'est un homme*, Le Livre de Poche, 1994. Primo Levi est arrêté en décembre 1943 par la milice fasciste dans les montagnes du Val d'Aoste où il participait à la Résistance. Déporté à Auschwitz, il survivra. Écrit entre décembre 1945 et janvier 1947, *Si c'est un homme* constitue un témoignage majeur sur Auschwitz, car l'ouvrage nous livre des souvenirs qui n'ont pas encore eu le temps d'être revisités par la mémoire ou recomposés par les débats historiographiques qui ont surgi depuis la fin de la guerre.



## ► Activité 2 : document 2 p. 20

L'idéologie des droits de l'homme.

Les Nations unies entendent empêcher la reproduction des crimes nazis par un texte. Dès 1946, une commission présidée par Eleanor Roosevelt propose la formation d'un collège de 18 membres, tous indépendants de leurs gouvernements respectifs, pour écrire ce texte. Un an plus tard, la Commission des droits de l'homme fonctionne. Faire lire le **document 2 p. 20** et faire répondre aux **questions 2 et 3**. Le 10 décembre 1948, l'Assemblée générale des Nations unies réunie à Paris adopte le texte qu'elle a préparé, à la majorité, moins l'abstention de trois pays communistes, de l'Afrique du Sud et de l'Arabie Saoudite (**question 3**). Le texte de la déclaration est inamovible ; sa version française est un original officiel, signé et voté par les États, et non une traduction approuvée. La *Déclaration universelle des droits de l'homme* énonce les droits humains fondamentaux. Elle affirme leur indivisibilité. Elle définit l'égalité en droits, qui est le principe selon lequel toute personne doit être traitée de la même façon par l'État. C'est le rôle de la loi, qui s'applique de façon égale à tous. La déclaration de 1948 devient une référence des droits, certes proclamés antérieurement dans les démocraties, mais promus ici à l'échelle de l'humanité entière (**question 2**).

## ► Activité 3 : document 3 p. 21

Un procès pour établir la dignité de la personne.

En 1945, les États disposent d'un « droit de la guerre ». Mais rien dans les conventions internationales (Genève, La Haye) ne rend un État passible de sanctions pour avoir déclenché une guerre et organisé un génocide. Les Alliés finissent par s'entendre sur l'utilité d'un procès fondateur d'un droit nouveau : le 8 août 1945 (le jour où les Américains atomisent Nagasaki), le Tribunal international de Nuremberg est constitué pour juger 22 chefs nazis. Faire observer le **document 3 p. 21** et faire répondre aux **questions 4 et 5**. Le Tribunal est présidé par un Britannique, Sir J. Lawrence, assisté pour les États-Unis de F. Biddle, pour l'URSS du major général Nikitchenko, et pour la France de Donnedieu de Vabre. Le ministère public comprend lui aussi des représentants des quatre nations alliées<sup>7</sup> (**question 4**).

Quatre grands chefs d'accusation sont retenus :

- conjuration : les accusés ont élaboré et réalisé un plan pour prendre le pouvoir. De même, ils ont agi de concert dans l'exécution de leurs crimes ultérieurs ;
- crime contre la paix : les accusés ont violé les traités internationaux en vue de conduire des guerres d'agression ;
- crime de guerre : les accusés ont violé les lois et coutumes de la guerre ;

– crime contre l'humanité : « *c'est-à-dire l'assassinat, l'extermination, la réduction en esclavage, la déportation et tout autre acte inhumain commis envers toutes les populations civiles, avant ou pendant la guerre ; ou bien les persécutions pour des motifs politiques, raciaux ou religieux, lorsque ces actes ou persécutions [...] ont été commis à la suite de tout crime entrant dans la compétence du Tribunal ou en liaison avec ce crime* »<sup>8</sup>. Le crime contre l'humanité est donc un crime idéologique qui procède d'une doctrine niant à certaines populations le droit même à la condition humaine, pour la seule et unique raison qu'elles répondent à certains critères d'ordre racial, politique ou religieux<sup>9</sup> (**question 5**).

Le Tribunal de Nuremberg prononce 11 peines de condamnation à mort et 7 peines d'emprisonnement à vie.

## ► Activité 4 : documents 4 et 5 p. 21

La rupture de la Grande Alliance.

Au début de 1946, le président américain Truman attend toujours que les Soviétiques acceptent d'organiser des élections libres dans les pays d'Europe de l'Est que leurs armées occupent. C'est une véritable sphère d'influence, un empire qu'ils sont en train de créer<sup>10</sup>. Faire observer le **document 4 p. 21** et faire répondre à la **question 6**. Aussi les Américains sont-ils persuadés qu'il faut suivre les affaires de Turquie et de Grèce avec attention, d'autant que leur allié britannique, depuis longtemps influent dans cette partie du monde, est épuisé (**question 6**). L'intégrité territoriale de la Turquie et donc la liberté de circulation dans les Détroits sont menacées. En Grèce, les maquis communistes ont repris la guerre civile contre la monarchie, soutenus par les régimes communistes bulgare, yougoslave et albanais. Si l'URSS établit son influence sur la Méditerranée orientale, elle poursuivra sa pénétration dans le Proche-Orient. Elle prendra pied dans la péninsule arabique, qui produit de plus en plus de pétrole. Elle acquerra ainsi une influence décisive sur l'économie du monde. Faire lire le **document 5 p. 21** et faire répondre aux **questions 7 et 8**. On dit souvent que le coup d'envoi de la guerre froide est donné par Winston Churchill dans son discours du 5 mars 1946 à Fulton (Missouri) : « *De Stettin, sur la Baltique – mer d'Europe septentrionale, comprise entre la péninsule scandinave, la Russie, la Pologne, l'Allemagne et le Danemark – à Trieste, sur l'Adriatique – mer d'Europe méridionale, comprise entre les péninsules italienne et balkanique –, un rideau de fer est tombé sur le continent européen. Derrière cette ligne se trouvent les capitales de tous les pays de l'Europe orientale : Varsovie, Prague, Berlin, Vienne, Budapest, Belgrade, Bucarest et Sofia. Toutes ces villes, toutes ces nations sont soumises à l'influence soviétique* » (**questions 7 et 8**) ; se déclarant convaincu que les

7. Cf. le témoignage du procureur T. Taylor pour les États-Unis dans *Procureur à Nuremberg*, Le Seuil, 1995.

8. Article 6 du traité de Londres signé le 8 août 1945 par les Alliés.

9. Pour autant, le crime contre l'humanité, notamment la destruction des juifs d'Europe, n'a joué qu'un rôle secondaire dans le procès. L'après-guerre n'est pas encore propice au devoir de mémoire ; la conscience de la Shoah est beaucoup plus tardive : elle s'imposera après le procès du SS Adolf Eichmann à Jérusalem en 1961.

10. L'ambassadeur des États-Unis à Moscou, Averell Harriman, craint « *une nouvelle invasion barbare de l'Europe* ». Staline, observe-t-il, « *ne se limitera pas à réclamer un glacieux d'États voisins, faibles et aisément dominés. Une fois que l'Union soviétique tiendra entre ses mains les régions avoisinantes, elle essaiera de pénétrer dans le cercle des pays adjacents* ».

Soviétiques ne respectent « *que la force* », il invite « *les peuples de langue anglaise à s'unir d'urgence pour enlever toute tentation à l'ambition ou à l'aventure* ». Staline réplique peu après sur le même ton. C'est la fin de la conception qui a inspiré les accords de Yalta : un monde définitivement en paix, dans le cadre des Nations unies, sous la surveillance des trois grandes puissances. Un an plus tard, dans son discours du 12 mars 1947 devant le Congrès, Truman annonce que les États-Unis vont « *soutenir les peuples libres qui résistent aux tentatives de les soumettre qui sont faites par des minorités armées ou des pressions extérieures* ». Considérant l'Europe de l'Est comme perdue, la nouvelle doctrine américaine consiste à endiguer toute extension supplémentaire du communisme (*containment*<sup>11</sup>). L'engagement américain sera économique et financier, préfigurant ce que sera le plan Marshall. Ce n'est qu'après le blocus de Berlin (juin 1948-mai 1949) que l'endiguement prendra un caractère militaire, avec le Traité de l'Atlantique Nord (4 avril 1949).

## L'HÉRITAGE DU GÉNOCIDE

### Le journal d'Anne Frank : un témoignage précieux / Le génocide des juifs et des Tziganes en Europe

Le nazisme se différencie des autres formes de fascisme par son idéologie raciste et antisémite qui affirme la supériorité des Aryens et la nécessité d'éliminer les races dites « inférieures » (juifs et Tziganes). Les premières tueries de masse datent de l'agression de l'URSS, pendant l'été 1941, lorsque des commandos SS commencent à massacrer les juifs dans les territoires occupés. Mais, soit que les exécutants aient eu eux-mêmes la nausée, soit que les nazis aient craint que ces massacres ne soient découverts, l'idée d'une « solution finale de la question juive en Europe » est rapidement avancée. Il s'agit de rassembler les futures victimes dans des camps, conçus sur le modèle des camps de concentration, mais disposant de lieux d'exécution massive à l'abri des regards. Un premier camp d'extermination est rendu opérationnel à Chelmno, en Pologne, en juillet-août 1941, où les victimes sont asphyxiées avec les gaz d'échappement de camions. Cinq autres camps sont construits en Pologne : Treblinka, Belzec, Maïdanek, Sobibor et Auschwitz. La conférence de Wannsee (20 janvier 1942) planifie la destruction des juifs d'Europe. De début 1942 à novembre 1944 sont successivement déportés les juifs de Pologne, du Reich, de France, de Belgique, de Hollande, de Grèce, de Yougoslavie, de Roumanie, d'Italie et de

Hongrie. Les Tziganes résidant dans ces pays sont également déportés. À leur arrivée dans les camps, les détenus sont « triés » par les SS, qui séparent ceux qui sont reconnus aptes au travail (les jeunes adultes) des autres, qui sont gazés puis incinérés.

### La « rafle du Vel' d'Hiv' »

Se reporter au texte du livre p. 23.

#### ► Activité possible

Le président Jacques Chirac, à l'occasion du 53<sup>e</sup> anniversaire de la rafle du Vélodrome d'Hiver, a reconnu pour la première fois la complicité de l'État français dans la mise en œuvre de la destruction des juifs d'Europe sous Vichy<sup>12</sup>. Travailler avec les élèves sur cette reconnaissance, qui est essentielle pour deux raisons :

- elle a permis la mise en place d'une mesure de réparation pour les orphelins dont les parents ont été victimes des persécutions antisémites en France<sup>13</sup> ;
- elle fonde un devoir de mémoire pour tous les juifs qui furent déportés. En 2000, la date du 16 juillet a été décrétée « Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux Justes<sup>14</sup> de France ». Une plaque commémorative a été érigée au chef-lieu de chaque département, devant laquelle cette journée se déroule chaque année, présidée par le préfet, le dimanche 16 juillet si ce jour tombe un dimanche, et sinon le dimanche suivant. De même, en 2002, le 27 janvier a été décrété « Journée européenne de la mémoire de l'Holocauste et de la prévention des crimes contre l'humanité ».

## POUR CONSTRUIRE LE RÉSUMÉ

Solliciter les élèves pour qu'ils trouvent les mots-clés de la leçon. Par exemple, « génocide (ou crime contre l'humanité) », « Organisation des Nations unies (ONU) », « *Déclaration universelle des droits de l'homme (1948)* », « Rideau de fer ». Mettre en commun les réponses et écrire ensemble le résumé de cette séquence.

## BIBLIOGRAPHIE

- J. Heffer, M. Launay, *L'Ère des deux Grands, 1945-1973*, Hachette supérieur, 1992.
- M. Vaïsse, *Les Relations internationales depuis 1945*, coll. « Cursus », Armand Colin, 1990.
- J.-B. Duroselle, *Histoire diplomatique de 1919 à nos jours*, Dalloz, 9<sup>e</sup> éd., 1986.

11. Cette doctrine est due à un conseiller de l'ambassade américaine à Moscou, George Kennan, qui considérait, dès les années 1920, qu'en empêchant le communisme de s'étendre, on le ferait dépérir de l'intérieur.

12. On peut consulter l'intégralité du discours sur <http://www.elysee.fr>, rubrique « Interventions / Discours et déclarations », juillet 1995. Droits de reproduction réservés et strictement limités.

13. Décret du Premier ministre du 13 juillet 2000.

14. La loi définit comme « Justes » les personnes « ayant recueilli, protégé ou défendu, au péril de leur vie et sans aucune contrepartie, une ou plusieurs personnes menacées de génocide ».



## Référence aux Instructions officielles

Lors de sa visite au Mémorial de la Shoah en décembre 2008, le ministre de l'Éducation nationale Xavier Darcos a rappelé qu'il était « nécessaire d'enseigner aux jeunes générations, et de la façon la plus appropriée, l'histoire de ce moment tragique dont les témoins directs sont de moins en moins nombreux ».

Le rapport Waysbord propose les orientations suivantes :

- aborder le sujet de l'extermination des juifs par l'étude en classe d'un nom, d'un visage, d'un parcours, comme introduction à la période historique ;
- privilégier la vie, c'est-à-dire évoquer principalement la vie des enfants, en rappelant également l'histoire des enfants sauvés et des « Justes ».

## Compétences

- Être capable de prendre de la distance par rapport aux événements du passé.
- Être capable de lire des dessins d'enfants et d'en extraire les éléments importants.
- Être capable de passer d'un dessin à un texte.
- Être capable d'utiliser correctement les éléments de syntaxe et d'orthographe françaises.

## L'exploitation pédagogique en classe

### ► Activité 1 : « Je découvre l'histoire de Thomas, un enfant déporté »

Thomas Geve est né en 1930. Il vit avec ses parents à Berlin, en Allemagne. Il est juif.

En 1935, les lois de Nuremberg marquent le début de l'exclusion et de la persécution systématiques des juifs. Pour y échapper, le père de Thomas part pour l'Angleterre, où il espère faire venir très vite sa famille. Malheureusement, la fermeture des frontières et le début de la guerre l'en empêchent.

Thomas, alors âgé de 10 ans, reste à Berlin avec sa mère, qui est ouvrière. Enfant très vif et très développé pour son âge, Thomas travaille comme fossoyeur au cimetière juif. Il est arrêté plusieurs fois.

En 1943, alors que seuls sont déportés les adolescents de 16 ans, Thomas, dont le physique développé le fait paraître plus âgé, est déporté à Auschwitz-Birkenau.

En janvier 1945, tandis que les troupes russes avancent vers Auschwitz, les nazis évacuent le camp vers l'ouest. Pour les prisonniers, c'est « la marche de la mort » : pendant une dizaine de jours, il faut avancer au pas de course dans le froid et la neige, sans manger ou presque ; dès qu'un détenu est distancé par le groupe, il est battu ; les pauses sont rares, les détenus souffrent de dysenterie ; beaucoup d'entre eux meurent, les jambes gelées. Après un arrêt au camp de concentration de Gross-Rosen, les survivants sont entassés dans des wagons de marchandises à ciel ouvert. Le froid est insupportable. Pour s'en protéger, les prisonniers s'abritent derrière les corps de ceux qui sont morts. Thomas Geve et ses camarades de misère arrivent finalement à Buchenwald, où l'organisation interne du camp est confiée aux détenus, ce qui rend le quotidien un peu moins insupportable. Un mouvement de résistance a même réussi à s'organiser à l'intérieur du

camp. Le 11 avril 1945, les Américains approchent. Les résistants déterrent les armes qu'ils avaient cachées et libèrent le camp.

Les 22 mois de captivité ont affaibli Thomas. Son état ne lui permet pas de supporter un transfert. Il reste un mois durant à l'infirmerie du camp pour y être soigné. Voulant témoigner de ce qu'il a vécu durant sa captivité, il demande du papier et des crayons. Un ami lui apporte un bloc de formulaires SS comportant des feuillets de 10 × 15 cm, et cinq petits crayons de couleur. Il réalise 79 dessins, qui montrent un maximum de détails sur un minimum de place. Les dessins ont été présentés à l'exposition « Il n'y a pas d'enfants ici – Auschwitz, Gross-Rosen, Buchenwald » ; les originaux sont au musée Yad Vashem à Jérusalem.

Thomas Geve est parti s'installer en Israël en 1950. Il a rédigé une biographie intitulée *Jeunesse enchaînée*.

### ► Activité 2 :

#### « Je décris la vie dans les camps »

Le travail qui est ici proposé aux élèves doit être mené avec de grandes précautions. Aborder le thème de la vie dans les camps de la mort n'est pas aisé : il s'agit de faire percevoir l'horreur à des enfants qui en sont très éloignés. Il faut réussir à dire les faits historiques, en faisant très attention à ne pas choquer. C'est précisément là que le travail du pédagogue entre pleinement en action : il s'agit de trouver des activités qui permettent de faire progresser les élèves dans la connaissance, sans pour autant les bloquer dans la réalité tragique des faits.

Les Instructions officielles préconisent de présenter cette période à travers le prisme des enfants : le témoignage du jeune Thomas Geve permet cette approche. Ses dessins sont très réalistes, presque encyclopédiques. Ils témoignent des faits avec une grande simplicité qui les rend bouleversants. Il est important que l'enseignant aménage dans sa première séance une phase où la parole des enfants

est libre, c'est-à-dire que chacun peut dire ce qu'il ressent en observant les dessins de Thomas. Cette phase est très importante car elle permet aux élèves de décharger leurs émotions. Ensuite, il est possible de travailler sur les faits historiques.

Dans le premier dessin, Thomas évoque le tatouage des prisonniers ; il montre leur déshumanisation. Dans son dessin, le prisonnier est en couleurs lorsqu'il entre dans le baraquement et il est en gris lorsqu'il en ressort. Cela montre qu'il a perdu son humanité et est devenu un objet à la merci des nazis. Cette subtilité dans le choix des couleurs doit être expliquée aux élèves. Thomas disposait seulement de quelques feuilles de la taille d'une carte postale et de quelques crayons de couleur. Pour témoigner, il a donc utilisé au maximum le peu qu'il avait. Ici, il utilise la perte des couleurs pour souligner la déshumanisation.

Le deuxième dessin rend compte de la journée d'un détenu. Levés dès cinq heures et parfois même encore plus tôt, les prisonniers ont une journée harassante. Ils travaillent sans arrêt, effectuant des travaux physiques très pénibles jusqu'au soir. Le soir venu, ils sont épuisés et s'endorment parfois sans être nourris.

La faim est également omniprésente : Thomas en fait un autre dessin, dont l'organisation spatiale souligne cette obsession du manque de nourriture. Le mot *hunger*, qui veut dire « faim » en allemand, est écrit en grosses lettres. Le baraquement de la cuisine, situé au centre du dessin, est protégé par des gardes. Les hommes rôdent autour dans l'espoir de trouver quelque chose à manger. Voici ce que Thomas écrit dans les commentaires qui accompagnent ses dessins : « *Trouver un petit supplément de nourriture était une obsession. Nous étions entourés des ombres squelettiques qu'étaient devenus les détenus tellement amaigris. De minces épiluchures de pommes de terre laissées par quelqu'un, du chou pourri récupéré dans une poubelle des cuisines, du pain moisi qu'un absent avait caché, de la nourriture crue pour animaux trouvée dans les mangeoires des chevaux, tout cela était un festin.* »

Le dernier dessin permettra d'évoquer les chambres à gaz et les fours crématoires, où les prisonniers étaient exterminés. Vraisemblablement, dès lors qu'ils n'étaient plus capables de travailler, les déportés étaient gazés puis incinérés dans les fours crématoires. C'est pourquoi ils redou-

taient par-dessus tout de perdre leurs forces ou de tomber malades.

## Pour aller plus loin

Des prisonniers adultes ont eux aussi témoigné avec des dessins, qui pourront être proposés aux élèves. Les mettre en parallèle avec ceux de Thomas permet de rendre compte de la force des dessins de l'enfant. Les élèves pourront aussi travailler sur les différentes représentations d'un même sujet.

Il est également possible de travailler sur l'histoire d'autres enfants, comme celle d'Anne Frank par exemple.

## BIBLIOGRAPHIE

- T. Geve, *Il n'y a plus d'enfants ici : dessins d'un enfant prisonnier des camps de concentration*, éd. J.-C. Gawsewitch, 2009.

## SITES INTERNET

- [www.shoah.education.fr](http://www.shoah.education.fr) : ce site permet aux enseignants de préparer leurs cours.
- [www.grenierdesarah.org](http://www.grenierdesarah.org) : ce site conçu spécifiquement pour les enfants (8-11 ans) permet de consulter la base documentaire recensant les 11 400 enfants juifs déportés de France ; il contient aussi des documents d'archives et des photographies.
- [www.memorializieu.eu](http://www.memorializieu.eu) : site de la Maison d'Izieu, lieu d'accueil d'enfants juifs pendant la guerre. La Maison d'Izieu est à l'origine de l'exposition des dessins de Thomas Geve.
- [www.buchenwald-dora.fr](http://www.buchenwald-dora.fr) : on retrouve sur ce site les dessins de Thomas Geve ainsi que des témoignages d'anciens déportés.
- [ww2.ac-poitiers.fr/civique/spip.php?article472](http://ww2.ac-poitiers.fr/civique/spip.php?article472) : ce site permet de visionner les dessins de Thomas Geve en diaporama.

## Référence aux Instructions officielles

Né d'un réflexe patriotique après la débâcle de 1940, le gaullisme est devenu un courant majeur de la vie politique française contemporaine, porté par des générations successives de fidèles. Il a suscité aussi de fermes oppositions. L'histoire du gaullisme est indissociable de celle de son fondateur, Charles de Gaulle (1890-1970), une personnalité hors du commun. On peut dégager assez facilement les traits dominants de sa vision et de sa pratique politiques : un État fort, une diplomatie indépendante, une défense autonome, la modernisation technologique et économique, tout cela au service d'un dessein : la grandeur de la France.

## Compétences

- Situer dans le temps les moments importants de la vie du général de Gaulle.
- Caractériser une période : la présidence de Charles de Gaulle (1958-1969).

## Photofiche

Voir la photofiche p. 54.

## QUI ÉTAIT LE GÉNÉRAL DE GAULLE ?

### Le contexte historique

La **chronologie p. 26** montre que quatre époques successives marquent la vie de Charles de Gaulle :

– 1890-1940 : les années de formation. Né à Lille le 22 novembre 1890, de Gaulle choisit la carrière militaire. Il est blessé à trois reprises et est fait prisonnier pendant la Grande Guerre. Officier instructeur et officier d'active de 1919 à 1940, il développe, à travers une série d'ouvrages, ses théories iconoclastes sur les blindés et sur la création d'une armée de métier ;

– 1940-1946 : le combat contre l'occupant. Alors que le maréchal Pétain négocie un armistice avec les nazis, de Gaulle lance, le 18 juin 1940 depuis Londres, son plus célèbre appel, exhortant les Français à poursuivre la lutte. Il entend ainsi maintenir la France dans la guerre au côté des Alliés. Peu à peu, il parvient à fédérer sous son autorité les mouvements de résistance intérieure et à faire reconnaître la légitimité de la France libre par les Alliés. À la Libération, président du Gouvernement provisoire, il restaure la République ;

– 1946-1958 : la « traversée du désert ». En désaccord avec le régime d'Assemblée défendu par les grands partis, de Gaulle démissionne du gouvernement en janvier 1946. Retiré à Colombey-les-Deux-Églises, il écrit ses *Mémoires de guerre*. La crise de régime provoquée par la guerre d'Algérie précipite son retour au pouvoir le 1<sup>er</sup> juin 1958 ;

– 1958-1969 : la présidence. De Gaulle fait adopter une nouvelle Constitution : la V<sup>e</sup> République est née. Il devient le premier président de la V<sup>e</sup> République en 1958 et est réélu en 1965. Il se retire définitivement de la vie politique en avril 1969, après l'échec du référendum sur les collec-

tivités locales et le Sénat. Le 9 novembre 1970, il décède à Colombey-les-Deux-Églises, où il est enterré.

### L'exploitation pédagogique des documents en classe

#### ► Activité 1 : document 1 p. 26

Le résistant du 18 juin 1940.

Faire lire le **document 1 p. 26** et faire répondre aux **questions 1, 2 et 3**. Au moment où le général de Gaulle s'adresse aux Français, le 18 juin 1940, l'armée allemande occupe la moitié nord de la France. En moins de cinq semaines, l'armée française a été défaite, le pays a été envahi, des millions de civils ont fui dans un exode pathétique, le gouvernement a quitté Paris pour se réfugier à Bordeaux ; le maréchal Pétain vient d'annoncer aux Français que son gouvernement a demandé un armistice à l'Allemagne (**question 1**)<sup>1</sup>. L'analyse que fait de Gaulle de la défaite est différente de celle de Pétain ; s'il retient, comme Pétain, la supériorité numérique des envahisseurs, il insiste sur « *les chars, les avions, la tactique des Allemands qui nous font reculer* » (**question 2**). Mais, pour de Gaulle, la défaite n'est pas définitive. Il rappelle d'abord que la France ne se limite pas à son territoire européen car « *elle a un vaste empire derrière elle* » ; cet empire est hors de portée de l'Allemagne et peut constituer une base où reconstituer les forces françaises. De Gaulle dit aussi que grâce à l'alliance avec le Royaume-Uni, les Alliés tiennent la mer. Il rappelle enfin que la France peut acheter à crédit des équipements aux États-Unis (**question 3**). En conclusion, de Gaulle invite « *les officiers et les soldats* » ainsi que « *les ingénieurs et les ouvriers spécialistes de l'armement* » à le rejoindre en Angleterre pour poursuivre la lutte. Ce faisant, il est un rebelle aux yeux de Pétain, qui le fera condamner à mort par contumace.

1. Se reporter au livre de l'élève, « La Seconde Guerre mondiale », « Comment la Seconde Guerre mondiale a-t-elle commencé ? », documents 3 et 4 p. 13.

## ► Activité 2 : documents 2 et 3 p. 27

Le héros de la Libération.

Après le débarquement en Normandie le 6 juin 1944 et son premier contact avec le sol métropolitain sur la plage de Courseulles le 14 juin 1944, le général de Gaulle insiste pour que Paris soit libéré rapidement, alors que les Anglo-Américains prévoient d'aller directement vers l'est sans passer par la capitale. La 2<sup>e</sup> DB (2<sup>e</sup> division blindée) du général Leclerc et la Résistance intérieure libèrent Paris le 25 août. De Gaulle entre dans la capitale et atteint la gare Montparnasse, où il lit l'acte de reddition de la garnison allemande, en compagnie de Leclerc. Le même jour, il se réinstalle au ministère de la Guerre rue Saint-Dominique, dans le bureau qu'il occupait jusqu'au 10 juin 1940, signifiant ainsi que Vichy est une parenthèse et que la République n'a jamais cessé d'exister. Faire observer le **document 2 p. 27** et faire répondre aux **questions 4 et 5**. Puis, il se rend à l'Hôtel de Ville où il prononce un discours dans lequel il insiste sur le rôle déterminant joué par les Français pour leur propre libération, « oubliant » au passage de citer les Alliés<sup>2</sup> (**question 5**). Le lendemain, 26 août, c'est l'apothéose : malgré les réticences des Américains – des combats ont encore lieu dans la banlieue nord de Paris –, de Gaulle descend triomphalement les Champs-Élysées (**question 4**).

Le Général a clairement affirmé sa préférence pour une nouvelle république. Or, le droit de vote est le fondement même de toute république. La République française, qui avait été l'un des premiers régimes à appliquer le suffrage universel masculin à partir de 1848, est en retard pour le vote des femmes<sup>3</sup>. La gauche a été plus hostile au suffrage féminin que la droite parce qu'elle craignait l'influence de l'Église sur les femmes. Déjà en 1919, le pape Benoît XV s'était prononcé en faveur du vote des femmes. Faire observer le **document 3 p. 27** et faire répondre aux **questions 6 et 7**. Ce n'est qu'avec l'ordonnance du 21 avril 1944 que le droit de vote est accordé aux femmes. C'est un catholique, de Gaulle, qui leur permet ainsi de voter pour la première fois le 21 octobre 1945. Ce jour-là, le Gouvernement provisoire soumet le principe d'une nouvelle république à la ratification du peuple français, par référendum – question directe à laquelle les électeurs répondent par oui ou par non – ; dans la foulée, les citoyens élisent les députés de la première Assemblée constituante (**questions 6 et 7**).

## ► Activité 3 : document 4 p. 27

Le premier président de la V<sup>e</sup> République.

À la Libération, les Français rejettent la III<sup>e</sup> République, jugée responsable de la défaite et d'avoir permis le régime de Pétain. Ils choisissent d'établir un nouveau régime républicain dans lequel les députés élus par les citoyens exercent le pouvoir. Ce régime, la IV<sup>e</sup> République, ne

résiste pas à la crise de régime provoquée par la guerre d'Algérie. Investi par les députés le 1<sup>er</sup> juin 1958, le général de Gaulle entame immédiatement la révision de la Constitution, préalable, selon lui, au redressement national. Les idées institutionnelles du Général sont contenues dans son discours de Bayeux (16 juin 1946), tentative pour infléchir les projets qui devaient conduire à la IV<sup>e</sup> République. Il s'y prononçait pour une stricte séparation des pouvoirs. Reconnaisant au Parlement le rôle de représenter les opinions et de voter les lois, de Gaulle est surtout préoccupé de renforcer le pouvoir exécutif. L'autorité du gouvernement est mieux assurée et le président de la République devient la pièce maîtresse des institutions. Il est le dépositaire de la souveraineté nationale, surtout depuis son élection au suffrage universel introduite par la réforme de 1962, qui l'a fait comparer à un « roi élu »<sup>4</sup>. Son mandat de 7 ans, renouvelable indéfiniment, assure la pérennité de son action. Il dispose des moyens pour assurer l'indépendance nationale, en recourant si besoin à des pouvoirs exceptionnels. En tant que chef des armées, il a la responsabilité de décider de l'emploi de l'arme nucléaire. Il est le régulateur des institutions : il nomme et révoque le Premier ministre, peut dissoudre l'Assemblée nationale, peut soumettre à référendum des projets de lois<sup>5</sup>. Faire observer le **document 4 p. 27** et faire répondre à la **question 8**. Faire décrire la photographie. Comme tous ses prédécesseurs depuis Adolphe Thiers en 1871, le président de Gaulle sacrifie au rite républicain de la photo officielle. Le Général choisit Jean-Marie Marcel qui avait déjà réalisé un portrait de lui en 1945, menton haut et cigarette au coin des lèvres. Le photographe prend deux clichés du président : le premier en uniforme, le second en civil avec le ruban de l'ordre de la Libération autour du cou. C'est celui que de Gaulle choisit. C'est une photographie académique : l'exercice de figuration impose le port de l'habit de cérémonie et le fond neutre de la bibliothèque de l'Élysée. De Gaulle reprend les canons esthétiques installés depuis Thiers : la posture debout, hiératique, légèrement de trois quarts, la main droite appuyée sur les livres de la Constitution ; l'absence de sourire ; le regard porté au loin pour refuser toute forme d'intimité avec le spectateur ; le format en hauteur (**question 8**).

## SUR LES TRACES DU GÉNÉRAL DE GAULLE

### L'exploitation pédagogique des documents en classe

#### ► Activité 1 : document 1 p. 28

L'officier non conformiste.

De Gaulle fait ses études à l'école militaire de Saint-Cyr, dont il sort en 1912. Nommé au 33<sup>e</sup> régiment d'infanterie,

2. Se reporter au livre de l'élève, « La Seconde Guerre mondiale », « Sur les traces de la guerre entre 1940 et 1945 », document 6 p. 15.

3. La Constitution allemande de 1919 accorde le droit de vote aux hommes et aux femmes âgés de 20 ans. En Grande-Bretagne, le suffrage féminin est également acquis en 1918 mais à partir de l'âge de 30 ans ; en 1928, l'âge électoral féminin est de 21 ans, comme pour les hommes. Aux États-Unis, le droit de vote des femmes est accordé par le 19<sup>e</sup> amendement de la Constitution en 1920.

4. L'élection au suffrage universel doit permettre de rompre avec le « régime des partis » et doit offrir aux futurs présidents l'onction populaire indispensable à une personne qui ne disposerait pas de la légitimité gaulliste.

5. Se reporter au livre de l'élève, chapitre « La V<sup>e</sup> République », « Sur les traces de la V<sup>e</sup> République », document 1 p. 34.



il est pris en amitié par son chef, le colonel Pétain. Faire observer le **document 1 p. 28** et faire répondre à la **question 1**. Après la Grande Guerre, de Gaulle se passionne pour les problèmes de stratégie : dans ses ouvrages *Le Fil de l'épée* (1932) ou *Vers l'armée de métier* (1934), il se fait le théoricien d'une nouvelle guerre de mouvement fondée sur l'emploi des blindés. Pendant la débâcle de l'été 1940, de Gaulle, alors colonel de blindés, remporte une victoire sur les Allemands à Moncornet (Aisne), ce qui lui vaut d'être nommé général de brigade à titre provisoire (**question 1**). Le 6 juin, Reynaud le nomme sous-secrétaire d'État à la Guerre, chargé de mission auprès de Churchill pour examiner les conditions de poursuite de la lutte. Le 16 juin, de retour de Londres, de Gaulle apprend, à Bordeaux, que Pétain a demandé l'armistice. Il décide de repartir pour Londres dès le lendemain.

### ► **Activité 2 : documents 2 et 3 p. 28**

Le décolonisateur.

Le 1<sup>er</sup> novembre 1954, divers points des départements algériens sont l'objet d'attentats. Si la IV<sup>e</sup> République a su régler la décolonisation au Maroc et en Tunisie (1956), elle échouera en Algérie. En mai 1958, la perte d'autorité du gouvernement Pflimlin est évidente face à la révolte des colons français d'Algérie, que les chefs de l'armée et de l'administration locale décident de rejoindre. La double crainte d'un débarquement de parachutistes d'Algérie en métropole et de la constitution d'un Front populaire pour s'y opposer fait redouter une guerre civile sur le modèle espagnol de 1936. Face à la crise de régime, de Gaulle se déclare prêt à revenir au pouvoir, à condition de changer la Constitution. Il est investi par les députés le 1<sup>er</sup> juin 1958. Faire lire le **document 2 p. 28** et faire répondre aux **questions 2 et 3**. Le Général constitue un gouvernement d'union nationale pour :

- rétablir la paix civile en métropole et en Algérie ;
- restaurer la position internationale de la France battue en brèche par les méthodes indignes de son armée, notamment le recours à la torture pendant la bataille d'Alger (1957) ;
- conduire la réforme de l'État grâce à l'adoption d'une nouvelle Constitution (**question 2**).

Le lendemain, 2 juin, le Général obtient les pouvoirs spéciaux pour traiter le problème algérien (**question 3**). Faire observer le **document 3 p. 28** et faire répondre aux **questions 4 et 5**. Depuis 1954, il a laissé entendre, aux uns, que l'Algérie devait rester française, aux autres, qu'il souhaitait une évolution (**question 4**). Les slogans les plus martelés – « *Vive l'Algérie française !* » – laissent penser qu'il se range dans le camp des partisans de l'intégration. Cependant, il est convaincu qu'une politique algérienne doit obtenir l'adhésion de la majorité musulmane, et il n'est pas persuadé que les musulmans sont favorables à l'intégration. En vérité, il se donne le temps d'évaluer le rapport de forces pour avancer une solution. C'est pour cette raison que, trois jours après son investiture, le Général fait une « tournée des popotes » en Algérie

(**question 5**). Un an plus tard, de Gaulle envisage trois options : la sécession complète et l'indépendance de plein droit ; le maintien de l'Algérie dans la République française ; l'indépendance de l'Algérie, qui reste associée à la France pour l'économie, l'enseignement, la défense et les relations extérieures. De Gaulle incline pour la troisième solution. Son choix est bien préparé, à l'occasion, là encore, de voyages en Algérie et de discussions avec quelques chefs d'État étrangers. C'est sur ces bases que se creuse un divorce entre le Général, décidé à se débarrasser du problème algérien, et les Français d'Algérie, appuyés sur certaines unités combattantes dirigées par des chefs comme Massu. Il faut encore trois ans pour sortir du drame algérien. C'est chose faite avec les accords d'Évian, signés le 20 mars 1962. Si les Français approuvent ces accords à 90 %, c'est pour plébisciter la politique algérienne du général de Gaulle, mais c'est aussi pour se débarrasser du « boulet colonial ». En Algérie, le référendum d'autodétermination est fixé au 1<sup>er</sup> juillet 1962 ; il aboutit à la proclamation de l'indépendance.

### ► **Activité 3 : document 4 p. 29**

Un grand communicateur.

Faire observer le **document 4 p. 29** et faire répondre aux **questions 6 et 7**. Pour le Général, qui veut avant tout gouverner en contact direct avec le peuple, le bain de foule – c'est-à-dire l'immersion du chef au cœur de la masse (**question 6**) – constitue le premier moyen de sa communication personnelle. Cette forme de contact est pour lui un rôle aisé à jouer et dans lequel il excelle depuis la libération de Paris : « *Ah ! C'est la mer ! Une foule immense est massée de part et d'autre de la chaussée. Peut-être deux millions d'âmes [...]. Je vais à pied.* »<sup>6</sup> Pourtant, cette pratique est risquée : chahut, bousculade, joie mal contrôlée ou tentative d'assassinat (**question 7**). De Gaulle justifie son choix, et, là encore, il le fait remonter à la libération de Paris : « *Il s'agit, aujourd'hui, de rendre à lui-même, par le spectacle de sa joie et l'évidence de sa liberté, un peuple qui fut hier écrasé par la défaite et dispersé par la servitude. Puisque chacun de ceux qui sont là a, dans son cœur, choisi Charles de Gaulle comme recours de sa peine et symbole de son espérance, il s'agit qu'il le voie, familier et fraternel, et qu'à cette vue resplendisse l'unité nationale.* »

### ► **Activité 4 : document 5 p. 29**

La grande politique gaullienne.

« *C'est parce que nous ne sommes plus une grande puissance qu'il nous faut une grande politique, parce que si nous n'avons pas une grande politique, comme nous ne sommes plus une grande puissance, nous ne serons plus rien* » (conférence de presse, 1969). La « grande politique » a un objectif clair : faire retrouver aux Français « le goût de l'excellence » et rétablir le rang de la France parmi les nations. Mais comment ?

– En disposant d'une force de dissuasion nucléaire autonome : le 13 février 1960 sur la base de Reggane (Sahara algérien), la première bombe atomique française explose.

6. Ch. de Gaulle, *Mémoires de guerre*, tome 2.



– En refusant la bipolarisation : l’acquisition en propre d’armes nucléaires encourage le Général à se dégager de la tutelle américaine (départ des troupes françaises du commandement militaire intégré de l’OTAN en 1966) et à se rapprocher des régimes communistes (reconnaissance diplomatique de la République populaire de Chine en 1964 ; voyage du général de Gaulle en URSS en 1966). Les tensions avec les États-Unis lui donnent le prétexte pour s’engager dans une véritable défense des pays pauvres. Faire observer le **document 5 p. 29** et faire répondre à la **question 8**. Ses voyages en Amérique latine (Mexique en 1964, Brésil et Venezuela en 1965), en Asie (Cambodge en 1966, **question 8**) ou ses prises de position en faveur des Palestiniens donnent à la diplomatie française une posture tiers-mondiste. Le même souci d’indépendance explique son attitude prudente face à l’Europe : il approuve le traité de Rome (1957) et la réconciliation franco-allemande, mais dénonce les risques d’une évolution du Marché commun vers une Europe fédérale.

– En hissant le pays au niveau des grandes puissances économiques : au cœur de la croissance économique extraordinaire des Trente Glorieuses<sup>7</sup>, l’État gaullien pousse à la modernisation industrielle, avec des réalisations spectaculaires comme le premier vol du supersonique *Concorde* le 2 mars 1969, le développement du secteur des lanceurs spatiaux, les progrès réalisés en matière de centraux téléphoniques...

### ► **Activité 5 : document 6 p. 29**

La crise de Mai 1968.

En mars 1968, le journal *Le Monde* publie un article de Pierre Vianson-Ponté intitulé « La France s’ennuie ». Après l’élection présidentielle de 1965, aucun événement politique ne semble en effet devoir se produire avant la fin du second septennat du Général. Pourtant, le climat social s’assombrit : des grèves dures, peu contrôlées par les syndicats, éclatent dans les régions d’industrialisation récente et dans les entreprises qui emploient une main-d’œuvre rurale et immigrée. Par ailleurs, l’agitation gagne les campus universitaires construits dans les banlieues des grandes villes : c’est le cas de l’université de Nanterre, fermée le 2 mai. Mais, loin de tomber, la fièvre gagne les universités des centres-ville : à Paris, la Sorbonne est fermée à son tour le 3 mai. Les syndicats déclenchent la grève générale le 13 mai. Le travail est arrêté dans de nombreuses entreprises industrielles, dans les transports et dans les services publics. La rupture des approvisionnements bloque l’activité productive. Malgré la conclusion des accords de Grenelle<sup>8</sup>, le mécanisme de la crise politique est amorcé. L’après-midi du 29 mai, les radios annoncent que de Gaulle a quitté Paris pour une destination inconnue. Dans la soirée, on apprend qu’après un passage à Baden-Baden (RFA), il est parti dans sa maison de Colombey. Dans l’après-midi du 30, de retour à Paris, le Général annonce à la radio – et non à la télévision – la dissolution de l’Assemblée nationale. Le soir même, plusieurs cen-

taines de milliers de gaullistes défilent de la Concorde à l’Étoile derrière Malraux, Debré, Schumann... Le mouvement de mai est en reflux. L’élection législative des 23 et 30 juin confirme le triomphe de la droite et l’effondrement de la gauche ; le groupe gaulliste obtient à lui seul la majorité absolue de l’Assemblée nationale.

Par sa durée, la crise de Mai apparaît comme éphémère. Elle semble difficilement compréhensible : après avoir éclaté brutalement, elle se termine de manière assez rapide. Enfin, la diversité des revendications a suscité bien des interprétations :

– crise internationale ? De Gaulle, Malraux et Pompidou évoquent une « crise de civilisation » qui affecterait tous les pays industrialisés. Leur critique porte sur la modernité, l’abandon des valeurs spirituelles et l’hégémonie de la technique ;

– crise nationale ? Pour Pierre Mendès France, la crise de Mai exprime le divorce d’un système politique avec sa jeunesse en révolte. Faire observer le **document 6 p. 29** et faire répondre aux **questions 9 et 10**. Faire décrire l’affiche : la silhouette menaçante du Général bâillonne la jeunesse (**question 9**). Ainsi, Mai 68 exprime un conflit de générations (**question 10**) : les étudiants protestent contre un système universitaire accusé de les sélectionner et de les orienter en fonction des débouchés professionnels ; les jeunes ouvriers, souvent mieux formés que leurs parents, récusent le mode de fonctionnement paternaliste des entreprises.

## L’HÉRITAGE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

### L’utilisation de « la petite lucarne » / Les bons mots du général de Gaulle

La première rencontre du général de Gaulle avec les télé-spectateurs le 27 juin 1958 est un fiasco : durant 17 minutes, ses lunettes sur le nez et tourné de trois quarts derrière une forêt de micros, le général lit son texte comme s’il était dans un studio de radio. Sur les conseils du publiciste Marcel Bleustein-Blanchet et du rédacteur en chef du journal télévisé Jacques Anjubault, de Gaulle change radicalement son comportement pour s’adapter aux exigences de ce nouveau média. Un mois plus tard, dès sa deuxième allocution télévisée, il est passé maître dans l’art nouveau de la communication télévisuelle. Ayant appris son texte par cœur, sans lunettes, il personnalise au maximum son message, en lançant, le doigt pointé vers la caméra, un percutant : « *C’est à vous que je m’adresse !* » Puis il écrira : « *Pour être fidèle à mon personnage, il me faut m’adresser à eux, les téléspectateurs, comme si c’était les yeux dans les yeux, sans papiers et sans lunettes.* » En somme, avec de Gaulle, qui cherche à être « *assez animé et spontané pour saisir et retenir l’attention, sans se commettre en gestes excessifs et en mimiques déplacées* », triomphe la parole-spectacle faite

7. Se reporter au livre de l’élève, chapitre « La société de consommation », « Qu’est-ce que la société de consommation ? », documents 2, 3, 4 et 5 pp. 46-47.

8. Le SMIG est augmenté de 35 % et les salaires de 10 % ; le principe de la section syndicale d’entreprise est reconnu.

de formules assassines, de mots mémorables lors d'allocutions incessantes. En onze ans (de 1958 à 1969), le Général prononce ainsi 53 allocutions radiotélévisées, un message radiotélévisé, 4 allocutions radiodiffusées et donne 18 conférences de presse. Si on y ajoute les 5 entretiens qu'il aura avec le journaliste et romancier Michel Droit, cela porte à 81 le nombre de ses interventions durant cette période.

## Le souvenir d'un grand homme

Appelée aussi « croix d'Anjou » ou « croix d'Anjou-Lorraine », la croix de Lorraine figure dans la symbolique des ducs d'Anjou, devenus ducs de Lorraine à partir de 1473. Elle représente un reliquaire (contenant un morceau de la vraie Croix) vénéré par les ducs d'Anjou depuis Louis I<sup>er</sup> d'Anjou (1339-1384), qui le fit broder sur sa bannière. L'amiral Georges Thierry d'Argenlieu la fait adopter par la France libre en 1940. Il écrit à de Gaulle qu'il faut aux Français libres une croix pour contrer la croix gammée. Le vice-amiral Émile Muselier, commandant des forces navales et aériennes françaises libres, crée un pavillon de beaupré (carré bleu avec la croix de Lorraine en rouge au centre, par opposition à la croix gammée) pour les forces terrestres et navales, et une cocarde à croix de Lorraine pour les avions. Le pavillon, trop sombre, est modifié : dans le modèle définitif, il est bleu blanc rouge, le blanc en forme de losange et chargé d'une croix de Lorraine rouge. Le symbole figure ensuite sur de nombreux insignes, monuments, timbres créés sous les gouvernements du Général. En 1972, la croix de Lorraine est choisie comme motif du mémorial Charles-de-Gaulle à Colombey-les-Deux-Églises (Haute-Marne). Elle ne figure pas sur les cachets officiels de la V<sup>e</sup> République (qui conservent le motif de la Liberté assise avec un faisceau de licteurs).

## La pratique du référendum

En 1958, les Français découvrent le présidentielisme à la de Gaulle, qui repose sur la pratique de la démocratie directe (articles 3 et 11 de la Constitution). Le recours aux référendums, nombreux, à la fois sur les questions institutionnelles et sur les enjeux de politique extérieure, renforce la légitimité d'un président qui se place au-dessus des partis.

## De gaulle en mai 1968

Se reporter au document 6 p. 29.

### POUR CONSTRUIRE LE RÉSUMÉ

Solliciter les élèves pour qu'ils trouvent les mots-clés de la leçon. Par exemple, « Appel du 18 juin 1940 », « chef de la Résistance (ou de la France libre) », « guerre d'Algérie », « V<sup>e</sup> République ». Mettre en commun les réponses et écrire ensemble le résumé de cette séquence.

### BIBLIOGRAPHIE ET SITE INTERNET

- E. Roussel, *Charles de Gaulle : 1890-1945* (tome 1) et *1946-1970* (tome 2), Le Livre de Poche, 2007.
- S. Berstein, *Le Gaullisme*, « Documentation photographique » n° 8050, La Documentation française, 2006.
- <http://www.charles-de-gaulle.org> (site de la Fondation Charles-de-Gaulle).

## Référence aux Instructions officielles

La V<sup>e</sup> République échappe à toute tentative de classement institutionnel : la Constitution de 1958, profondément amendée en 1962 par l'élection du président de la République au suffrage universel, réaffirme le principe démocratique de la souveraineté nationale et instaure un nouvel équilibre entre les pouvoirs ; la Constitution s'attache à une séparation entre l'exécutif et le législatif, attribue la primauté au premier et encadre l'activité du second.

## Compétences

- Connaître les conditions dans lesquelles la V<sup>e</sup> République est née.
- Caractériser ce nouveau régime.

## Photofiche

Voir la photofiche p. 56.

## QUELS SONT LES DÉBUTS DE LA V<sup>E</sup> RÉPUBLIQUE ?

### Le contexte historique

La **chronologie p. 32** montre que, depuis la Révolution de 1789, la V<sup>e</sup> République est, après la III<sup>e</sup>, le régime le plus durable que la France ait connu. Il est le résultat d'un compromis entre le général de Gaulle, pourfendeur du « régime des partis », et les chefs des partis de la IV<sup>e</sup> République. Ce compromis est imposé par le règlement de la décolonisation algérienne<sup>1</sup>. Ainsi, la loi du 3 juin 1958 donne au gouvernement – et non au Parlement – le soin d'élaborer une nouvelle Constitution. C'est une première car, dans la tradition républicaine, ce sont les assemblées élues qui exerçaient le pouvoir constituant. Mais le gouvernement n'a pas les mains libres : il doit respecter les grandes règles démocratiques – comme le suffrage universel et la séparation des pouvoirs – et soumettre son texte à un comité consultatif composé de parlementaires, et au Conseil d'État. Un référendum doit approuver, en dernier ressort, la nouvelle Constitution. D'où une élaboration collective : de Gaulle fixe personnellement les modalités de l'élection du président et la définition de ses pouvoirs ; le garde des Sceaux, Michel Debré, travaille à définir un « parlementarisme rationalisé », limitant en vérité les pouvoirs de l'Assemblée nationale ; les ministres d'État représentant les grands partis politiques – Guy Mollet (SFIO), Pierre Pflimlin (MRP), Louis Jacquinot (Indépendants), Félix Houphouët-Boigny (Parti radical) – obtiennent que le principe de responsabilité du gouvernement devant le Parlement soit conservé. Mais le consensus de 1958 repose sur une ambiguïté non levée :

– pour les politiciens de la IV<sup>e</sup> République, le texte doit être appliqué à la lettre, puis révisé dès que de Gaulle sera parti ;

– pour de Gaulle, c'est moins la lettre que l'esprit du texte qui compte : « *Ce qui est écrit, fût-ce sur un parchemin, ne vaut que par l'application. Une fois votée la Constitution nouvelle, il restera à la mettre en pratique de telle sorte qu'elle soit marquée en fait par l'autorité et l'efficacité qu'elle va comporter en droit. Ce combat-là aussi sera le mien.* »<sup>2</sup>

### L'exploitation pédagogique des documents en classe

#### ► Activité 1 : document 1 p. 32

Une nouvelle Constitution.

Le 3 septembre 1958, le gouvernement valide le projet constitutionnel. Faire lire le **document 1 p. 32** et faire répondre aux **questions 1 et 2**. Le 4 septembre, à l'occasion d'une manifestation spectaculaire place de la République à Paris, de Gaulle explique le projet constitutionnel au pays et annonce un référendum pour le 28 septembre. L'impopolarité de la IV<sup>e</sup> République et la légitimité historique du Général – André Malraux, ministre des Affaires culturelles dans le gouvernement de Gaulle, célèbre le héros de la Résistance avec la formule « Ici Londres » (**questions 1 et 2**) – transforment la consultation référendaire en plébiscite : le texte est approuvé par 80 % de oui. En novembre, les candidats gaullistes de l'Union pour la nouvelle République (UNR) triomphent aux élections législatives : la nouvelle Assemblée nationale est la plus à droite depuis 1871 ; les dirigeants de gauche comme Jacques Duclos, François Mitterrand, Pierre Mendès France ou Gaston Defferre sont battus. Le 21 décembre, un collège électoral<sup>3</sup> élit à une nette majorité (77 %) Charles de Gaulle président de la République.

#### Pour aller plus loin

La France a connu des Constitutions très différentes dans leur présentation et dans leur contenu. La première, adop-

1. Se reporter au livre de l'élève, chapitre « Le général de Gaulle », « Sur les traces du général de Gaulle », documents 2 et 3 p. 28.

2. Charles de Gaulle, *Mémoires d'espoir*, t. 1 : *Le renouveau (1958-1962)*, Plon, 1970.

3. Le collège était composé des députés et sénateurs, conseillers généraux, membres des assemblées des territoires d'outre-mer et conseillers municipaux, soit un collège de 80 000 personnes.

tée en 1791, définissait à la fois les droits de l'homme énoncés dans la Déclaration de 1789 et les institutions de l'État, tandis que les lois constitutionnelles de la III<sup>e</sup> République n'évoquaient pas les droits de l'homme. La Constitution de 1958 est plus complète : son Préambule proclame l'attachement du peuple français aux droits de l'homme et au principe de souveraineté nationale ; la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* de 1789, le *Préambule de la Constitution* du 27 octobre 1946 et la *Charte de l'environnement* de 2004 lui ont été adjoints, pour former le « bloc de constitutionnalité ».

### ► **Activité 2 : documents 2 et 3 pp. 32-33**

La prééminence du président de la République.

Faire observer le **document 2 p. 32** et faire répondre aux **questions 3 et 4**. La place du président dans la Constitution témoigne de l'importance qu'a voulu lui donner le général de Gaulle. Le Titre II (« *Le président de la République* ») vient tout de suite après le Préambule et les principes généraux. Le président assure la continuité de l'État<sup>4</sup>. Il a quatre attributions fondamentales : il nomme le Premier ministre, il a le pouvoir de dissoudre l'Assemblée nationale, il peut recourir au référendum, et il dispose de pouvoirs spéciaux en cas de crise. Dans le texte initial de la Constitution, le président n'est pas élu au suffrage universel direct mais par un collège électoral. Depuis le référendum du 28 octobre 1962, le président de la République est élu directement par les nationaux français majeurs des deux sexes et au scrutin majoritaire uninominal à deux tours (**question 3**). Charles de Gaulle est le premier président élu au suffrage universel (**question 4**).

### **Pour aller plus loin**

Jusqu'en 2000, la durée du mandat présidentiel était de 7 ans renouvelables. Cette règle qui remontait à la III<sup>e</sup> République est reprise sous la V<sup>e</sup> République, alors que le chef de l'État y détient des pouvoirs bien plus étendus. Par le référendum du 24 septembre 2000, le peuple français a adopté une révision constitutionnelle fixant à 5 ans la durée du mandat présidentiel, qui est renouvelable. La Constitution fixe un délai précis pour la tenue de l'élection présidentielle. Elle doit se dérouler 20 jours au moins et 35 jours au plus avant l'expiration des pouvoirs du président sortant. La loi du 6 novembre 1962 et le décret du 8 mars 2001 organisent le déroulement de la campagne :

- la campagne électorale est officiellement ouverte le deuxième lundi précédant le premier tour de scrutin et s'interrompt la veille du scrutin, à minuit. Elle reprend le jour de la publication au *Journal officiel* des noms des deux candidats restants et s'achève la veille du second tour, à minuit. Sa durée totale est d'environ 30 jours ;
- les candidats doivent recevoir les mêmes conditions de traitement : un affichage minimal leur est assuré ; l'envoi de leur profession de foi est pris en charge ; un temps

d'antenne équitable leur est réservé à la radio et à la télévision.

Faire observer le **document 3 p. 33** et faire répondre à la **question 5**. Les Français découvrent la primauté du pouvoir présidentiel, qui repose sur la pratique de la démocratie directe. En effet, les référendums, les conférences de presse, les allocutions radiotélévisées et les voyages en province permettent au Général d'établir un contact direct avec le pays en écartant les autres représentants élus. Faire décrire l'affiche : la jeune Marianne, allégorie féminine de la République, est conduite par la main ferme du Général comme une fillette (**question 5**).

### ► **Activité 3 : document 4 p. 33**

François Mitterrand critique la V<sup>e</sup> République.

Faire lire le **document 4 p. 33** et faire répondre à la **question 6**. Pour François Mitterrand, la primauté du président et la subordination du législatif à l'exécutif<sup>5</sup> rompent avec la tradition républicaine qui, depuis la proclamation de la III<sup>e</sup> République en 1870, faisait des parlementaires les vrais détenteurs du pouvoir républicain. De plus, accusation autrement plus grave, de Gaulle est devenu un dictateur – « *duce, führer, caudillo* » – dont le « pouvoir personnel » a été usurpé dans le coup de force antirépublicain de 1958 (**question 6**).

### ► **Activité 4 : document 5 p. 33**

Le maintien du parlementarisme.

Toutefois, de Gaulle n'a pas pu effacer plus d'un siècle de parlementarisme. Faire observer le **document 5 p. 33** et faire répondre aux **questions 7 et 8**. Dans la Constitution de 1958, le rôle du Parlement est défini très précisément. Composé d'une Assemblée nationale élue au suffrage universel direct pour 5 ans et d'un Sénat élu au suffrage universel indirect pour 9 ans, le Parlement exerce des fonctions classiques : vote de la loi, vote du budget, ratification des traités, contrôle de l'action du Premier ministre et des autres membres du gouvernement par l'adoption des motions de censure (**question 7**). Le bicamérisme, introduit dans les institutions républicaines en 1875 pour éviter la concentration du pouvoir dans une seule chambre, est, pour cette même raison, confirmé par de Gaulle. La Constitution de 1958 autorise trois formes de contrôle par les 577 députés et 343 sénateurs (**question 8**) :

- les questions des parlementaires, qui sont l'occasion d'obtenir des informations sur l'action gouvernementale. Elles sont de plusieurs types : questions écrites publiées au *Journal officiel* avec leurs réponses ; questions orales avec ou sans débat ; questions au gouvernement sur un projet d'actualité et retransmises à la télévision ;
- les investigations du Parlement sur l'action du gouvernement, qui se font de diverses manières : commissions d'enquête ou missions d'information et groupes de travail

4. Qu'est-ce que la continuité de l'État ? Pour répondre à cette question, on peut faire travailler les élèves sur la cérémonie de passation des pouvoirs.

5. Par exemple, avant 1958, aucune limitation de l'intervention législative n'est envisagée ou respectée. C'est en effet l'idée de la souveraineté de la loi, « expression de la volonté générale » selon la Déclaration de 1789, qui prime alors. La loi peut tout faire et elle ne peut pas mal faire. Le Parlement qui la fait ne saurait être limité par quoi que ce soit d'autre que ce qu'il décide souverainement. La loi se définissait alors par son seul auteur, le Parlement, et son domaine, tout comme la volonté générale, était sans limites. La V<sup>e</sup> République rompt avec cette conception : la loi ne peut intervenir que dans les domaines énumérés par l'article 34 de la Constitution, les autres matières relevant du pouvoir réglementaire du gouvernement.



créés par les commissions permanentes (Affaires étrangères, Finances et Affaires sociales... ; cette action limitée dans le temps donne lieu à la publication d'un rapport officiel) ; audition des commissions ; contrôle sur pièce et sur place de l'utilisation des fonds publics par les commissions des Finances et des Affaires sociales ;

– mise en jeu de la responsabilité du gouvernement, soit par vote du Parlement après engagement du gouvernement sur son programme ou déclaration de politique générale, soit par l'adoption d'une motion de censure (depuis 1958, une seule motion de censure a été adoptée en 1962 contre le gouvernement Pompidou).

## SUR LES TRACES DE LA V<sup>E</sup> RÉPUBLIQUE

### L'exploitation pédagogique des documents en classe

#### ► Activité 1 : document 1 p. 34

Un régime parlementaire à pouvoir exécutif fort.

Partir de l'idée suivante : en l'absence de Constitution, c'est la coutume qui définit le cadre général de l'organisation de l'État. Dans ce cas, les risques de gouvernement arbitraire sont grands. La Constitution du 4 octobre 1958 est le texte fondateur de la V<sup>e</sup> République :

– quinzième texte fondamental depuis la Révolution de 1789, elle a été adoptée par référendum et a été modifiée à vingt-trois reprises par le pouvoir constituant (soit par le Parlement réuni en Congrès, soit directement par le peuple à travers l'expression du référendum). La Constitution actuelle comporte un Préambule, 16 titres (ou parties), et 104 articles ;

– l'adoption d'une Constitution permet de garantir à chacun le respect de ses droits : la Constitution de 1958 assure ainsi l'égalité des citoyens devant la loi, fait du suffrage universel l'origine de la souveraineté, et permet à chacun de faire entendre sa cause devant un tribunal indépendant. Elle rappelle les principes républicains : « *La France est une république indivisible, laïque, démocratique et sociale.* » Elle définit les institutions composant l'État et organise leurs relations ;

– la Constitution est considérée comme la règle la plus élevée de l'ordre juridique ; elle s'applique donc à tous et partout.

Faire observer le **document 1 p. 34** et faire répondre aux **questions 1 et 2**. La V<sup>e</sup> République est fondée sur deux principes démocratiques :

– *l'élection des représentants est l'expression de la souveraineté nationale* : le suffrage est réservé aux « nationaux français majeurs des deux sexes jouissant de leurs droits civils et politiques » ; il peut être direct (élections du président de la République et des députés) ou indirect (élection des sénateurs) ;

– *la séparation des pouvoirs*<sup>6</sup> permet de limiter l'arbitraire et d'empêcher les abus liés à l'exercice de la souveraineté :

• le pouvoir exécutif met en œuvre les lois et conduit la politique nationale. À cette fin, il a le pouvoir d'édicter des règlements et dispose de l'Administration et de la force armée. Il a un moyen de contrainte vis-à-vis du pouvoir législatif : le droit de dissoudre l'Assemblée nationale. Le pouvoir exécutif est exercé par le président de la République et par le gouvernement (**question 1**) : la pratique institutionnelle a montré que la définition de la politique de la nation était le fait du président lorsque la majorité parlementaire était en accord avec lui, mais qu'elle passait au Premier ministre lorsque la majorité parlementaire lui était opposée (situation de cohabitation) ; il s'agit donc bien d'un exécutif bicéphale. Le gouvernement est responsable devant le Parlement, mais il n'a pas à demander sa confiance comme sous les républiques précédentes ;

• le pouvoir législatif est chargé de la rédaction et de l'adoption des lois mais également du contrôle de l'exécutif. Il est exercé par le Parlement, composé de l'Assemblée nationale et du Sénat (**question 2**) ;

• le pouvoir judiciaire applique les lois pour trancher les conflits entre particuliers ou entre l'État et les personnes.

#### ► Activité 2 : document 2 p. 34

Le « franc de Gaulle » ou « nouveau franc ».

Malmené par de nombreuses dévaluations, mis sous la tutelle du Fonds monétaire international en 1958, le franc donne naissance le 1<sup>er</sup> janvier 1960 au « franc de Gaulle » ou « nouveau franc ». Faire observer le **document 2 p. 34** et faire répondre aux **questions 3, 4 et 5**. Le nouveau franc vaut 100 anciens francs (**question 3**). Représentant la semeuse coiffée du bonnet phrygien, les nouvelles pièces rappellent le franc d'avant 1914. De Gaulle veut en effet que ce nouveau franc soit synonyme de stabilité et de puissance. Le franc de Gaulle est le dernier avatar d'une histoire longue de 600 ans, puisque les premiers francs furent frappés à Compiègne en 1360 pour aider à payer la rançon du roi Jean II le Bon, capturé par les Anglais à la bataille de Poitiers quatre ans plus tôt (**question 4**).

Ratifié en France par référendum le 20 septembre 1992, le traité de Maastricht prévoit l'unité monétaire de l'Europe, accompagnée de la mise en circulation d'une monnaie commune. L'ECU (*European Currency Unit*), nom de l'unité de compte européenne existant depuis 1979, est abandonné sous la pression allemande, favorable à la dénomination « euro ». L'euro se substitue définitivement au franc le 17 février 2002 (**question 5**).

#### ► Activité 3 : document 3 p. 35

La victoire de la gauche : l'élection de François Mitterrand (10 mai 1981).

Faire observer le **document 3 p. 35** et faire répondre aux **questions 6 et 7**. Lorsqu'il accède à la présidence, le 10 mai 1981, François Mitterrand est âgé de 64 ans (**question 6**). Né le 26 octobre 1916, il connaît après la Libération une carrière précoce et rapide. Élu député de la Nièvre à 30 ans aux élections législatives de novembre 1946, il devient deux mois plus tard ministre des Anciens

6. Certaines Constitutions privilégient la stricte séparation des pouvoirs ; d'autres, comme la Constitution de 1958, permettent aux pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire, tout en étant distincts, de disposer de moyens de contrôle les uns à l'égard des autres.



Combattants. Dans les dix ans qui suivent, il est 11 fois ministre ou secrétaire d'État. Comme ce fut le cas pour d'autres dirigeants, la brusque disparition de la IV<sup>e</sup> République aurait pu mettre fin à sa carrière politique, d'autant qu'ayant pris position en mai-juin 1958 contre le retour au pouvoir du général de Gaulle, puis en septembre contre les institutions de la V<sup>e</sup> République, il est battu aux élections législatives de novembre. Toujours est-il qu'à force de volonté et de calcul, Mitterrand opère un rétablissement politique : il récupère son siège de député en 1962 et devient en 1965 le candidat unique de la gauche à la présidence, alors qu'il n'est même pas membre de la SFIO, principale force de la gauche non communiste. Il participe à la refondation du Parti socialiste au congrès d'Épinay-sur-Seine en juin 1971, au cours duquel il est élu Premier secrétaire (**question 7**). Il s'identifie alors à la politique d'union de la gauche conclue avec le Parti communiste et les radicaux de gauche en 1972 et qui lui fait frôler la victoire à l'élection présidentielle de 1974. En 1981, à sa troisième tentative, il accède à la présidence. Pour la première fois dans l'histoire de la V<sup>e</sup> République, un socialiste est élu président de la République. Alors que les communistes avaient été exclus des gouvernements depuis 1947, le gouvernement Mauroy intègre quatre ministres communistes.

#### ► **Activité 4 : documents 4 et 5 p. 35**

L'irruption des jeunes dans la vie politique.

Pour que les jeunes deviennent des acteurs politiques, il fallait qu'un événement leur permette d'échapper au statut de minorité civique qui les avait longtemps maintenus à l'écart, un peu comme il en avait été pour les femmes jusqu'à l'instauration du suffrage universel en 1944<sup>7</sup>. Cet événement est la promulgation de la loi abaissant de 21 ans à 18 ans l'âge de la majorité civique, le 3 juillet 1974. Faire observer le **document 4 p. 35** et faire répondre à la **question 8**. Cette loi, qui fait entrer 2,4 millions de jeunes dans le corps électoral, est issue d'une promesse de campagne du futur président Valéry Giscard d'Estaing (**question 8**). Elle est surtout la conséquence de l'irruption des jeunes au cœur du débat politique depuis le milieu des années 1960, irruption dont la crise de Mai 68 est un révélateur. En effet, le conflit des générations est un moteur de ces événements<sup>8</sup>. Les jeunes des *sixties* appartiennent à la génération du *baby-boom* : les moins de 20 ans représentent environ un tiers de la population totale au début des années 1970, une proportion inconnue depuis longtemps. Scolarisés plus tôt et dans un cadre qui devient plus attentif à leur spécificité d'enfants ou d'adolescents, les jeunes restent plus longtemps dans le système scolaire. Depuis 1959, l'enseignement est obligatoire jusqu'à 16 ans. Le nombre d'élèves dans l'enseignement secondaire passe de 1,5 million en 1950 à 4,5 millions en 1970. Le nombre d'étudiants augmente aussi, passant de 215 000 en 1960 à 650 000 en 1970. La massification de l'enseignement prépare les cortèges de lycéens et d'étudiants de Mai 68 et les suivants... Faire observer le **document 5 p. 35** et faire

répondre aux **questions 9 et 10**. Faire décrire la photographie. Rappeler aux élèves que le droit de manifester est un droit fondamental des pays démocratiques. La manifestation est une réunion organisée sur la voie publique dans le but d'exprimer une conviction collective (**question 9**) : ici, la lutte contre le projet de réforme de l'enseignement supérieur du gouvernement socialiste de Lionel Jospin (**question 10**).

## L'HÉRITAGE DE LA V<sup>E</sup> RÉPUBLIQUE

### Après de Gaulle, des présidents de la République aux styles différents

Faire observer les photographies p. 36.

#### ► **Activité possible**

Faire travailler les élèves sur les photographies officielles des présidents de la V<sup>e</sup> République, disponibles sur le site de la Documentation française ([www.ladocumentation-francaise.fr](http://www.ladocumentation-francaise.fr)) et sur le site de la présidence de la République ([www.elysee.fr](http://www.elysee.fr)).

– La photographie officielle du général de Gaulle est académique : l'exercice impose le port de l'habit de cérémonie, le fond de la bibliothèque de l'Élysée, une pose classique. Le Général reprend les canons esthétiques installés depuis Thiers (1871) : la posture debout, hiératique, légèrement de trois quarts, la main droite appuyée sur une pile de livres (la Constitution), l'absence de sourire, le regard porté au loin pour éviter toute familiarité, le format en hauteur.

– Georges Pompidou pose aussi dans la bibliothèque ; il est le dernier président à poser en habit de cérémonie. La posture est identique à celle du Général, sauf la direction du regard. Il ne s'appuie sur aucun livre : la Constitution de 1958 est désormais entrée dans les mœurs.

– La vraie rupture arrive avec Valéry Giscard d'Estaing en 1974 : son portrait chamboule le genre, avec la complicité du photographe Jacques-Henri Lartigue, artiste de renom. Prise sur le perron de l'Élysée, la photographie est très légèrement « bougée » parce que le vent joue avec le drapé du drapeau tricolore en arrière-plan. Le cadrage est horizontal, décentré et resserré sur les épaules et le visage. À la différence de ses prédécesseurs, Giscard d'Estaing « regarde la France dans les yeux » (slogan de sa campagne). Il porte un costume-cravate et arbore discrètement la rosette de la Légion d'honneur ; il esquisse un sourire.

– Premier président socialiste de la V<sup>e</sup> République, François Mitterrand veut rassurer. Son portrait retrouve le cadre de la bibliothèque, mais le chef de l'État a fait un choix symbolique : celui de Gisèle Freund, 87 ans, portraitiste des grands écrivains de son temps (Woolf, Joyce, Colette, Malraux, Sartre, Beauvoir, Beckett...). Tout, depuis Freund, née en Allemagne et exilée en France pour fuir le nazisme, puis en Amérique du Sud pendant la guerre, jusqu'au livre que Mitterrand tient dans ses mains

7. Se reporter au livre de l'élève, chapitre « Le général de Gaulle », « Qui était le général de Gaulle ? », document 3 p. 27.

8. Se reporter au livre de l'élève, chapitre « Le général de Gaulle », « Qui était le général de Gaulle ? », document 6 p. 29.

(les *Essais* de Montaigne), campe le président comme un humaniste.

– Le portrait de Jacques Chirac respecte les règles non écrites qui gouvernent désormais le genre : le choix d'un photographe reconnu (Bettina Rheims), l'invention d'une variation significative, marque de la personnalité du nouveau locataire de l'Élysée (le déplacement dans les jardins montre une certaine décontraction).

– Même chose pour Nicolas Sarkozy : il revient dans la bibliothèque et affiche l'appartenance de la France à l'Union européenne en posant au côté des deux drapeaux français et européen.

### **Le rôle croissant de la caricature : dans la presse écrite... et à la télévision**

Le mot « caricature » apparaît au XVIII<sup>e</sup> siècle ; il vient de l'italien *caricare* (charger). Il a donc le sens de ce qui grossit, déforme les traits. Apparue avec les affrontements religieux du XVI<sup>e</sup> siècle, la caricature politique prend son essor pendant la Révolution de 1789. Le développement vers 1830 d'une presse écrite moderne assure son succès. Entre 1830 et 1893, les journaux emblématiques *La Caricature* et *Le Charivari* sont animés par les deux grands caricaturistes Philipon et Daumier (encore admiré aujourd'hui pour la justesse de ses charges). Du roi Louis-Philippe, croqué avec une tête de poire pour signifier sa mollesse bourgeoise, à Napoléon III, travesti en ouvrier pour dénoncer sa démagogie, aucune personnalité n'est épargnée. Le remplacement du dessin par la photographie pour rendre compte de l'actualité oriente définitivement la caricature vers le « dessin éditorial ». Par exemple, les dessins de Moisan dans *Le Canard enchaîné* s'attaquent directement au président de la République ; ils alimentent deux rubriques : l'une intitulée « La Cour » sous le général de Gaulle, puis « La Régence » sous Georges

Pompidou. En même temps, pour des raisons techniques, les caricaturistes abandonnent le graphisme très travaillé – hachures, grisés, ombres – de leurs aînés pour adopter le dessin « au trait », une simple ligne d'encre. Faizant, à la une du *Figaro*, privilégiait cette simplicité graphique. Plantu fait de même à la une du *Monde*. La caricature politique acquiert encore plus de poids dans la culture populaire grâce à la télévision : pensons au succès des *Guignols de l'info* sur la chaîne Canal+ depuis 1988 ; le caractère répétitif des citations et le stéréotype des marionnettes ont permis de rendre parfois plus populaires les traits de la caricature que la personne elle-même.

## **POUR CONSTRUIRE LE RÉSUMÉ**

Solliciter les élèves pour qu'ils trouvent les mots-clés de la leçon. Par exemple, « V<sup>e</sup> République », « général de Gaulle », « Constitution », « président de la République », « alternance ». Mettre en commun les réponses et écrire ensemble le résumé de cette séquence.

## **BIBLIOGRAPHIE**

- J. Garrigues, *La France de la V<sup>e</sup> République*, Armand Colin, 2008.
- S. Bernstein, O. Wiewiorka et M. Winock, *La République recommencée, de 1914 à nos jours*, Le Seuil, 2004.
- J.-J. Becker, *Histoire politique de la France depuis 1945*, Armand Colin, 2000.

## Référence aux Instructions officielles

La révolution industrielle du XIX<sup>e</sup> siècle était fondée sur des progrès scientifiques. Le XX<sup>e</sup> siècle prolonge cette situation puisqu'on affirme communément qu'il a connu plus de révolutions scientifiques et d'innovations industrielles que tous les autres siècles réunis. Pour la première fois peut-être, elles ne se sont pas bornées au monde des savants, des ingénieurs et des industriels : elles ont infiltré, envahi, bouleversé la vie quotidienne de chacun.

## Compétences

- Caractériser une période : la révolution scientifique et industrielle du XX<sup>e</sup> siècle.
- Mémoriser deux repères chronologiques : la première bombe nucléaire (1945) et le premier homme sur la Lune (1969).

## Photofiche

Voir la photofiche p. 58.

## QU'EST-CE QUE LA RÉVOLUTION SCIENTIFIQUE ET INDUSTRIELLE ?

### Le contexte historique

L'histoire des civilisations est d'abord le résultat des progrès de la science et de la technique, et la comparaison des développements entre les pays reflète la plus ou moins grande rapidité à intégrer les nouvelles découvertes scientifiques ou inventions techniques. La **chronologie p. 38** montre que la plupart des innovations ont vu le jour dans le demi-siècle qui a suivi la Seconde Guerre mondiale. Elles s'inscrivent dans le contexte de compétition entre les deux supergrands<sup>1</sup>, comme le montrera la conquête spatiale.

### L'exploitation pédagogique des documents en classe

#### ► Activité 1 : documents 1 et 3 pp. 38-39

L'espace, nouveau champ d'action de l'homme.

La « course à l'espace » dépend des capacités scientifiques, techniques et financières des États engagés. Elle dépend aussi d'un élément politique : la « guerre froide ». À Moscou comme à Washington, il s'agit de montrer au monde sa supériorité sur l'autre. Ainsi, entre 1957 et 1969, les « deux Grands » parviennent à :

- satelliser une charge autour de la Terre. Faire observer le **document 1 p. 38** et faire répondre à la **question 1**. Les Soviétiques sont les premiers (lancement du *Sputnik 1* le 4 octobre 1957), suivis par les Américains (*Explorer 1* le 31 janvier 1958) ;
- placer un homme en orbite autour de la Terre. Le premier vol orbital réalisé par le Russe Youri Gagarine le 12 avril 1961 révèle la supériorité de l'URSS dans le domaine des missiles balistiques utilisés pour le lancement des vaisseaux spatiaux ;
- marcher sur la Lune. Un mois après le vol de Gagarine, le président Kennedy lance un programme permettant aux

Américains de faire atterrir un vaisseau spatial habité sur la Lune avant la fin de la décennie : ce sera le programme Apollo. Cette conquête est préparée par une cartographie de la surface sélène afin de choisir le site du futur alunissage. Parallèlement, les Américains réalisent un programme intermédiaire, baptisé « Gemini », afin d'acquies la maîtrise des manœuvres spatiales : vols de longue durée, changement d'orbite, rendez-vous spatial, travail dans l'espace. En 1967, l'énorme fusée *Saturne* (2 900 tonnes au décollage, dont plus de la moitié de carburant) est enfin disponible, mais un accident mortel reporte le premier vol circumlunaire à Noël 1968. Le 16 juillet 1969, la mission *Apollo 11*, composée d'Armstrong, Aldrin et Collins, s'envole de cap Kennedy en Floride ; le 20 juillet, tandis que Collins reste en orbite, Armstrong et Aldrin se posent sur la Lune à bord de leur LEM (*Lunar Excursion Module*). Faire observer le **document 3 p. 39** et faire répondre aux **questions 4 et 5**. Ainsi, le voyage sur la Lune imaginé par Jules Verne en 1865 se réalise, quasiment un siècle plus tard. C'est souvent dans les livres de science-fiction que les solutions mises en œuvre par les scientifiques sont racontées avec un luxe de détails : Verne imagine la récupération sur mer de l'ogive ramenant de leur périple les premiers astronautes, Hergé décrit les scaphandres autonomes et les effets de l'apesanteur quinze ans avant les images d'Armstrong sur la Lune (**question 4**). Le 21 juillet 1969, à 2 h 56 mn TU, Armstrong pose le pied sur le sol lunaire et prononce ces mots mémorables : « *C'est un petit pas pour un homme, mais un bond de géant pour l'humanité.* » En effet, les résultats les plus nets de la course à l'espace sont acquis sur Terre. Les qualités techniques exigées du matériel spatial ont nécessité des progrès dans la physique, la chimie, les combustibles, les matériaux. La précision et la sûreté des équipements de guidage et de télécommunication n'ont pu être obtenues que grâce à la miniaturisation des circuits électroniques. Enfin, les vols habités ont exigé une meilleure connais-

1. Se reporter au livre de l'élève, chapitre « Le bilan de la Seconde Guerre mondiale », « Quel est le bilan de la Seconde Guerre mondiale ? », document 1 p. 18.

sance du comportement physiologique et psychologique de l'homme (**question 5**).

### ► **Activité 2 : document 2 p. 38**

L'ère télévisuelle.

Faire observer le **document 2 p. 38** et faire répondre aux **questions 2 et 3**. Il faut un demi-siècle pour passer du procédé de télévision imaginé en 1877 par Constantin Senlecq au premier programme diffusé par la BBC en 1929. Sept ans encore pour créer au Royaume-Uni et aux États-Unis des studios d'enregistrement et d'émission ; en 1936, la télévision attire 5 000 téléspectateurs en Amérique. Dès 1940, les scientifiques ont résolu tous les problèmes techniques de l'émission et de la réception des images. En apparence, la télévision est un média hybride combinant le son de la radio et l'image du cinéma. Mais en fait, ce nouvel outil de communication obéit à une logique radicalement nouvelle : le support n'est plus la pellicule mais la bande vidéo, une suite de signaux électriques balayés par la tête d'un moniteur de lecture. Nul besoin d'un développement chimique de la pellicule ni d'un montage, puisque l'image-son électronique est immédiatement disponible, transmissible par câble, par relais hertzien ou par satellite. Il faut insister sur la rétraction de l'espace-temps induite par la télévision, qui promeut l'immédiat et combine dans le flux continu de l'actualité les trois séquences : le fait, la relation du fait, la diffusion du fait (**question 3**). La télévision connaît un succès fulgurant à partir des années 1950 outre-Atlantique, puis à partir des années 1960 en Europe de l'Ouest. Faire décrire la photographie. Insister sur les personnes agglutinées devant le petit écran qui attendent le début des programmes (**question 2**).

### ► **Activité 3 : document 4 p. 39**

La grande vitesse.

Le train à grande vitesse (TGV) n'a de sens que s'il existe des voyageurs en nombre suffisant pour rentabiliser la nouvelle ligne. Or, cette condition ne peut être remplie que sur des trajets reliant deux grandes villes. Le premier TGV entre Paris et Lyon est donc de pure logique et les choix ultérieurs vers les villes de l'ouest et du sud-ouest, ainsi que le TGV Nord obéissent aussi à ces contraintes financières. Dès lors, Paris se retrouve encore au centre du système. Faire observer le **document 4 p. 39** et faire répondre aux **questions 6, 7 et 8** :

– Plus courte que l'ancien itinéraire, la nouvelle ligne à grande vitesse entre Paris et Lyon est ouverte en deux temps : en septembre 1981, la mise en service de la section Saint-Florentin/Sarthenay permet de réduire le meilleur temps de parcours de 3 heures 48 à 2 heures 40. Deux ans plus tard, l'ensemble de la liaison nouvelle est livrée à l'exploitation : Lyon n'est plus qu'à 2 heures de Paris ; la plupart des villes au sud-est de Lyon profitent de ce gain de temps pour améliorer leurs relations avec Paris (Marseille et Montpellier d'abord, puis Grenoble et Nice), de même que les villes des Alpes du Nord (Chambéry, Annecy) grâce aux liaisons assurées via Mâcon, mais aussi Lausanne, par Dijon et Dôle.

– Le TGV Atlantique repose sur les mêmes principes que le TGV Sud-Est : au départ de Paris, une nouvelle ligne constitue le tronc commun de la desserte pour l'ensemble des grandes villes de l'ouest et du sud-ouest. Cette ligne est construite de Paris jusqu'à Courtaulin, où elle se divise en deux branches : l'une vers Le Mans, l'autre vers Tours. Dès sa mise en service, en 1989-1990, les meilleurs temps de parcours sont considérablement réduits vers Rennes (2 heures), Nantes et Bordeaux (3 heures).

– Le projet de TGV Nord et sa réalisation sont étroitement liés à la décision de construire enfin un « lien fixe trans-Manche ». Le trajet le plus direct, par Amiens, est abandonné au profit d'un itinéraire plus long mais plus conforme aux intérêts de Lille, métropole d'une région durement éprouvée par les crises des activités industrielles traditionnelles : charbonnage, sidérurgie et textile. Dès 1994, les trains Eurostar assurent des liaisons quotidiennes entre Paris et Londres, tandis que le meilleur temps de parcours entre Paris et Lille se réduit à 1 heure (**question 7**).

Par ailleurs, un réseau TGV ne prend son véritable sens que s'il est relié au reste de l'Europe. La position de la France entre l'Europe méditerranéenne et l'Europe du Nord et de l'Est lui confère une position stratégique, accentuée encore par l'avance technique acquise sur le terrain de la grande vitesse. Faire retenir les itinéraires suivants (**question 6**) :

- les trains Eurostar vers le Royaume-Uni (Paris-Londres) ;
- les trains Thalys vers la Belgique, les Pays-Bas, l'Allemagne (Paris-Bruxelles-Amsterdam *via* Anvers et Rotterdam ; Paris-Bruxelles-Cologne *via* Liège et Aix-la-Chapelle) ;
- les trains Lyria vers la Suisse (Paris-Zurich *via* Berne et Lausanne) ;
- les trains Artesia vers l'Italie du Nord (Paris-Milan *via* Turin).

Dans des sociétés européennes de plus en plus soucieuses de transports rapides et sûrs, avec une forte demande polarisée sur les grandes villes, le TGV assurant des liaisons de centre-ville à centre-ville avec des temps de parcours inférieurs à 3 heures s'est révélé un concurrent redoutable pour l'avion (**question 8**).

## SUR LES TRACES DE LA RÉVOLUTION SCIENTIFIQUE ET INDUSTRIELLE

### L'exploitation pédagogique des documents en classe

#### ► **Activité 1 : documents 1 p. 40**

La généralisation du système américain de fabrication.

Dès la première Exposition Universelle à Londres en 1851, les productions américaines étonnent : beaucoup d'objets produits en grande quantité, donc vendus en grand nombre. D'emblée, l'économie américaine surpasse l'économie européenne par sa dimension, mais aussi par l'abondance et la variété de ses ressources minérales et énergétiques.



Au tournant du siècle, l'immensité et la richesse du marché intérieur américain stimulent la recherche de gains de productivité supérieurs à ceux mesurés en Europe. C'est le manque de main-d'œuvre, malgré l'arrivée croissante de migrants, qui contraint les industriels à recourir à la machine. Ce décalage entre ressources et main-d'œuvre alimente la réflexion de l'ingénieur F.W. Taylor (1856-1915) : il introduit la méthode expérimentale dans le travail industriel, jusque-là dominé par l'empirisme. Faire observer le **document 1 p. 40** et faire répondre aux **questions 1, 2 et 3**. Après une analyse technique de l'opération à effectuer, le processus de fabrication est divisé en un certain nombre de gestes à répéter pour une main-d'œuvre peu ou pas qualifiée ; la parcellisation des tâches s'accompagne du chronométrage et de la réintroduction du salaire à la pièce. C'est le fameux « travail à la chaîne » (**question 1**).

Sans doute parce que l'industrie française était calée sur le marché national protégé, l'organisation du travail est longtemps restée à l'écart du taylorisme. Certes, l'industrie automobile, parisienne tout particulièrement, a intégré dès l'entre-deux-guerres le travail à la chaîne dans les usines du quai de Javel pour Citroën et de Boulogne-Billancourt pour Renault. Mais le « métallo » parisien était un ouvrier qualifié. La véritable extension du taylorisme date des années 1950-1960. Les branches qui se prêtent le mieux à cette organisation de la production sont l'automobile, les appareils ménagers, les constructions électriques et électroniques grand public. Or, les nouvelles implantations industrielles rendues nécessaires par l'augmentation de la demande ne sont plus liées ni aux approvisionnements en produits de base, ni au marché urbain. Les coûts de transport, d'ailleurs, ne cessent de baisser, au point de devenir négligeables dans les coûts de production. La meilleure localisation est donc celle qui se situe à la périphérie d'une ville grande ou moyenne susceptible de fournir la main-d'œuvre, et dans un bassin d'emploi rural, masculin ou féminin, sans tradition syndicale. Le cas de l'implantation de l'usine Citroën à Rennes et celui des usines Renault le long de la Seine, en aval de Paris, sont tout à fait symboliques de cette stratégie. Faire décrire les deux photographies (**question 2**). Plus tard, avec la crise des années 1970-1980, la modernisation par la robotisation fait diminuer le nombre d'emplois peu qualifiés en même temps que croît la part des cadres, techniciens et ingénieurs, dans un contexte global de recul rapide des emplois industriels (**question 3**). C'est toujours l'automobile qui est le secteur pionnier de cette mutation.

### ► **Activité 2 : document 2 p. 40**

Les progrès en médecine.

La première greffe d'un cœur humain est réalisée au Cap le 3 décembre 1967 par le chirurgien sud-africain Christiaan Barnard. Il est aussitôt suivi par les professeurs Norman Shumway aux États-Unis et Christian Cabrol en France. La greffe cardiaque est une opération lourde, aux contraintes nombreuses : il faut que le cœur du donneur

batte au moment où il est prélevé, ce qui suppose que celui-ci soit en état de mort cérébrale ; le temps dont on dispose entre le prélèvement et l'implantation est court (10 heures au maximum) ; la compatibilité immunologique entre donneur et receveur doit être la meilleure possible pour réduire au maximum le risque de rejet. Faire observer le **document 2 p. 40** et faire répondre aux **questions 4 et 5**. Faire décrire la photographie. Insister sur :

- le grand nombre de personnes mobilisées ;
- la grande quantité de matériels (**question 5**).

En effet, le cœur du receveur est enlevé dans sa quasi-totalité, après mise en place d'une circulation extracorporelle assurant un apport de sang oxygéné au cerveau et aux organes vitaux ; les parois postérieures des oreillettes ainsi que les orifices des vaisseaux aboutissant au cœur (aorte, veines caves supérieure et inférieure, vaisseaux pulmonaires...) restent en place. Le nouveau cœur peut alors être installé et suturé (**question 4**).

### ► **Activité 3 : document 3 p. 41**

La communication par micro-ordinateur.

Faire observer le **document 3 p. 41** et faire répondre aux **questions 6, 7 et 8**. Le concept de « cybercafé » se raccroche au courant artistique californien des années 1980. En 1984 est fondé à Santa Monica le premier « café électronique » par les artistes Kit Galloway et Sherrie Rabinowitz, à l'occasion du Festival Arts olympiques de Los Angeles. L'idée est d'interconnecter plusieurs personnes en utilisant le média Internet pour faire émerger un nouvel espace d'échange et de collaboration autour d'événements divers (concerts, conférences, performances...). On appelle cette expérience « CAFE » (*Communication Access For Everyone*) ; de là, le glissement sémantique vers « café ». Faire décrire la photographie. Insister sur la grande taille du parc d'ordinateurs individuels (**question 6**). Les cybercafés sont initialement dédiés à la connexion Internet : accéder au Web ou aux messageries et forums de discussion, avec microphone, casque et Webcam ; ils n'ont donc rien à voir avec les cafés traditionnels (**questions 7 et 8**). Mais de plus en plus de services s'y ajoutent : impression de documents, fax, jeux en réseau... voire parfois un service de restauration rapide et des boissons.

### ► **Activité 4 : document 4 p. 41**

Le système commercial mondial.

Faire observer le **document 4 p. 41** et faire répondre aux **questions 9 et 10**. La multitude de flux commerciaux entre grandes régions du monde peut faire penser à un système mondialisé. Il faut cependant nuancer :

- 80 % de l'activité économique ne font pas l'objet d'échanges internationaux ; les marchés intérieurs restent donc essentiels. On retrouve cette logique à l'échelle nationale : plus les pays sont grands et peuplés, plus les économies sont puissantes et diversifiées, moins leur degré d'ouverture commerciale est grand : États-Unis 11 %, Japon 10 %, Allemagne 35 %, contre 174 % pour Singapour (2005)<sup>2</sup> ;

2. Ouverture commerciale : pourcentage de l'import/export de biens et services dans le PIB.

– la moitié des échanges s’opère dans un cadre continental, ce qui montre le jeu encore très actif des proximités spatiales. Cette continentalisation est très nette en Europe de l’Ouest du fait de la création de l’Union européenne, en Amérique du Nord avec l’ALENA (Accord de libre échange nord-américain), qui transforme Canada et Mexique en périphéries intégrées des États-Unis, et enfin en Asie. À l’inverse, les économies d’Amérique latine, du Moyen-Orient et d’Afrique sont encore peu intégrées ;

– les flux mondiaux sont très polarisés par la Triade : le commerce mondial est d’abord une affaire de pays riches, à la fois concurrents et complémentaires. Par exemple, l’Europe de l’Ouest commerce principalement avec les États-Unis, le Japon et, de plus en plus, la Chine (**question 9**). Seuls les flux entre Amérique du Nord et Amérique latine et entre Asie et Afrique échappent à cette polarisation, sans toutefois remettre en cause le dualisme du système commercial mondial, opposant les plus riches aux plus pauvres.

À partir des années 1970, la montée en puissance du commerce mondial est directement liée à :

– la libéralisation des échanges, qui se traduit par l’abaissement des barrières douanières et le démantèlement des réglementations protégeant les marchés nationaux. Ces stratégies d’ouverture sont promues par les grands organismes internationaux (OCDE, GATT puis OMC) et sont soutenues par les États les plus puissants, qui répondent ainsi à l’intérêt de leurs multinationales, à la recherche de nouveaux débouchés ;

– la révolution des transports de marchandises – en particulier avec l’invention du conteneur –, et des télécommunications (**question 10**).

## L’HÉRITAGE DES PROGRÈS DU XX<sup>E</sup> SIÈCLE

### La miniaturisation

Se reporter au texte du livre p. 42.

### L’armement nucléaire

Partout en Europe, à la veille de la Seconde Guerre mondiale, des savants imaginent sans peine une application pratique de la formule d’Albert Einstein «  $E = mc^2$  » : la

fission d’un noyau d’atome d’uranium 235 par un neutron devrait donner naissance à deux fragments de masses voisines qui, à leur tour, provoqueraient des fissions. La réaction en chaîne pourrait s’entretenir d’elle-même et se développer très vite, dégageant l’énorme quantité d’énergie donnée par l’addition d’un très grand nombre de fissions. D’ailleurs, de nombreux physiciens craignent que les nazis n’utilisent les perspectives terrifiantes de l’arme atomique. Par deux fois, en 1939 et en 1940, Einstein alerte le président Roosevelt : la Maison Blanche confie alors au physicien américain Robert Oppenheimer et au général Groves la direction du « Manhattan Project », qui aboutira cinq ans plus tard à l’explosion de la bombe atomique sur les deux villes japonaises d’Hiroshima et de Nagasaki. « *La civilisation mécanique vient de parvenir à son dernier degré de sauvagerie*, écrit Albert Camus dans le journal *Combat* du 8 août 1945. *Il va falloir choisir, dans un avenir plus ou moins proche, entre le suicide collectif ou l’utilisation intelligente des conquêtes scientifiques.* »

## Un futur imprévisible ! / Le progrès technique s’accélère

Se reporter au texte du livre pp. 42-43.

## POUR CONSTRUIRE LE RÉSUMÉ

Solliciter les élèves pour qu’ils trouvent les mots-clés de la leçon. Par exemple, « conquête spatiale », « énergie nucléaire », « Internet (ou nouvelles technologies de l’information) », « révolution des transports ». Mettre en commun les réponses et écrire ensemble le résumé de cette séquence.

## BIBLIOGRAPHIE

- J. Brasseul, *Histoire des faits économiques – De la Grande Guerre au 11 septembre*, coll. « U », Armand Colin, 2003.
- P. Acot, *L’Histoire des sciences*, coll. « Que sais-je ? », PUF, 1999.

## Référence aux Instructions officielles

La sensibilité artistique et les capacités d'expression des élèves sont développées par les pratiques artistiques, mais également par la rencontre et l'étude d'œuvres diversifiées relevant des différentes composantes esthétiques, temporelles et géographiques de l'histoire des arts.

Conjuguant pratiques diversifiées et fréquentation d'œuvres de plus en plus complexes et variées, l'enseignement des arts visuels (arts plastiques, cinéma, photographie, *design*, arts numériques) approfondit le programme commencé en cycle 2. Cet enseignement favorise l'expression et la création. Il conduit à l'acquisition de savoirs et de techniques spécifiques et amène progressivement l'enfant à cerner la notion d'œuvre d'art et à distinguer la valeur d'usage de la valeur esthétique des objets étudiés. Pratiques régulières et diversifiées et références aux œuvres contribuent ainsi à l'enseignement de l'histoire des arts.

## Compétences

- Être capable de mettre un texte en images.
- Être capable de concevoir une réalisation graphique intégrant des contraintes spatiales.
- Être capable d'utiliser des éléments historiques dans une production.

## L'exploitation pédagogique en classe

### ► Activité 1 :

#### « Je découvre l'histoire du cinéma »

Dès le XVII<sup>e</sup> siècle, Newton se rend compte que le cerveau humain est capable de reconstituer le mouvement entre plusieurs images séparées. Mais il faut attendre la roue de Faraday (du nom de son inventeur anglais) en 1830 pour que la démonstration scientifique en soit faite : il s'agit d'une roue dentée tournant face à un miroir ; en regardant sa propre image à travers les rainures et les espaces, celle-ci semble parfaitement immobile.

Ces découvertes ainsi que l'invention de la photographie par Jacques Daguerre en 1839 ouvrent la porte aux recherches sur la décomposition et la restitution du mouvement. Ces recherches aboutissent au premier film de l'histoire du cinéma (« L'Arrivée d'un train en gare de La Ciotat »), tourné par les frères Lumière en 1895, et présenté pour la première fois en janvier 1896 au Salon indien du Grand Café, place de l'Opéra à Paris. Le film, d'une durée de 52 secondes, montre le quai de la gare de La Ciotat (où les frères Lumière avaient une résidence, ce qui explique le choix du lieu de tournage), où les voyageurs attendent l'entrée du train en gare. La caméra a été placée de telle manière que lorsque le train arrive, les spectateurs voient la locomotive se diriger droit vers eux, ce qui a provoqué dans le public un mouvement de recul. Par exagération sensationnaliste, les journalistes de l'époque ont alors rapporté que « *le public terrifié criait et courait vers l'arrière de la salle* »...

Très vite, cette nouvelle attraction devient extrêmement populaire. Les frères Lumière dépêchent à travers tous les continents des opérateurs chargés d'en assurer la promotion. Une bataille commerciale nouvelle fait rage entre Américains, Anglais et Français. Les dépôts de brevets se succèdent les uns après les autres.

Les films sont alors en noir et blanc et dépourvus de son. Pour animer la projection, on fait appel à des musiciens ou à des comédiens qui accompagnent le film, soit en musique, soit avec des bruitages, soit en récitant un texte. Le cinéma sonore et parlant ne se développera réellement qu'au tournant des années 1930. Auparavant, la synchronisation entre l'image et le son restait insuffisante.

Pour la couleur, il faudra attendre encore plus longtemps. Même si Georges Méliès fait coloriser ses films par des ouvrières dès 1897, le cinéma demeurera en noir et blanc pendant encore quelques décennies. C'est avec l'apparition de la caméra Technicolor en 1932 que la couleur apparaît enfin ; mais cette technique est encore trop coûteuse, notamment en matériel, et très peu de films sont réalisés en couleurs.

Il faudra finalement attendre la fin de la Seconde Guerre mondiale pour que le cinéma en couleur fasse sa véritable apparition, sous l'impulsion de la télévision.

### ► Activité 2 : « Je découvre Charlie Chaplin et son film *Les Temps modernes* »

Charlie Chaplin se crée un véritable personnage de cinéma avec Charlot, un vagabond à la silhouette caractéristique, affublé d'un chapeau melon et d'une canne. Son langage est la pantomime, c'est-à-dire une expression muette fondée sur la gestuelle : tout le comique du personnage est centré autour des mouvements de son corps, de la canne et du chapeau melon, et des expressions variées de son visage.

Le succès est immédiat et fulgurant : très vite, Chaplin produit ses propres films. Le muet est son univers, où il peut s'adonner librement et sans limites à l'art de la pantomime, un langage totalement universel et qui n'a pas l'inconvénient de la barrière des langues. Bien que farouchement opposé au cinéma parlant, Charlie Chaplin sera toutefois obligé de sonoriser progressivement ses longs-métrages. C'est ainsi qu'en 1936, le public peut enfin

entendre sa voix dans *Les Temps modernes*, mais seulement dans quelques scènes du film.

Dans cette histoire, Charlot est ouvrier à la chaîne. Après avoir subi divers mauvais traitements, comme être nourri de force par une machine à gaver ou être obligé de visser des écrous à un rythme infernal sur une chaîne de montage accélérée, il est envoyé à l'hôpital pour dépression nerveuse. À sa sortie d'hôpital, devenu chômeur, il est arrêté par erreur, accusé d'avoir participé à une manifestation communiste, alors qu'il rendait seulement à un livreur son chiffon rouge qui était tombé de son camion. Envoyé en prison, il mange accidentellement de la cocaïne, qu'il pense être du sel. Sous l'effet de la drogue, il participe à une évasion, met plusieurs individus K.-O. et est acclamé en héros.

Mais, une fois libéré, il est de nouveau confronté à la vie rude et au chômage ; il décide de se faire arrêter pour pouvoir retourner en prison. Il rencontre alors une orpheline (« la gamine »), en train de fuir la police après avoir volé du pain. Pour sauver l'enfant, il se fait passer pour le voleur et se laisse arrêter. Mais un témoin révèle la supercherie et il est libéré. Cherchant un autre moyen d'aller en prison, il entre dans une cafétéria et mange tout ce qu'il peut ; comme il ne peut pas payer, il est de nouveau arrêté. Il retrouve « la gamine » dans le « panier à salade », qui tombe en panne en chemin : Charlot et la gamine en profitent pour s'échapper. Rêvant à une vie meilleure, Charlot devient finalement gardien de nuit dans un grand magasin ; mais il y fait entrer la gamine et laisse des voleurs prendre de la nourriture. Il est arrêté une fois de plus.

À sa sortie, il s'installe avec la gamine dans une cabane délabrée. Charlot parvient à retrouver un travail dans une nouvelle usine. Mais, par sa faute, son patron se fait piéger dans une machine, dont il parvient à s'extirper. Tandis qu'une grève est lancée dans l'usine, Charlot lance par accident une brique sur un policier, ce qui lui vaut d'être à nouveau arrêté. Relâché deux semaines plus tard, il devient serveur dans un café où la gamine, qui avait réussi à s'échapper d'un fourgon de police, est employée comme artiste de scène. Charlot-le-serveur multiplie les gaffes et réussit même à égarer le bracelet de la gamine sur lequel étaient écrites les paroles de sa chanson. Pour rattraper le coup, il improvise un numéro de pantomime qui remporte un vrai succès. Mais la police arrive pour arrêter la gamine.

Tous deux s'échappent une fois de plus. À la fin du film, on les voit s'éloigner sur une route, au crépuscule, vers un futur incertain mais plein d'espérance...

### ► **Activité 3 : « Je transforme un extrait de scénario en *story-board* »**

Avant qu'un film soit visionné par le public, plusieurs étapes sont nécessaires. La première est l'écriture du *story-board* : cette étape permet à tous les corps de métiers

qui œuvrent à la réalisation du film d'avoir toutes les informations nécessaires pour leur travail.

Le scénario permet de connaître le déroulement chronologique de l'histoire, les décors prévus, le jeu des acteurs et les éventuels effets spéciaux. Il se présente sous forme d'images détaillées, un peu comme une bande dessinée ; chaque image représente une action. Si plusieurs actions se déroulent dans un même décor, le cartouche (le dessin) sera recopié avec le décor autant de fois que nécessaire.

Le premier travail à effectuer avec les élèves est de découper le résumé du film en séquences. Chaque séquence doit correspondre à une action et une seule.

Les séquences étant définies, la partie dessin peut se faire soit individuellement (chaque élève représentant toutes les séquences), soit en groupe (en attribuant une séquence par élève).

### **Pour aller plus loin**

Le fait de faire travailler les élèves autour d'une thématique comme le cinéma permet de proposer une très large palette d'activités. La fabrication complète d'un film est une des activités qui permet de mettre en réseau tous les savoirs de l'école : écriture de l'histoire, découpage en séquences, jeu des acteurs, création des décors et des costumes, tournage, mais aussi création de l'affiche et diffusion du film. Ce projet s'intégrera facilement dans un projet d'école plus ambitieux.

## **BIBLIOGRAPHIE**

Il existe un très grand nombre de biographies de Charlie Chaplin, parmi lesquelles :

- I. Kohn, *Charlie Chaplin, l'étoile du muet*, Portaparole, 2006.
- S. Stourdzé, *Charlie Chaplin, le collector luxe*, Bayard Jeunesse, 2007.
- J. Magny, « *Cahiers du Cinéma* » spécial *Charlie Chaplin*, janvier 2001.

Pour la réalisation du *story-board* :

- J.-M. Lainé, S. Dezant, *La Réalisation du story-board*, coll. « Les Manuels de la B.D. », Eyrolles, 2007.

## **SITES INTERNET**

- [www.curiosphere.tv](http://www.curiosphere.tv) : ce site propose une étude sur Charlie Chaplin, ses films les plus connus et le personnage de Charlot, destinée aux enseignants et aux élèves.
- [www.charles-chaplin.net](http://www.charles-chaplin.net) : le premier site pédagogique français dédié à Chaplin (créé par la revue *Cadrage*).



## Référence aux Instructions officielles

Durant la trentaine d'années qui va de la Libération au premier choc pétrolier en 1973, la France connaît une croissance économique forte et régulière. En découlent un niveau de vie en progression constante, une société de plein-emploi, une réduction des inégalités... Époque bénie pendant laquelle le sort de chaque génération est meilleur que celui de la précédente en termes d'emploi, de salaire, d'éducation et de santé. La hausse du niveau de vie fait entrer les Français dans la société de consommation. En 1979, l'économiste Jean Fourastié baptisera rétrospectivement cet âge d'or « les Trente Glorieuses »<sup>1</sup>. Mais le premier choc pétrolier brise cet élan : le chômage revient, les déclassements se multiplient, la pauvreté s'étend...

## Compétences

- Caractériser une période : les Trente Glorieuses.
- Mettre en perspective l'émergence de la société de consommation en la replaçant dans le contexte des transformations sociales.

## Photofiche

Voir la photofiche p. 60.

## QU'EST-CE QUE LA SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION ?

### Le contexte historique

Depuis 1945, la France connaît une période de croissance économique exceptionnelle. Son produit intérieur brut (PIB)<sup>2</sup> est décuplé entre 1945 et 2000, alors qu'il avait quintuplé entre 1820 et 1945. La **chronologie p. 46** montre que cette croissance s'effectue cependant à des rythmes différents selon les époques : on distingue une période de « croissance euphorique » entre 1945 et 1975, suivie d'une période de « croissance dépressive » :

– De 1945 à 1973, le taux de croissance moyen annuel du PIB est de 5 %, un taux jamais égalé sur une durée aussi longue. La plus mauvaise année de la période, 1968, enregistre encore un taux de croissance de 4 % ! Cette croissance est parfaitement régulière si on la compare au passé et elle s'accompagne d'un quasi-plein-emploi. Ces années de croissance correspondent à la formation des nouvelles classes moyennes salariées des villes, dont le niveau de vie et la consommation progressent. Le revenu par habitant, qui avait doublé entre 1820 et 1945, est multiplié par 5 entre 1945 et 1973. L'équipement des ménages s'accélère pendant les années 1960. Enfin, cette croissance réduit les inégalités entre les Français.

– Après 1973, le taux de croissance redescend à moins de 2 % ; c'est surtout la hausse du chômage qui fait parler de

« crise » pour décrire la période ouverte par la flambée des prix du pétrole. En 1973, 500 000 personnes étaient sans emploi ; elles sont 3 millions trente ans plus tard.

### L'exploitation pédagogique des documents en classe

#### ► Activité 1 : document 1 p. 46

L'hypermarché, haut lieu de la société de consommation.

C'est après la fin de la guerre d'Algérie, en 1962, que l'on comprend que, durant la décolonisation de son empire, la France a connu, sans que les Français s'en aperçoivent vraiment, une croissance économique doublée d'une mutation sociale sans précédent : disparition des paysans<sup>3</sup>, émergence d'une nouvelle classe ouvrière<sup>4</sup>, montée des classes moyennes employées dans les services dont la frénésie de consommation est raillée par l'écrivain Georges Perec<sup>5</sup>... Partout, le revenu par tête augmente ; l'élévation du niveau de vie permet aux ménages de dépenser moins pour l'alimentation et davantage pour le logement, la santé et les loisirs. Le Club Méditerranée tout comme l'hypermarché deviennent les hauts lieux de la société de consommation. Faire observer le **document 1 p. 46** et faire répondre aux **questions 1, 2 et 3**. Après les grands magasins au XIX<sup>e</sup> siècle, d'autres formes de modernisation du commerce de détail se sont imposées : d'abord, pendant les années 1930, les magasins à succursales<sup>6</sup> ; puis, pendant les Trente Glorieuses, les grandes surfaces (super-

1. J. Fourastié, *Les Trente Glorieuses ou la révolution invisible de 1946 à 1975*, Fayard, 1979. Dans cet ouvrage, Fourastié décrit deux villages que tout oppose, Madère et Cessac, puis livre en conclusion la clé de son travail : « De fait, et certains lecteurs ont pu le deviner, ces deux villages que j'ai appelés Madère et Cessac sont le seul et même village de Douelle-en-Quercy, saisi à deux dates différant de trente années et décrit à l'aide des recensements de ces deux dates : 1946 et 1975. »

2. Le PIB est la somme des valeurs ajoutées produites par les entreprises situées sur le territoire national, quelle que soit leur nationalité.

3. Analysée par le sociologue Henri Mandras dans son ouvrage *La Fin des paysans*, Sedes, Paris, 1967.

4. S. Mallet, *La Nouvelle Classe ouvrière*, Le Seuil, 1963.

5. G. Perec, *Les Choses*, Julliard, 1965.

6. M. Zancarini-Fournel, « À l'origine de la grande distribution, le succursalisme : Casino, Saint-Étienne, 1898-1948 », *Entreprise et Histoire* n° 4, novembre 1993.

marchés et hypermarchés). Faire décrire la photographie. Insister sur l'alignement des caisses enregistreuses et les tapis roulants, la vente des produits en libre-service, le chariot<sup>7</sup>, assez robuste pour porter plus de 10 000 fois son poids en marchandises et parcourir 4 000 km par an (**question 1**). Les caractéristiques définitives de l'hypermarché – surface immense, implantation périphérique, usage intensif de l'automobile – différent des conditions de son apparition. Dans le système Leclerc tel qu'il naît en Bretagne dans les années 1950, les locaux de petite taille sont implantés en centre-ville ; l'offre recouvre un petit nombre de produits alimentaires vendus en libre-service ; les prix sont tirés vers le bas grâce à l'application des règles du *discount*. De plus, la formule prend dans une région rurale et assez pauvre, avant de montrer qu'elle est capable de répondre aux attentes des classes moyennes des grandes villes. Ainsi, il faut attendre l'ouverture du premier hypermarché Carrefour à Sainte-Geneviève-des-Bois dans l'Essonne en 1963 pour que la logique de prix bas et de libre-service soit complétée par l'extension de la surface et l'installation en banlieue (**questions 2 et 3**).

### ► **Activité 2 : documents 2, 3, 4 et 5 pp. 46-47**

Le miracle des Trente Glorieuses.

Faire lire le **document 2 p. 46** et faire répondre aux **questions 4 et 5**. C'est bien la formidable amélioration du niveau de vie qui est le principal « miracle » des Trente Glorieuses (**question 4**). En France, en 30 ans, la consommation des ménages est multipliée par 2,7 en francs constants (c'est-à-dire corrigée de l'inflation), soit une hausse moyenne annuelle de 4 %. En une seule génération, le revenu moyen augmente autant qu'au cours des 150 années qui précèdent. La hausse du niveau de vie stimule la consommation de masse, appelée aussi « société de consommation ». Cette forme spécifique de consommation repose à la fois sur :

- l'augmentation du pouvoir d'achat et le phénomène de mode (la demande) : l'élargissement progressif du marché est rendu possible par les modifications des modes de rémunération (salaires plus élevés et plus réguliers, développement du salaire indirect) et par le crédit à la consommation. À la frugalité et à la prévoyance, considérées jusque-là comme des vertus, succède la satisfaction immédiate des besoins matériels ;
- le progrès technique (l'offre) : la production en grande série est rendue possible par la généralisation des machines et par la standardisation des procédés de fabrication, qui, à leur tour, provoquent la baisse des coûts et des prix de vente (**question 5**).

Par exemple, la généralisation de l'équipement électroménager démontre l'extension à tous des conditions de vie jadis réservées à quelques-uns. Faire observer le **document 3 p. 47** et faire répondre aux **questions 6, 7, 8, 9 et 10**. Faire décrire l'affiche :

- faire lister les appareils ménagers : le *mixer-baby*, les deux hachoirs mécaniques, le robot à tout faire, le sèche-cheveux, le batteur électrique (**question 6**) ;

– faire relever le slogan « *Pour elle, un Moulinex ; pour lui, des bons petits plats* » ; cette publicité s'adresse aux jeunes ménages (**questions 7 et 8**) ;

– faire relever ce qui est écrit en bas de l'affiche : la production de masse rend possible la baisse des prix et l'amélioration de la qualité des produits grâce à la standardisation des procédés de fabrication (**question 9**).

L'équipement électroménager profite de l'augmentation du pouvoir d'achat, en même temps que des progrès techniques et de la publicité, qui le rendent de plus en plus efficace et attrayant (**question 10**). À tel point que cet équipement – avec l'automobile – devient le symbole (et la caricature) des Trente Glorieuses. Faire observer le **document 4 p. 47** et faire répondre à la **question 11**. Le taux d'équipement des ménages en réfrigérateurs, qui était de 7,5 % en 1954, atteint 30 % en 1960, 80 % en 1970 et 100 % en 2006 (**question 11**). Celui des postes de télévision, qui était de 1 % en 1954, atteint 40 % en 1964, 80 % en 1973 et près de 100 % en 2006. Alors qu'un peu moins de 20 % des ménages possédaient une automobile en 1956, la proportion est de 45 % en 1965, 55 % en 1970 et 80 % en 2000. En 1957, 70 % des ménages ne possédaient ni réfrigérateur, ni machine à laver, ni téléviseur ; en 1973, seuls 7 % d'entre eux restent dans cette situation. À l'inverse, 2 % des ménages disposaient de ces trois biens à la fois en 1957 ; en 1973, près de 60 % d'entre eux sont équipés de ces trois appareils. Le niveau de revenu ne joue dans cette évolution qu'un rôle secondaire, les ménages les plus modestes rattrapant les plus favorisés.

Le progrès technique est-il à l'origine de la massification de la consommation ? Des économies faiblement développées comme l'étaient celles d'avant la révolution industrielle se caractérisent par la sous-utilisation des facteurs de production. Une partie de la population est au chômage ou mal employée ; le capital est gaspillé en dépenses de prestige ; les machines sont rares et peu efficaces. La révolution industrielle, à l'inverse, approche le plein-emploi des facteurs de production. Ramenée à l'essentiel, elle se définit par le perfectionnement des techniques, machines et procédés de fabrication, et par une combinaison plus rationnelle des facteurs de production : main-d'œuvre, capital et talents. Ce qui a pour conséquence une forte hausse de la productivité du travail. Dès le début, la croissance économique est donc liée à la technique. Une machine nouvelle, un procédé original, et la production de biens et de services s'emballent et les coûts – et avec eux les prix de vente – baissent ; la baisse des prix engage la consommation de masse. Faire observer le **document 5 p. 47** et faire répondre à la **question 12**. Faire décrire la photographie. Insister sur :

- la variété de l'offre, qui permet la mise en concurrence des produits par l'acheteur ;
- la concentration des produits dans quelques points de vente (grande distribution et enseignes spécialisées).

7. Le chariot est inventé en 1937 par l'épicier américain S.N. Goldman, qui a l'idée de poser un panier sur une chaise équipée de roulettes.

## SUR LES TRACES DE LA SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION

### L'exploitation pédagogique des documents en classe

#### ► Activité 1 : documents 1 et 2 p. 48

Les ressorts de la croissance économique.

Dans la mesure où la croissance économique a été commune à l'ensemble des pays industrialisés et même aux pays du tiers monde<sup>8</sup>, il faut donc renoncer à toute explication strictement nationale. Sans doute faut-il prendre en compte l'augmentation générale de la croissance naturelle, dont témoigne la reprise de la natalité pendant et après la Seconde Guerre mondiale. Faire observer le **document 1 p. 48** et faire répondre aux **questions 1, 2, 3 et 4**. En France, cette reprise de la natalité, amorcée en 1942, est spectaculaire : 550 000 naissances en 1942, 850 000 en 1945 (**question 1**). Ce niveau se maintient pendant six ans et la crête des 800 000 naissances restera longtemps la règle (**question 2**). Le taux de fécondité dépasse trois enfants par femme durant trois années successives (1946-1948) et ne redescendra jamais au-dessous de 2,6 jusqu'au milieu des années 1960. Entre 1945 et 1951, la population s'accroît de 2 millions d'habitants, alors que la croissance naturelle était négative en 1939 (**question 3**). Ce « *baby-boom* » a des vertus : pour ces enfants de la guerre qui se pressent sur les bancs des écoles, il faut prévoir des logements plus grands dans des villes qui s'étaient. Le nombre de logements construits passe ainsi de 58 000 en 1949 à 422 000 en 1967. Ces enfants sont aussi des enfants gâtés : tout est bon pour les préserver de la pénurie dont leurs parents avaient souffert pendant la guerre (**question 4**).

La consommation est sous-tendue et rendue possible par le plus rapide et le plus spectaculaire enrichissement qu'aient connu les Français. Faire observer le **document 2 p. 48** et faire répondre aux **questions 5 et 6**. Le revenu moyen par habitant – calculé en rapportant le PIB au nombre d'habitants (**question 5**) – est multiplié par 1,5 entre 1913 et 1950 et par 4 entre 1950 et 2000 (**question 6**).

#### ► Activité 2 : documents 3, 4 et 5 pp. 48-49

L'irrésistible ascension des loisirs de masse.

Distinguer loisirs culturels et loisirs récréatifs :

– il faut faire remonter l'émergence des loisirs culturels de masse à la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et la situer en Europe de l'Ouest. Dans les années 1860, à Londres et à Paris principalement, un public nombreux et populaire, plus alphabétisé, prend des habitudes culturelles « de masse » (lecture de la presse, fréquentation du music-hall) face à une offre qui devient elle aussi massive et face à l'apparition de nouveaux médias comme le cinéma<sup>9</sup>, tout

cela contribuant à transformer les représentations collectives. Faire observer le **document 3 p. 48** et faire répondre aux **questions 7 et 8**. Le premier brevet d'invention pour le *drive-in* est déposé par l'Américain Richard Hollingshead en 1933 ; directeur commercial dans la concession automobile de son père à Camden (New Jersey), Hollingshead veut inventer quelque chose qui combine ses deux passions : l'automobile et le cinéma. Son idée : regarder des films depuis sa voiture à l'arrêt (**questions 7 et 8**). Le succès est immense pendant les années 1950 et 1960 ;

– les loisirs récréatifs se massifient plus tard pendant les années 1960. Par exemple, le taux de départs en vacances est passé de 30 % en 1956 à 60 % aujourd'hui, le seuil des 50 % étant franchi en 1973. Le taux de départs a progressé dans toutes les catégories socioprofessionnelles, dans tous les âges et dans toutes les formes de peuplement (urbain/rural).

Faire observer le **document 4 p. 49** et faire répondre aux **questions 9 et 10** :

– faire relever deux comportements identiques à quarante ans d'écart : que ce soit pour effectuer un circuit itinérant ou pour accéder au lieu de séjour, l'automobile, et plus récemment le camping-car, reste le transport privilégié pour plus de 75 % des Français. Elle permet de s'échapper des stations dont restent captifs les vacanciers venus en train ou en avion et permet d'atteindre des sites qui ne seraient pas accessibles sans cela. Elle favorise ainsi la diffusion des touristes dans l'espace. Autre comportement : l'importance de l'hôtellerie de plein air parmi les hébergements marchands, puisque la France dispose du deuxième parc mondial avec plus de 9 000 terrains de camping homologués (**question 9**) ;

– faire relever aussi des différences : la qualité des hébergements progresse (de la tente au camping-car) en relation avec la hausse du niveau de vie ; la promiscuité est moins grande, en relation avec la montée de l'individualisme (**question 10**).

## L'HÉRITAGE DE LA SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION

### L'essor de la publicité

La publicité est une forme de communication partisane – « *l'art d'exercer une action psychologique sur le public à des fins marchandes* » (selon la définition du Robert). En adoptant cette définition, on peut faire remonter l'invention de la publicité en 1628, lorsque Théophraste Renaudot crée à Paris le premier bureau d'annonces, sorte d'agence de petites annonces particulières répertoriant les demandes et les offres les plus diverses. C'est la première forme de publicité de presse. En 1865, les annonces commerciales représentent déjà un tiers de l'espace des jour-

8. En 1980, l'Afrique avait un revenu moyen par habitant supérieur à celui du Japon en 1950 et l'Amérique latine avait un revenu supérieur à celui de l'Europe de l'Ouest au lendemain de la guerre. Certes, l'énorme croissance démographique du tiers monde a rogné les excédents de la croissance économique. Reste que, si cette croissance démographique a été possible, c'est que l'espérance de vie et la production agricole ont progressé très vite.

9. À Hollywood, dès les années 1920, le cinéma est une industrie organisée selon des principes tayloriens et contrôlée par quelques maisons de production : Universal, Paramount, MGM, Artistes associés, Warner Bros. Le *studio system* démontre très vite son efficacité, par opposition au cinéma d'auteur alors dominant en Europe.



naux. C'est pendant cette période que l'affiche commerciale colonise murs et palissades. Trouver des acheteurs qui « n'ont pas besoin de ce qu'ils désirent et ne désirent pas ce dont ils ont besoin » pour tout ce que l'industrie est désormais capable de produire, telle est la visée de la nouvelle discipline qu'Edwards Bernays, neveu de Sigmund Freud, met au point pendant la Grande Guerre. Et Bernays de prêcher que, si les besoins des gens sont limités par nature, leurs désirs sont par essence illimités. Pour les faire croître, il suffit de se débarrasser de l'idée, fautive, que les achats répondent à des besoins concrets ; c'est aux ressorts inconscients, aux motivations irrationnelles, aux fantasmes des gens que la publicité doit faire appel. Au lieu de s'adresser au sens pratique des acheteurs, la publicité doit contenir un message qui transforme les produits, même les plus simples, en vecteurs d'un sens symbolique. Parallèlement à cette évolution, de nouveaux médias se mettent au service de la publicité, comme la radio dès 1928, puis la télévision dès 1968.

### ► Activité possible

Le musée de la Publicité à Paris (Les Arts décoratifs Publicité, 107 rue de Rivoli, 75001 Paris, 01 44 55 57 50, [www.lesartsdecoratifs.fr](http://www.lesartsdecoratifs.fr)) présente :

- 50 000 affiches anciennes (du XVIII<sup>e</sup> siècle à la Seconde Guerre mondiale) ;
- 50 000 affiches contemporaines (de 1950 à nos jours) ;
- plus de 20 000 films publicitaires français et étrangers (des années 1930 à nos jours) ;
- plus de 30 000 annonces de presse, des spots radio, des objets promotionnels...

## La culture de masse / La profusion des médias / Internet : un « marché » mondial

Les progrès de la scolarisation, la hausse du niveau de vie, le développement des loisirs, l'émergence d'une classe moyenne et le progrès des techniques de communication sont autant de facteurs qui vont accélérer la massification des pratiques culturelles au tournant des années 1960. Elle est encore accrue par l'accession des jeunes classes d'âge à la consommation. La hausse du niveau de vie permet en effet aux jeunes de devenir des consommateurs. La génération du *baby-boom*, âgée d'une dizaine d'années au début des années 1960, devient adolescente au moment où les effets des Trente Glorieuses commencent à se faire sentir : c'est la première génération à entrer de plain-pied dans la société de consommation. Et cela à une époque où les progrès techniques rendent les moyens de communication moins chers et plus simples à utiliser : le nombre de transistors, par exemple, passe de 260 000 en 1958 à 2 215 000 en 1961 ! La rencontre entre les jeunes et la télévision est symbolisée par le succès de l'émission

*Salut, les copains !* et son journal éponyme. Cette classe d'âge, consommatrice avant d'être productrice et électrice, a sa musique propre, sa presse, ses lieux mythiques (Olympia, palais des Sports), sa télévision, sa sociabilité (les « copains », le « flirt ») et ses vêtements.

### ► Activité possible

Faire travailler les élèves sur le média Internet en relation avec le programme d'Instruction civique et morale. Ainsi, le B2i École a pour vocation de sensibiliser les élèves aux questions relatives au droit d'auteur sur Internet en leur donnant les bons réflexes pour éviter les infractions à la loi, notamment le téléchargement. En effet, jamais la recherche documentaire n'a semblé aussi facile que sur Internet. D'un simple clic, quiconque peut consulter ou télécharger des ressources de tous types dans le monde entier, et bien souvent entièrement et gratuitement. Mais contrairement à certaines idées reçues, les spécificités d'Internet n'en font pas pour autant une zone de non-droit, en particulier vis-à-vis du droit d'auteur. Conçu pour favoriser la production intellectuelle en réservant à l'auteur un monopole d'exploitation sur son œuvre, ce droit n'est en aucune façon limité par la nature du support de diffusion<sup>10</sup>. Ainsi les œuvres présentes sur le réseau sont-elles soumises à cette législation comme n'importe quelle autre œuvre, qu'elles soient proposées à titre gratuit ou non.

## La révolte sociale pour accéder à une certaine forme de consommation

Se reporter à la caricature de Plantu p. 51.

## POUR CONSTRUIRE LE RÉSUMÉ

Solliciter les élèves pour qu'ils trouvent les mots-clés de la leçon. Par exemple, « Trente Glorieuses », « croissance », « société de consommation », « culture de masse », « loisirs ». Mettre en commun les réponses et écrire ensemble le résumé de cette séquence.

## BIBLIOGRAPHIE

- F. Cochet, *Histoire économique de la France depuis 1945*, Dunod, 1997.
- P. Gauchon, *Le Modèle français depuis 1945*, PUF, 2006.
- A.-D. Schor, *La Politique économique et sociale de la V<sup>e</sup> République*, PUF, 1993.

10. Le droit d'auteur est régi en France par les lois du 11 mars 1957 et du 3 juillet 1985, codifiées dans le Code de la propriété intellectuelle. La loi reconnaît comme auteur toute personne physique qui crée une œuvre de l'esprit, quels que soient son genre, sa forme d'expression, son mérite ou sa finalité. L'auteur jouit d'un droit de propriété exclusif dès la création de l'œuvre, et même après son décès pendant les soixante-dix ans qui suivent, au bénéfice de ses ayants droit.



## Référence aux Instructions officielles

L'Union européenne (UE) est l'association volontaire d'États européens dans les domaines économique et politique afin d'assurer le maintien de la paix sur le continent et de favoriser le progrès économique et social. Cinquante années de construction européenne ont abouti :

- à l'instauration d'un Marché unique, par la mise en œuvre des quatre grandes libertés de circulation (marchandises, personnes, services, capitaux) et le passage de l'Europe des Six à l'Union des Vingt-Sept ;
- au renforcement des droits des Européens, par l'instauration d'une « citoyenneté de l'Union ».

## Compétences

- Connaître les grandes étapes de la construction européenne.
- Repérer et identifier les symboles de l'Union européenne.
- Comprendre le fonctionnement des institutions communes.

## Photofiche

Voir la photofiche p. 62.

## COMMENT EST NÉE L'UNION EUROPÉENNE ?

### Le contexte historique

La **chronologie p. 52** montre que l'idée européenne s'est tout particulièrement manifestée après la Seconde Guerre mondiale. L'Europe se bâtit alors sur trois repoussoirs :

- le traumatisme de la guerre : en 1914 comme en 1939, la crise franco-allemande sort de son cadre pour concerner l'Europe et le monde entier ;
- la crainte du déclin : l'appartenance européenne est vécue comme un amplificateur de puissance. À l'heure de la guerre froide et de la décolonisation, la construction de l'Europe est considérée comme un antidote au déclassement ;
- la peur du communisme, contemporaine de 1917, prend une nouvelle actualité en 1945, avec l'occupation de l'Europe centrale et orientale par l'Armée Rouge<sup>1</sup>.

Ces peurs fédèrent les énergies et obligent les peuples à effacer les contentieux du passé ; on pense, bien sûr, à la réconciliation franco-allemande. Les grandes étapes de la construction européenne sont la création du Conseil de l'Europe en 1949, qui adopte en 1950 la *Convention européenne des droits de l'homme*, la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) en 1951, puis la création de la Communauté économique européenne (CEE) en 1957. L'Union économique et monétaire (UEM), la Politique étrangère et de sécurité commune (PESC) et l'espace Schengen s'y sont ajoutés depuis les années 1990.

### L'exploitation pédagogique des documents en classe

#### ► Activité 1 : document 1 p. 52

La renaissance d'une Europe autonome.

La construction européenne d'après 1945 ne repose pas sur une soudaine bonne volonté générale : si tel avait été le cas, c'est à la fin de la Première Guerre mondiale que la construction européenne aurait débuté. Ce qui est nouveau en 1945, c'est que les vainqueurs de la guerre (Royaume-Uni, France) sont aussi épuisés que les vaincus (Allemagne, Italie)<sup>2</sup>. Il ne faut pas non plus oublier la relation entre construction de l'Europe et guerre froide : ce qui rend possible la construction européenne après 1945 est l'urgence pour les démocraties d'Europe de l'Ouest de s'affirmer dans la guerre froide entre les États-Unis et l'URSS. Faire observer le **document 1 p. 52** et faire répondre aux **questions 1, 2 et 3**. D'entrée, la construction de l'Europe ne regroupe pas toutes les démocraties occidentales : le Royaume-Uni a très vite dit qu'il n'était pas intéressé, entraînant dans son sillage le Danemark, la Suède, la Norvège, l'Autriche, le Portugal et la Suisse. La Communauté européenne se limite donc à six pays : Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, France, Italie et Allemagne de l'Ouest (**question 1**). L'aspect le plus positif est la réconciliation franco-allemande. Les États-Unis sont les premiers à changer leur attitude envers l'Allemagne qui, d'ennemie, devient une alliée et, surtout, un rempart contre le communisme, à condition que l'on aide à son redressement économique et à l'instauration d'une démocratie. Les autres alliés occidentaux emboîtent le pas : le Royaume-Uni, très vite ; la France, avec plus de résistance. L'Italie est aussi réintégrée dans le bloc occidental (**question 2**). En effet, depuis la conférence de Yalta (février 1945), les « grands Alliés » ont décidé d'assumer en commun la dénazification et la reconstruction de l'Allemagne. Après le 8 mai 1945, l'Allemagne et Berlin sont divisés en quatre zones d'occupation. Très vite cependant, des désaccords apparaissent sur la délimitation des zones, sur le tracé de la frontière entre l'Allemagne et la

1. Se reporter au livre de l'élève, chapitre « Le bilan de la Seconde Guerre mondiale », « Quel est le bilan de la Seconde Guerre mondiale ? », document 1 p. 18.

2. Se reporter au livre de l'élève, chapitre « Le bilan de la Seconde Guerre mondiale », « Quel est le bilan de la Seconde Guerre mondiale ? », pp. 18-19.

Pologne, et sur le montant des réparations. Par ailleurs, chacune des puissances occupantes cherche à modeler sa zone à sa propre image : l'URSS pousse à la collectivisation des terres et des usines ; les Occidentaux regroupent leurs zones d'occupation et instituent une nouvelle monnaie, la *deutsche mark*. Cette décision est considérée comme une violation des accords de guerre par les Soviétiques, qui décident le blocus de Berlin (juin 1948 – mai 1949). Les secteurs occidentaux de Berlin ne doivent leur survie qu'au pont aérien organisé par les Américains. La première crise berlinoise accélère la reconstruction politique à l'Ouest. La Constitution de la République fédérale d'Allemagne (RFA) est adoptée le 8 mai 1949, sous la surveillance des États-Unis, du Royaume-Uni et de la France. La RFA est une démocratie libérale, parlementaire et fédérale ; elle dispose de sa souveraineté intérieure mais pas de sa souveraineté extérieure ; la ville de Berlin reste occupée. L'URSS riposte en transformant sa zone d'occupation en « démocratie populaire » : c'est la création de la République démocratique allemande (RDA) en octobre 1949 (**question 3**).

### ► **Activité 2 : documents 2, 3 et 4 p. 53**

Comment s'est construite l'Union européenne ?

L'utopie d'États-Unis d'Europe, prophétisée par Victor Hugo devant le Congrès de la paix réuni à Paris en 1849, est reprise par Churchill à l'université de Zurich en 1946 : la construction européenne doit prévenir les guerres et aider l'Europe à se redresser. À son initiative se tient en 1948 à La Haye un congrès qui rassemble les représentants d'organisations appartenant à 19 pays, d'où naît le Mouvement européen. L'année suivante, 10 pays d'Europe se dotent d'une Assemblée consultative formée de députés des Parlements nationaux : le Conseil de l'Europe. Mais celui-ci est davantage un lieu de discussions qu'un lieu où les modalités pratiques de l'intégration européenne peuvent être définies. En avril 1950, le commissaire français au Plan Jean Monnet adresse au président du Conseil Georges Bidault un mémorandum dans lequel il propose la mise en commun des productions de charbon et d'acier de la France et de la RFA, au sein d'une organisation ouverte aux autres pays d'Europe ; cette organisation constituerait la première étape vers une fédération européenne. Faire observer le **document 2 p. 53** et faire répondre à la **question 4**. Mis au courant, le ministre des Affaires étrangères Robert Schuman adopte ce projet. Le plan Monnet devient la déclaration Schuman (9 mai 1950), qui est bien accueillie en RFA et en Italie. En effet, le ministre français, le chancelier de la RFA Konrad Adenauer et le président du Conseil italien Alcide de Gasperi ont des affinités politiques et religieuses : ils sont démocrates-chrétiens. L'anticommunisme et la volonté de faire table rase des querelles passées expliquent les sentiments européens des « pères fondateurs ». La RFA et l'Italie comprennent aussi que l'Union est un moyen de retrouver une place dans le monde (**question 4**).

La construction de l'Union européenne s'est faite selon la méthode proposée par Monnet : la « méthode des petits

pas ». Il s'agit de construire l'Europe « par le bas » grâce à la mise en place d'une gestion commune entre plusieurs pays européens dans des secteurs précis, stratégiques et de plus en plus nombreux, afin de créer une solidarité de fait entre ces pays. Le traité de Paris du 18 avril 1951 créant la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) en est la première réalisation concrète. Par la suite, cette méthode a toujours été utilisée. Faire lire le **document 3 p. 53** et faire répondre aux **questions 5 et 6**. Ainsi, la Communauté économique européenne (CEE), créée en 1957, étend la construction européenne à la réalisation d'un Marché commun, grâce à la libéralisation des échanges – fondée sur la disparition des droits de douane et sur l'adoption d'un tarif extérieur commun (**question 5**) – et à la mise en place de politiques économiques communes – dont la plus ancienne est la politique agricole commune (**question 6**).

D'entrée, l'intégration européenne repose aussi sur le pari de la paix entre la France et l'Allemagne. Faire observer le **document 4 p. 55** et faire répondre aux **questions 7 et 8**. Né au Luxembourg de parents lorrains, Robert Schuman connaît bien l'Allemagne pour y avoir fait ses études avant 1914. Après la Grande Guerre, il est député de la Moselle, redevenue française. Schuman situe son action dans le cadre de la recherche de la paix mondiale. En effet, en 1950, la reconstruction industrielle de l'Europe étant pratiquement achevée, le continent entre dans une phase de croissance économique. La supériorité historique de l'industrie allemande sur l'industrie française reparaît. La RFA recherchera forcément des débouchés, ce qui créera des tensions avec ses voisins. Cette situation a contribué au déclenchement des deux guerres mondiales, d'où la nécessité pour l'Europe de faire des efforts pour la paix en mettant fin à « l'opposition séculaire de la France et de l'Allemagne » (**question 8**). Le général de Gaulle partage cette conviction : « *Il y a une solidarité entre l'Allemagne et la France. De cette solidarité dépend la sécurité immédiate des deux peuples. Il n'y a qu'à regarder la carte pour en être convaincu. De cette solidarité dépend tout espoir d'unir l'Europe dans le domaine politique et dans le domaine de la défense comme dans le domaine économique. De cette solidarité dépend, par conséquent, le destin de l'Europe tout entière depuis l'Atlantique jusqu'à l'Oural* » (conférence de presse, mai 1962). Ainsi, jusqu'au départ du chancelier Adenauer en 1963 (**question 7**), de Gaulle peut compter sur son soutien. L'entente franco-allemande est scellée par le traité d'amitié et de coopération signé le 22 janvier 1963.

## SUR LES TRACES DE L'UNION EUROPÉENNE

### L'exploitation pédagogique des documents en classe

#### ► **Activité 1 : documents 1 et 3 pp. 54-55**

Quelles sont les étapes du processus d'élargissement ?

L'élargissement est le processus par lequel des États de l'Europe géographique adhèrent à l'Union. Faire observer le **document 3 p. 55** et faire répondre aux **questions 5, 6, 7 et 8**. Depuis 1950, l'UE a été élargie à six reprises (1973, 1981, 1986, 1995, 2004, 2007), passant de 6 États membres en 1957 à 27 en 2008. La Turquie, la Croatie et la Macédoine ont le statut de candidats à l'Union. L'élargissement de l'Union aux pays qui en feraient la demande et accepteraient ses règles répond aux espoirs des pères fondateurs. Bien que cela ne soit pas explicite avant 1993<sup>3</sup>, il n'a jamais été question d'admettre des pays non démocratiques, ce qui a longtemps réduit les candidatures aux pays riches du nord-ouest de l'Europe. Pour ces pays, la motivation a été essentiellement économique : le Royaume-Uni, le Danemark et l'Irlande (1973) et plus récemment la Suède et la Finlande (1995) ne se sont pas sentis assez forts pour rester en dehors d'un marché aussi important. Cependant, dès 1963, la Communauté accepte d'ouvrir une perspective d'adhésion à deux pays méditerranéens moins riches : la Grèce et la Turquie. La Grèce, libérée de la dictature des colonels, intègre ainsi la CEE en 1981. Le précédent grec éclaire les adhésions de l'Espagne et du Portugal en 1986, revenus à la démocratie. À partir de 1989, c'est l'Europe centrale et orientale qui entre dans une phase de changements rapides et bien plus difficiles à contrôler. Entre 1989 et 1991, la chute du Mur de Berlin, la levée de l'ensemble du Rideau de fer, la disparition de l'URSS et de la Yougoslavie (**question 5**) chamboulent la carte géopolitique :

– L'événement majeur est la disparition de la frontière entre les deux Allemagne, entre les deux Berlin. Faire observer le **document 1 p. 54** et faire répondre aux **questions 1, 2 et 3**. Faire décrire les deux photographies (**question 1**). L'occupation quadripartite de Berlin permettait un passage libre entre le secteur soviétique et les secteurs occidentaux. Ainsi, de 1949 à 1961, 3 millions d'Allemands de l'Est ont fui à l'Ouest. Pour stopper ce flot continu, le gouvernement est-allemand, soutenu par l'URSS, fait construire le mur de Berlin en août 1961 (**question 2**). Le bloc occidental manifeste son indignation, mais les paroles ne sont pas suivies d'actes déterminés, comme l'espéraient les Berlinoises. Il leur faudra attendre 26 ans pour voir disparaître le « mur de la honte » en novembre 1989 (**question 3**).

– La carte de l'Europe subit d'autres changements : les pays Baltes réapparaissent, entourés de frontières avec la Pologne, la Biélorussie et la Russie ; la disparition de l'URSS en 1991 a pour effet de créer entre la Lituanie et la Pologne l'enclave russe de Kaliningrad ; le divorce tchécoslovaque en 1993 est le dernier avatar de l'implosion de l'Empire soviétique (**question 6**). L'effondrement des dictatures communistes débouche sur la formation d'une dizaine de nouvelles démocraties en Europe centrale et orientale, qui ne voient pas pourquoi le précédent grec ne pourrait pas leur être appliqué. Chacune ayant

réussi à se faire parrainer par l'un ou l'autre des États membres<sup>4</sup>, elles optent pour l'adhésion à l'UE. Les candidatures officielles ayant été déposées en 1994-1995, les négociations s'ouvrent en 1998 avec les pays les plus avancés. En 1999, un deuxième groupe obtient d'entrer à son tour dans la négociation, qui s'achève avec les adhésions de 2004 : Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Hongrie. La Roumanie et la Bulgarie concluent leurs négociations en 2004 et adhèrent en 2008 (**question 8**).

– La République socialiste fédérative de Yougoslavie implose à son tour en 1991. Proclamée en 1945 par Tito, chef communiste de la résistance aux nazis, la Yougoslavie comprenait six républiques – Slovénie, Croatie, Bosnie-Herzégovine, Macédoine, Serbie et Monténégro – et deux provinces autonomes – Voïvodine et Kosovo. Tito était parvenu à maintenir cette construction fédérale grâce à un régime autoritaire et au maintien d'un équilibre entre les Serbes majoritaires, et les autres communautés. Après sa mort en 1980, le pouvoir doit faire face à la dégradation de la situation économique et à la résurgence des nationalismes. Alors que la dislocation de l'URSS s'est faite sans trop de heurts, celle de la Yougoslavie provoque une série de guerres pendant dix ans. Seule la Slovénie est parvenue à rester à l'écart des affrontements et à adhérer à l'UE en 2004.

L'UE n'est ni une fédération ni une organisation internationale : c'est une simple association d'États indépendants. C'est ce que signifie le titre officiel du traité de Maastricht (7 février 1992) : « Traité sur l'Union européenne » – et non « Traité d'Union ». Ce traité pose que ce sont les mêmes institutions (Conseil de l'Union, Parlement européen et Commission européenne) qui élaborent et coordonnent les politiques communautaires mises en place par la CEE (**question 7**).

### ➤ **Activité 2 : document 2 p. 54**

Une réussite européenne : la fusée *Ariane*.

Faire observer le **document 2 p. 54** et faire répondre à la **question 4**. La fusée *Ariane* est un lanceur civil européen de satellites exploité par la société Arianespace, qui a été intégrée en 2000 à EADS. La base de lancement des fusées *Ariane* est localisée à Kourou, en Guyane française. Le « programme Ariane », auquel sont associés 11 pays européens (dont la Suisse qui n'appartient pas à l'Union, **question 4**), a commencé en 1973. En effet, pour lancer le satellite franco-allemand *Symphonie* un an plus tôt, les Européens avaient sollicité la NASA qui, après un premier refus, accepta à condition que le satellite soit expérimental et non commercial. Cette exigence poussa les Européens à se libérer de la tutelle américaine et à s'entendre sur un projet de fusée européenne. Depuis, plusieurs générations de lanceurs ont été développées :

– *Ariane 1* : premier lancement réussi le 24 décembre 1979 ;  
– *Ariane 2* : premier lancement réussi le 20 novembre 1987 ;

3. Pour surmonter les divergences des pays membres concernant la priorité à accorder à l'une ou à l'autre des candidatures, l'UE adopte en 1993 les critères dits « de Copenhague » : appartenir à l'Europe géographique ; être un régime démocratique respectueux de l'État de droit et des droits de l'homme ; avoir une économie solide pour faire face à la concurrence à l'intérieur de l'Union ; accepter et transposer dans sa législation nationale toutes les lois européennes.

4. Les Nordiques soutiennent les Baltes ; l'Allemagne et l'Autriche font de même avec leurs voisins de l'Est, et la France avec la Pologne et la Roumanie.



- *Ariane 3* : premier lancement réussi le 4 août 1984 (avant le vol *Ariane 2*, retardé pour des raisons techniques) ;
- *Ariane 4* : premier lancement réussi le 15 juin 1988 ;
- *Ariane 5* : premier lancement réussi le 30 octobre 1997.

### ► **Activité 3 : document 4 p. 55**

Une Europe en panne ?

En 2005, deux États membres fondateurs de l'UE, la France et les Pays-Bas, rejettent par référendum le projet de traité constitutionnel élaboré par une convention qui rassemblait les principales parties prenantes au débat sur l'avenir de la construction européenne : représentants des chefs d'État ou de gouvernement des États membres, représentants des Parlements nationaux, membres du Parlement européen et de la Commission européenne. Ce texte avait une double ambition : corriger les faiblesses institutionnelles de l'Union afin de relever le défi de l'élargissement à 25 envisagé depuis la chute du bloc communiste et réalisé en 2004 ; lui donner une dimension sociale qui lui faisait défaut depuis ses origines, notamment à travers l'adoption d'une *Charte des droits fondamentaux*. Faire observer le **document 4 p. 55** et faire répondre à la **question 9**. Dans chaque pays membre, le débat s'est instauré à des moments et selon des modalités différentes, aucune procédure de ratification commune n'ayant été prévue. En France, la procédure référendaire a été choisie. Le 29 mai 2005, le projet de traité constitutionnel de l'UE est rejeté en France par 55,6 % des voix exprimées (**question 9**).

## L'HÉRITAGE DE LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE

### Des symboles pour l'Union européenne

– Le drapeau : en 1986, le drapeau aux 12 étoiles à 5 branches disposées en cercle sur un fond bleu devient le drapeau officiel de l'Union. Ce drapeau était depuis 1955 celui du Conseil de l'Europe, qui n'est pas une institution de l'UE mais une organisation intergouvernementale chargée de promouvoir la démocratie et de défendre les droits de l'homme. Expliquer aux élèves que le cercle d'étoiles symbolise la solidarité et l'harmonie entre les peuples d'Europe ; il y en a 12 car ce nombre est traditionnellement associé à l'idée de perfection.

– L'euro : le 1<sup>er</sup> janvier 2002, l'euro est devenu la monnaie commune de 11 États membres de l'UE. Ils ont ensuite été rejoints par 4 autres pays ; la zone euro compte ainsi depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008 quinze États : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie. Le signe adopté est le signe €. Bien que le Royaume-Uni, le Danemark, la Suède, la Bulgarie, la Roumanie et 7 des 10 pays qui ont adhéré à l'Union en mai 2004 (Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Slovaquie) ne fassent pas partie de la zone euro, on peut considérer que la « monnaie unique » est un symbole concret et quotidien de l'Union européenne.

### ► **Activité possible**

Faire travailler les élèves sur les autres symboles de l'Union européenne :

– La devise « Unis dans la diversité ». Concernant l'unité, la majorité des pays d'Europe ont partagé plusieurs expériences : l'Empire romain et la mise en place d'un droit écrit ; le catholicisme comme facteur structurant de l'Europe au Moyen Âge ; la philosophie des Lumières porteuse de progrès démocratiques et d'un idéal de liberté individuelle ; la révolution industrielle avec le développement du capitalisme et de la protection sociale ; les guerres mondiales et l'exigence d'une paix durable. L'UE présente aussi des différences culturelles. Ainsi, on peut opposer les pays de langues germanique et anglo-saxonne du nord de l'Europe à ceux de langue latine du sud. Ensuite, si l'UE est majoritairement chrétienne, elle se divise entre catholiques, protestants et orthodoxes. Le processus d'élargissement soulève de façon accrue des questions sur cet héritage commun.

– L'hymne européen : faire rechercher aux élèves le nom de l'hymne européen et son compositeur. En 1985, les chefs d'État et de gouvernement réunis en Conseil européen à Milan décident de faire de l'*Ode à la joie*, prélude du dernier mouvement de la 9<sup>e</sup> symphonie de Beethoven, l'hymne officiel de l'Union. Cette musique était déjà l'hymne du Conseil de l'Europe depuis 1972. Cet hymne est la mise en musique du poème éponyme de Friedrich Schiller, qui célèbre la fraternisation du genre humain. Cet hymne n'a pas de paroles officielles et ne remplace pas les hymnes nationaux.

– La Journée de l'Europe : au même Conseil européen de Milan, les chefs d'État et de gouvernement décident que chaque année se tiendra le 9 mai une *Journée de l'Europe* commémorant la Déclaration Schuman du 9 mai 1950.

### L'Europe et l'Union européenne

Se reporter au texte du livre p. 56. Tous les pays d'Europe ne sont pas membres de l'UE, mais tout État européen peut demander à devenir membre. Faire remarquer aux élèves que l'Union est une construction à géométrie variable : elle n'associe que ceux qui veulent et peuvent être associés. Ainsi, aujourd'hui, l'euro n'est pas adopté par le Royaume-Uni, le Danemark ou la Suède ; les accords de Schengen sur la libre circulation des personnes ne concernent ni le Royaume-Uni ni l'Irlande mais incluent deux pays non membres de l'Union : la Norvège et l'Islande.

### En France, des référendums sur la construction européenne

Se reporter au texte du livre p. 56.

### Les institutions européennes

L'Union européenne dispose d'un cadre institutionnel unique : les mêmes institutions (Commission, Parlement européen, Conseil de l'Union) fonctionnent dans les trois piliers, mais avec des pouvoirs différents selon le pilier concerné. Pour faire simple, une décision communautaire



résulte toujours d'un processus qui vise à établir le consensus le plus large : d'abord, la Commission, en vertu de son droit d'initiative exclusif, prépare une proposition qu'elle adopte à la majorité simple (chaque État membre nomme un commissaire, qui n'est pas son représentant). Cette proposition est ensuite transmise au Parlement et au Conseil de l'Union. Elle est discutée par le Parlement, qui peut l'amender, et par le Conseil. Elle est enfin adoptée par le Parlement (à la majorité simple) et par le Conseil (à l'unanimité ou à la majorité qualifiée). Le texte est mis en œuvre par la Commission et par les administrations nationales selon leurs compétences respectives. En cas de contestation, le litige est arbitré par la Cour de justice des Communautés européennes (CJCE), dont les arrêts s'imposent à tous. Le fonctionnement de l'Union respecte la séparation classique entre pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire :

- pour le pouvoir législatif, les compétences dans le « triangle institutionnel » (Commission, Parlement, Conseil de l'Union) se chevauchent. La Commission dispose du monopole de l'initiative des textes, qui sont ensuite adoptés par le Parlement et par le Conseil de l'Union ;
- le pouvoir exécutif est du ressort de la Commission ;
- seule la Cour de justice des Communautés européennes dispose du pouvoir judiciaire, même si la Commission, en

tant que gardienne des traités, veille avec elle à l'application du droit communautaire par tous les États membres.

## POUR CONSTRUIRE LE RÉSUMÉ

Solliciter les élèves pour qu'ils trouvent les mots-clés de la leçon. Par exemple, « Communauté économique européenne (CEE) », « Union européenne », « élargissement », « institutions européennes », « euro ». Mettre en commun les réponses et écrire ensemble le résumé de cette séquence.

## BIBLIOGRAPHIE ET SITES INTERNET

- G. Baudier, F. de Teyssier, *La Construction de l'Europe*, PUF, 2005.
- J. Echkenazi, *Guide de l'Union européenne*, Nathan, 2005.
- <http://www.europa.eu> (portail de l'Union européenne et de ses institutions).
- <http://www.touteurope.fr> (portail français sur les questions européennes).

## Référence aux Instructions officielles

La culture humaniste des élèves dans ses dimensions historique, géographique, artistique et civique se nourrit aussi des premiers éléments d'une initiation à l'histoire des arts. L'histoire et la géographie donnent des repères communs, temporels et spatiaux, pour commencer à comprendre l'unité et la complexité du monde. Elles développent chez les élèves la curiosité, le sens de l'observation et l'esprit critique. Les travaux des élèves font l'objet d'écrits divers.

## Compétences

- Être capable de comprendre les références culturelles implicites contenues dans des campagnes publicitaires.
- Être capable de décrypter et de reformuler simplement des slogans publicitaires.
- Être capable de construire un slogan publicitaire en lien avec une image.
- Être capable de s'investir dans un projet de classe pluridisciplinaire.

## L'exploitation pédagogique en classe

Les mutations économiques engendrées par la fin de la guerre de 1870, accompagnées par l'apparition du chemin de fer et par le début du phénomène d'exode rural, marquent les réels débuts de la publicité telle que nous la connaissons aujourd'hui.

À cette époque se développent les catalogues de vente par correspondance, ainsi que les foires et les grandes expositions. L'essor des grands magasins entraîne une diversification de l'offre commerciale qui appelle une nécessaire communication sur les produits : cette communication sera la publicité.

### ► Activité 1 : « Je découvre les débuts de la publicité »

La première véritable annonce commerciale apparaît pour la première fois en France en 1836 dans le quotidien populaire *La Presse*, lancé la même année. La presse écrite, pour laquelle ce type d'annonces devient une activité régulière, ne cesse de voir augmenter la part de ses recettes publicitaires. Ainsi, dès 1896, le quotidien *Le Figaro* compte 37 % de ses recettes grâce à la publicité. De son côté, la radio ne vient que tardivement à la publicité : les premières réclames ne seront diffusées qu'à partir de 1928.

Pour la conception et la réalisation des affiches publicitaires, les artistes reçoivent de nombreuses commandes. De grands peintres comme Mucha ou Toulouse-Lautrec sont sollicités pour mettre des couleurs, du mouvement et de la fantaisie dans les affiches, dont certaines sont restées célèbres.

Dès lors, la publicité ne cesse de se développer et de se perfectionner. L'Exposition Universelle de 1937 va jusqu'à consacrer un pavillon entier à ce thème. À cette même époque, les premières écoles de communication et de publicité font leur apparition.

Après la Seconde Guerre mondiale, les publicités américaines viennent prendre une large place, notamment avec la fameuse *pin-up*, qui fait son entrée dans la culture européenne.

C'est vers 1968 que les premières réclames apparaissent à la télévision. Mais la bienséance et la censure veillent, et les réclames de lingerie ne sont pas encore autorisés à l'image...

Aujourd'hui, la publicité occupe dans notre société une place si importante que les médias en ont fait un véritable sujet d'étude et d'analyse. Depuis les années 1990, certains dénoncent même un phénomène de pollution, considérant que l'abondance des annonces de toute sorte tendrait à devenir une dérive.

### ► Activité 2 : « J'observe un type de publicité particulier »

En 1936, avec le Front populaire, l'instauration des congés payés permet à la publicité de se tourner vers les vacances et les loisirs, en particulier dans le domaine des sports d'hiver.

Au cours de la période des Trente Glorieuses, la publicité tend à véhiculer l'idée que les loisirs sont un aspect important de la vie des Français. De très nombreuses affiches viennent vanter les qualités des stations de sports d'hiver et des stations balnéaires, qui deviennent des loisirs et des destinations de plus en plus prisés. La côte normande étant facilement accessible par le train depuis Paris, Deauville devient alors la destination en vogue.

### ► Activité 3 : « Je crée une affiche publicitaire »

Si les élèves sont totalement imprégnés de la publicité qui abonde aujourd'hui à travers les nombreux médias (télévision, magazines, Internet...), ils sont souvent des spectateurs passifs. Or, cette activité de création d'une affiche publicitaire en classe nécessite qu'ils soient d'abord familiarisés avec le concept ; cela suppose de les aider à lire, décrypter et comprendre la manière dont les publicités sont conçues et réalisées, quel est le message qui est véhiculé et comment. Par exemple, certaines publicités font appel à des références culturelles ou artistiques (tableaux, sculptures...).

Il sera également nécessaire de prendre le temps de montrer que le choix du cadrage d'une affiche n'est pas

anodin : un plan serré ou un plan large ne montrent pas la même chose ; dans le même ordre d'idées, montrer un produit en entier ou seulement en partie ne donne pas le même résultat.

Enfin, il ne faut pas négliger l'aspect textuel : le slogan est très important car il délivre le message ; son étude permettra aussi de décrypter un sens caché ou un jeu de mots.

Lorsque cette étape (longue mais nécessaire) de décryptage des affiches et des campagnes publicitaires sera acquise, les élèves seront capables d'élaborer le projet d'affiche publicitaire. Ils pourront ainsi répondre à différentes questions préalables à la fabrication de leur affiche :

- Quel est le but de cette affiche, de cette campagne publicitaire ?
- À qui s'adresse-t-elle ?
- Quel est le message (slogan) ?
- Quel cadrage doit-on utiliser pour faire passer au mieux le message ?
- Quel est le meilleur support pour l'affiche ?
- Quelle est la meilleure taille pour l'affiche ?

Par la suite, la mise en œuvre de l'activité en classe ne présente pas de difficulté particulière. Le travail peut être effectué soit en groupe, soit individuellement.

À travers cette activité, et en particulier avec le travail préalable de décryptage et de compréhension du processus publicitaire, les élèves sont amenés à appréhender différemment la publicité et à ne plus être de simples consommateurs passifs de messages publicitaires. C'est donc aussi une éducation à la citoyenneté.

## Pour aller plus loin

Dans le cadre de l'apprentissage des langues vivantes à l'école primaire, il sera intéressant de proposer aux élèves de comparer des publicités de langues différentes. Un produit spécifique pourra être choisi, puis les élèves observeront comment il est mis en scène par la publicité selon le pays. Le travail sur le slogan sera écarté du fait de la difficulté liée à la langue.

On pourra aussi proposer aux élèves d'organiser la campagne de promotion d'un objet fabriqué en classe, puis vendu dans le cadre d'un projet de classe ou d'école.

## BIBLIOGRAPHIE

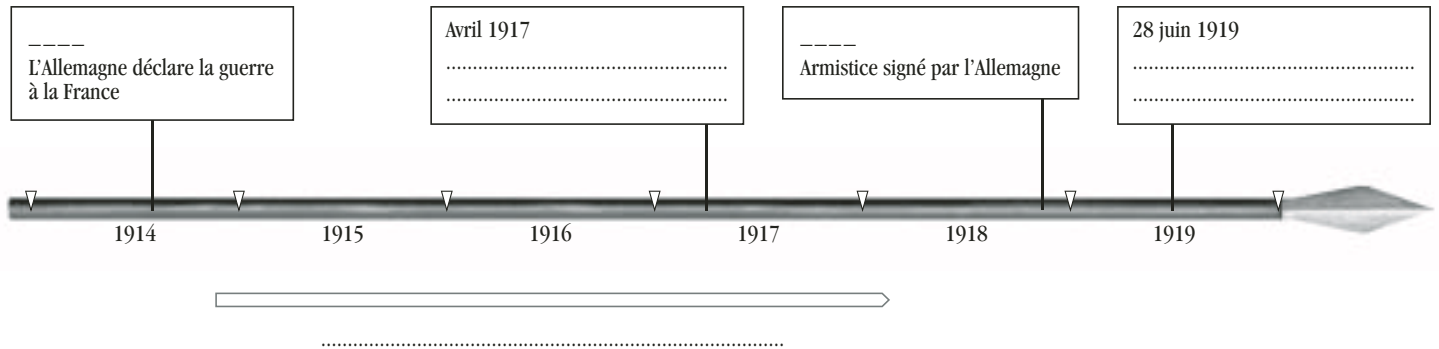
- J.-Y. Guillain, *Quand le sport s'affiche*, Atlantica, 2008 : cet ouvrage présente plus de 500 affiches sur le sport.
- « La publicité, quelle histoire ! », revue *Le Temps des médias* n° 2, Nouveau Monde Éditions, mai 2004.
- M. Martin, *Trois Siècles de publicité en France*, coll. « Histoire », Odile Jacob, 1992.

## SITES INTERNET

- [www.lesartsdecoratifs.fr](http://www.lesartsdecoratifs.fr) : le musée des Arts décoratifs, qui est aussi le musée de la Publicité, organise des expositions temporaires sur des thématiques liées à la publicité (affiches, peinture...).
- [www.lesite.tv](http://www.lesite.tv) : des films et des émissions sur la publicité.

# LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

1. Complète la frise en t'aidant de la chronologie page 6 de ton dossier. Ensuite, colorie en vert la période de la guerre des tranchées.



2. Donne la définition des termes suivants.

a. Alliés : .....

b. Empires centraux : .....

c. Pays neutres : .....

3. Utilise la carte page 6 de ton dossier pour replacer chaque pays selon son camp (place une croix dans la colonne correspondante).

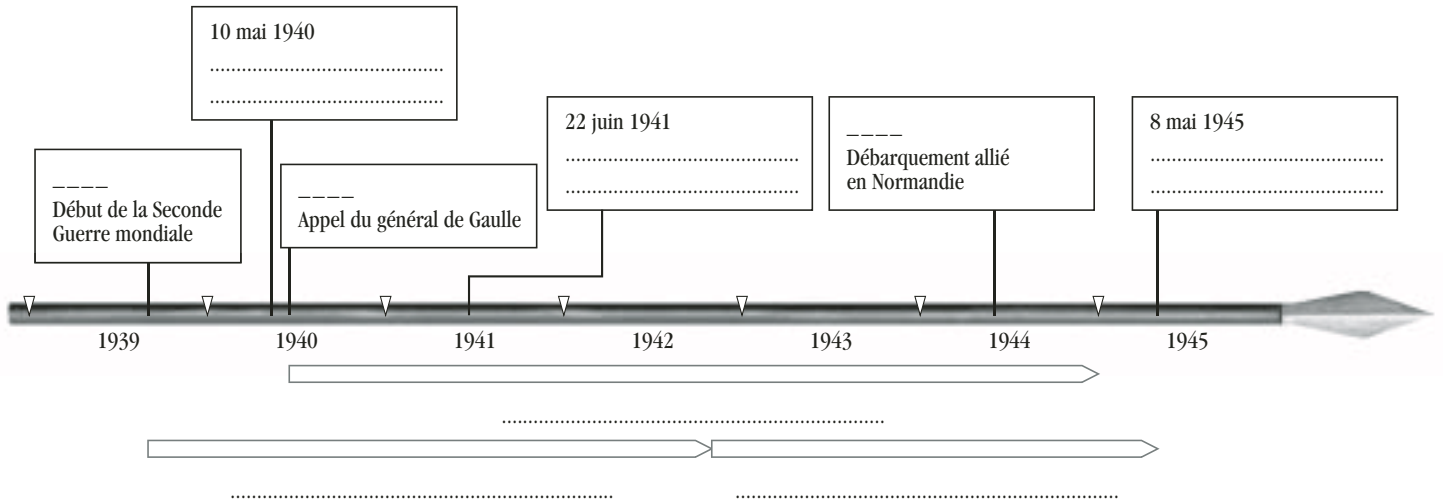
	États alliés	Empires centraux	Pays neutres
Allemagne			
Autriche-Hongrie			
Bulgarie			
Espagne			
France			
Grèce			
Italie			
Portugal			
Roumanie			
Royaume-Uni			
Russie			
Serbie			
Suisse			
Turquie			





# LA SECONDE GUERRE MONDIALE

1. Complète la frise en t'aidant de la chronologie page 12 de ton dossier. Ensuite, colorie en rouge la période des victoires de l'Axe, en bleu la période des victoires des Alliés, et en vert la période d'occupation allemande en France.



2. Relie chacun des pays à son camp respectif.

- États-Unis •
  - Allemagne •
  - Italie •
  - URSS •
  - Japon •
  - France •
  - Royaume-Uni •
- l'Axe
  - les Alliés

3. Relis les documents de la page 14 de ton dossier et réponds aux questions suivantes.

a. Que s'est-t-il passé le 24 octobre 1940 ?

.....  
.....

b. Explique pourquoi la France est séparée en deux par une ligne de démarcation.

.....  
.....

c. Quelle est la devise du gouvernement de Vichy ?

.....  
.....



# LE BILAN DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

## 1. Relie chaque date à son événement. Aide-toi de ton dossier page 18.

- |                    |  |
|--------------------|--|
| 8 mai 1945 •       | • Capitulation japonaise                               |
| Juin 1945 •        | • Libération du camp d'Auschwitz                       |
| 2 septembre 1945 • | • Fin de la guerre en Europe                           |
| 27 janvier 1945 •  | • <i>Déclaration universelle des droits de l'homme</i> |
| 10 décembre 1948 • | • Création de l'ONU                                    |

## 2. En t'aidant du document 1 page 18 de ton dossier, colorie sur la carte :

- en marron, la zone d'influence de l'URSS,
- en orange, les territoires occupés par l'URSS,
- en violet, la zone des pays alliés,
- en bleu, les territoires occupés par les Alliés.

Ensuite, trace en rouge la ligne du Rideau de fer et complète la légende.

The map shows Europe and the Mediterranean region. Countries labeled include: Norvège, Suède, Danemark, Royaume-Uni, Pays-Bas, Belgique, République fédérale d'Allemagne, République démocratique allemande, Pologne, Tchécoslovaquie, Autriche, Hongrie, Roumanie, France, Yougoslavie, Bulgarie, Italie, Albanie, Grèce, Espagne, Portugal, and URSS. Bodies of water labeled are: mer du Nord, mer Baltique, océan Atlantique, and mer Méditerranée. A scale bar indicates 500 km. To the right of the map is a legend with four colored boxes (marron, orange, violet, bleu) and a red line, each followed by a dotted line for labeling.

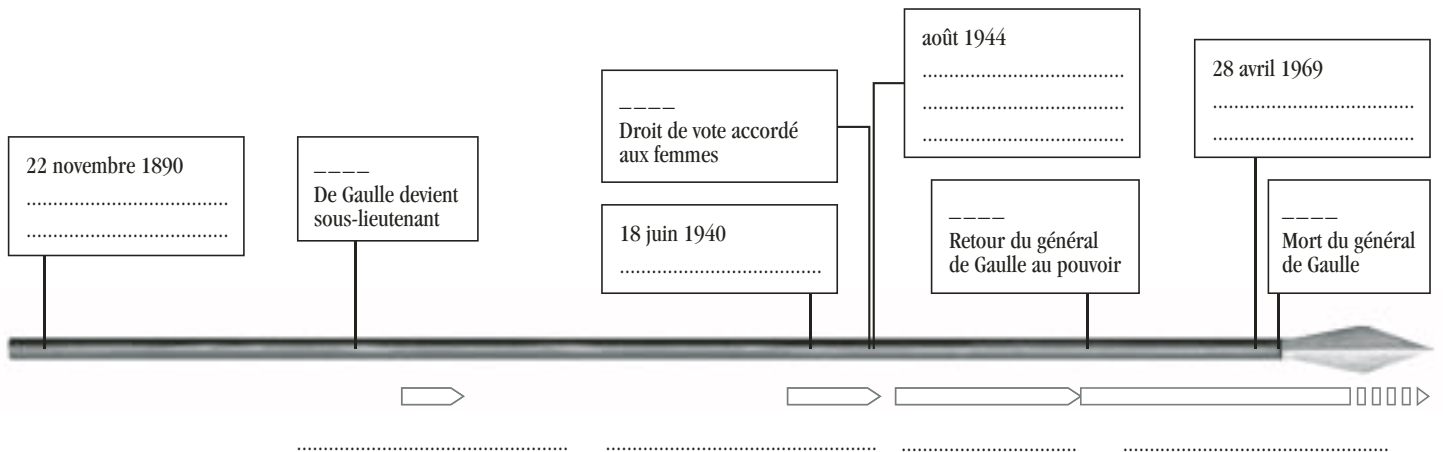




# LE GÉNÉRAL DE GAULLE

Pages 26 à 31 du dossier

1. Complète la frise en t'aidant de la chronologie page 26 de ton dossier. Ensuite, colorie en rouge la période de la Première Guerre mondiale, en jaune la période de la Seconde Guerre mondiale, en bleu la période de la IV<sup>e</sup> République, et en vert la période de la V<sup>e</sup> République.



2. Pendant la guerre, la BBC diffusait des « messages personnels ». Recherche quatre de ces messages sur Internet et cherche pour chacun quel peut être son sens caché.

Message 1 : .....

Sens : .....

Message 2 : .....

Sens : .....

Message 3 : .....

Sens : .....

Message 4 : .....

Sens : .....



# LA V<sup>E</sup> RÉPUBLIQUE

1. Place les dates suivantes sur la frise chronologique et retrouve les événements correspondants : 1958 – 1962 – Mai 1968 – 2000.

2. Colorie de la même couleur chaque président de la V<sup>e</sup> République et les dates correspondant à sa mandature. Aide-toi de la chronologie page 32 de ton dossier.

Charles de Gaulle	Nicolas Sarkozy	Georges Pompidou	Jacques Chirac	Valéry Giscard d'Estaing	François Mitterrand
2007-....	1969-1974	1958-1969	1981-1995	1974-1981	1995-2007

3. En t'aidant des documents pages 32 et 33 de ton dossier, donne les définitions des termes qui suivent.

a. Pouvoir exécutif : .....

.....

b. Pouvoir législatif : .....

.....

c. Parlement : .....

.....

d. Suffrage universel direct : .....

.....





# LA RÉVOLUTION SCIENTIFIQUE ET INDUSTRIELLE

Pages 38 à 43 du dossier

## 1. Relie chaque invention à l'année qui lui correspond. Aide-toi de la chronologie page 38 de ton dossier.

- |        |                                |
|--------|--------------------------------|
| 1944 • | • Première bombe nucléaire     |
| 1945 • | • Premier homme dans l'espace  |
| 1957 • | • Premier homme sur la Lune    |
| 1961 • | • Première greffe du cœur      |
| 1967 • | • Premier TGV                  |
| 1969 • | • Premier ordinateur           |
| 1977 • | • Premier micro-ordinateur     |
| 1981 • | • Premier satellite artificiel |

## 2. Observe le document 2 page 38 de ton dossier. En interrogeant ta famille ou en cherchant sur Internet, réponds aux questions qui suivent.

- En quelle année la télévision est-elle entrée dans les foyers ? .....
- Combien de chaînes existait-il alors ? .....
- À quelle heure commençaient et finissaient les programmes ? .....
- Comment s'appelaient les dames qui présentaient les programmes ? .....
- En quelle année la couleur est-elle apparue sur les écrans ? .....

## 3. Relis les pages 39 à 41 de ton dossier et complète le texte.

L'Américain Neil ..... a été le premier homme à marcher sur la ..... en 1969. En posant le pied sur le sol lunaire, il prononça cette phrase devenue célèbre : « ..... » Dans la même période, la médecine réalise de grands progrès. En 1967 est réalisée en Afrique du Sud la première ..... et en 1972 le premier ..... Dans les usines, le travail à la chaîne est remplacé par les ..... En 1981, la France lance le premier ....., qui roule aujourd'hui à une vitesse de plus de ..... En deux heures quinze minutes, on peut relier Paris à ..... à bord de l' ..... Aujourd'hui, il est possible de communiquer avec la planète entière grâce à .....

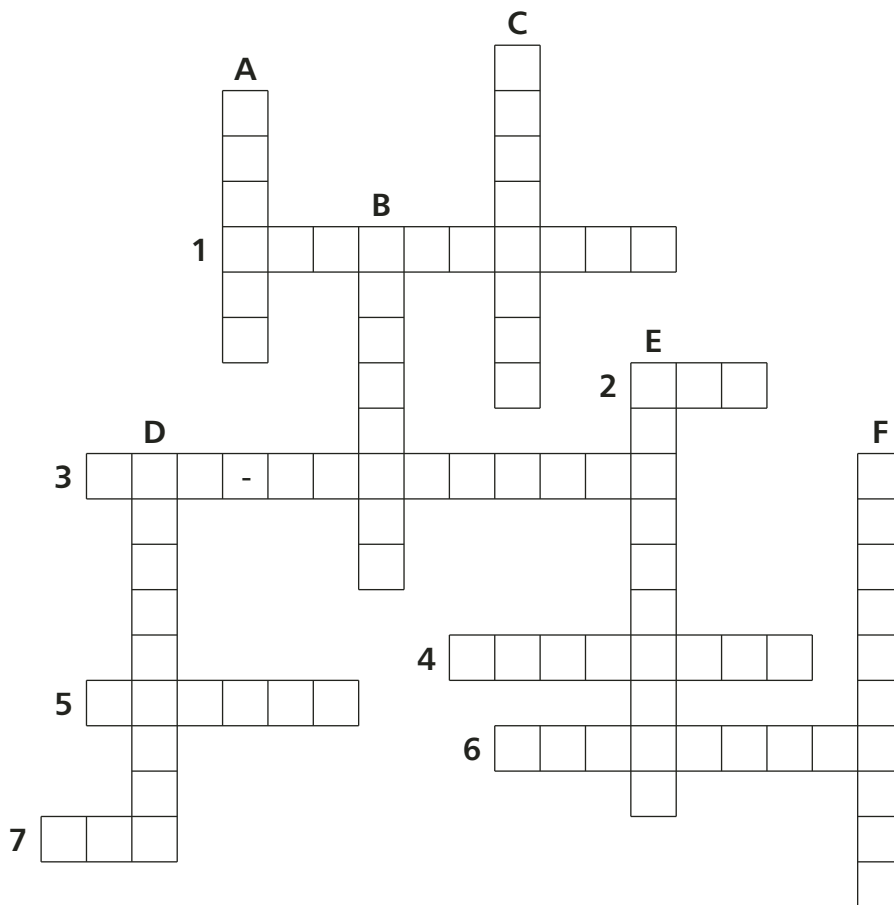
**4. Aide-toi de ton dossier pages 38 à 43 pour compléter la grille de mots croisés.**

**Horizontalement**

1. Outil de stockage de données permettant aussi de naviguer sur Internet.
2. Sigle signifiant « Train à grande vitesse ».
3. Base de lancement des satellites artificiels américains.
4. Nom du TGV qui relie Paris à Londres.
5. Implantation d'un organe vivant dans un corps humain.
6. Première ville japonaise à avoir été victime de la bombe atomique.
7. Nom abrégé du vaccin contre la tuberculose.

**Verticalement**

- A. Outils articulés qui soulagent les hommes dans les tâches de fabrication trop pénibles.
- B. Moyen informatique moderne permettant de communiquer à travers la planète.
- C. Nom du premier satellite artificiel lancé par les Soviétiques en 1956.
- D. Nom du premier homme qui a posé le pied sur la Lune.
- E. Nouveau moyen de communication qui entre dans les foyers en 1954.
- F. Il voyage dans l'espace.

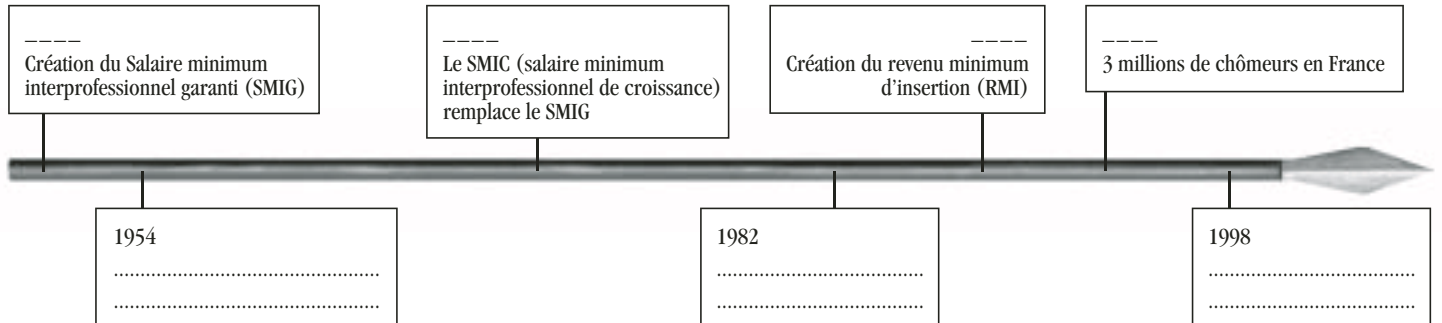


**Résume la leçon en utilisant les mots :**

conquête spatiale – énergie nucléaire – Internet – révolution des transports.


# LA SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION

## 1. Complète la frise en t'aidant de la chronologie page 46 de ton dossier.



## 2. Relis le document 2 page 46 de ton dossier et complète le texte.

Pendant la période des « ..... », les Français ont bénéficié de nombreux progrès matériels. La hausse de leur ..... leur a permis d'acheter de nombreux ..... et .....

À cette époque, la France est entrée dans l'ère de la ..... Les nouveautés concernent surtout les biens liés à ....., mais on assiste aussi au développement d'un nouveau bien de masse qui est .....

## 3. Observe le document 3 page 47 de ton dossier. Imagine trois autres objets de publicité des années 50 et trouve un slogan pour chacun d'eux.

Objet 1 : .....

Slogan : .....

Objet 2 : .....

Slogan : .....

Objet 3 : .....

Slogan : .....

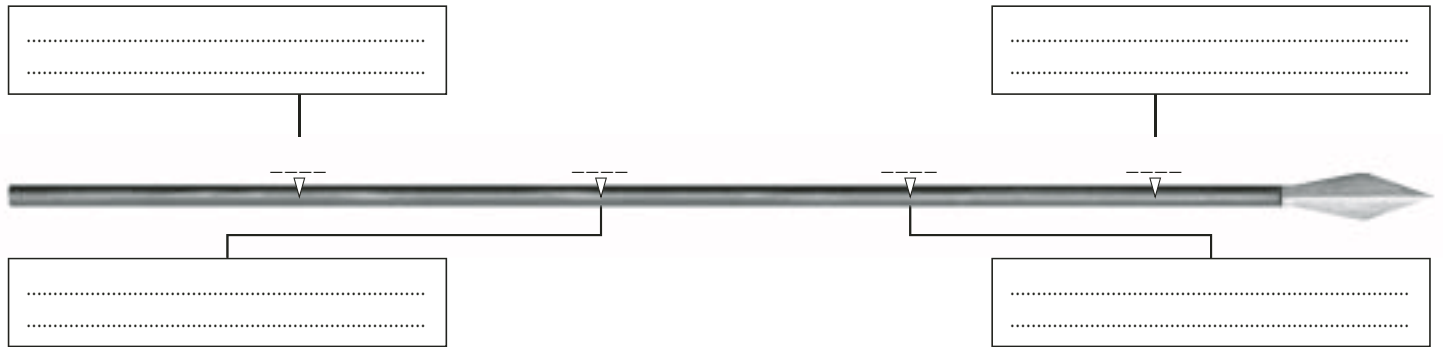
## 4. En t'aidant du lexique page 51 de ton dossier, explique la différence entre une période de crise et une période de croissance.





# LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE

1. Place les dates suivantes sur la frise chronologique et retrouve les événements correspondants : 25 mars 1957 – 1973 – 9 novembre 1989 – 1<sup>er</sup> janvier 2002.



2. Complète le tableau au fur et à mesure de l'entrée des pays dans l'Union européenne. Aide-toi de la carte page 55 de ton dossier.

1957	1973	1981	1986	1995	2004	2007
• France	• .....	• .....	• .....	• .....	• .....	• .....
• Belgique	• .....		• .....	• .....	• .....	• .....
• .....	• .....			• .....	• .....	
• .....					• .....	
• .....					• .....	
• .....					• .....	
					• .....	
					• .....	
					• .....	

3. Relis le document 3 page 53 de ton dossier et réponds aux questions.

a. Quel est le texte qui a fondé la Communauté économique européenne ? À quelle date a-t-il été signé ?

.....

b. Quel est le but de ce traité ?

.....  
 .....  
 .....

**4. Colorie sur la carte tous les pays qui sont membres de l'Union européenne. Ajoute des hachures sur les six pays qui ont fondé la CEE.**



**5. Associe chaque institution européenne à son rôle et à son lieu. Aide-toi du document page 57 de ton dossier.**

- |                              |                |  |
|------------------------------|----------------|--|
| Commission européenne •      | • Bruxelles •  | • Réunit les chefs d'État et de gouvernement |
| Conseil européen •           | • Strasbourg • | • Rend les décisions de justice              |
| Parlement européen •         | • Luxembourg • | • Propose les lois, directives et règlements |
| Cour européenne de justice • | • Bruxelles •  | • Adopte les lois, directives et règlements  |

**Résume la leçon en utilisant les mots :**

Communauté économique européenne (CEE) – Union européenne – élargissement – institutions européennes – euro.


Responsable de projet : **Marie LUCAS**

Conseil éditorial : **Patricia SULTAN**

Création de la maquette de couverture : **Laurent CARRÉ et Estelle CHANDELIER**

Exécution de la maquette de couverture : **TYPO-VIRGULE**

Illustration de la couverture : **Jérôme BRASSEUR**

Création de la maquette intérieure : **TYPO-VIRGULE**

Mise en pages : **TYPO-VIRGULE**

Illustrations : **Gilles POING** (p. 61) et © **Photo RMN** (p. 49)

Cartographie et frises chronologiques : **DOMINO (Nathalie GUÉVENEUX)**

Fabrication : **Nicolas SCHOTT**